TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11308 — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 9 JUIN 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 600 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

**LES ENTRETIENS LOPEZ PORTILLO - REAGAN**

**Des analyes opposées sur l'Amérique centrale et les Caraïbes**

(LIRE PAGE 3 L'ARTICLE DE FRANCIS PISANI.)

BULLETIN DU JOUR

## Le dialogue franco-américain

Il était difficile d'attendre plus d'un premier contact des nouveaux dirigeants français avec les Américains que ce que M. Cheysson a obtenu à Washington. De part et d'autre on ne s'est pas contenté de cordialité et d'optimisme : une visite à Paris, le 24 juin, du vice-président américain, M. Bush, concrétisera une confiance réciproque.

Au départ, le ministre des relations extérieures bénéficiait, si l'on peut dire, d'une curiosité inquiète. Les Américains, qui avaient misé sur M. Giscard d'Estaing, ont voulu se montrer beaux joueurs ; mais la mission essentielle de M. Cheysson consistait à éviter les malentendus. D'entrée de jeu, il annonça la couleur : un gouvernement socialiste en France « sera amené à faire certaines politiques » qui ne seront pas toujours du goût de Washington. Aussi a-t-il voulu se montrer clair pour souligner les divergences comme les convergences.

Sur l'Afghanistan, la Pologne, les euromissiles, les Américains espéraient des prises de position plus nettes que celles de l'ancien gouvernement. Ils n'ont pas été déçus. Le chef de la diplomatie française n'a-t-il pas indiqué que les relations entre Paris et Moscou ne seraient plus « normales » aussi longtemps que les Soviétiques seraient à Kaboul ? Ainsi se trouvent enterrés, semble-t-il, les sommets franco-soviétiques « périodiques ».

Le chef de la diplomatie française a surtout voulu fixer l'attention américaine sur les rapports Nord-Sud et la politique économique internationale.

Pour M. Reagan, les rapports Nord-Sud n'ont d'intérêt qu'en fonction des rapports Est-Ouest et de l'« engagement soviétique » dans le tiers-monde. M. Cheysson a tenu un autre langage : les pays en développement, estime-t-il, doivent trouver leur place dans un monde économique sain, c'est-à-dire dans l'économie de marché, chère aux Occidentaux ; il faut donc réexaminer les aides au développement quantitativement et qualitativement. Les Américains paraissent avoir été plus intrigués que convaincus.

Sur la politique économique, en revanche, ils ont très bien compris. M. Cheysson a voulu inquiéter. Il a insisté sur les conséquences économiques, sociales et politiques des taux d'intérêt américains élevés qui rendent l'Europe financièrement exsangue. Il y va, a-t-il dit, de la sécurité de l'Occident. Comme à M. Schmidt, qui avait tenu le même langage, les Américains ont répliqué que les taux d'intérêt s'assagiront... quand l'économie des Etats-Unis sera assainie. M. Cheysson n'a pas été surpris d'une réponse aussi évasive, mais il voulait stimuler la réflexion des dirigeants de Washington avant le sommet occidental de juillet à Ottawa, où les partenaires des Américains pourraient déclencher une offensive concertée.

Bien entendu, M. Cheysson et ses interlocuteurs se sont défendus d'avoir discuté d'une éventuelle participation des communistes au gouvernement, ou de la présence à l'Elysée de Régis Debray, « dangereux révolutionnaire » aux yeux de Washington. Mais rien n'empêchait le ministre français de répéter les assurances qu'il a d'ailleurs exprimées publiquement : après les élections, les principaux ministres resteront en place ; quant à M. Debray, lié d'amitié avec M. Mitterrand, il n'est pas le porte-parole du gouvernement.

Entre Paris et Washington la conversation n'est jamais close. Il ne s'agissait pour M. Cheysson que d'amorcer le nouvel épisode d'un dialogue permanent.

(Lire nos informations page 4.)

# Brusque durcissement en Pologne

## • M. Rakowski lance une vive attaque contre Solidarité
## • Le comité central du parti est convoqué d'urgence
## • Moscou aurait adressé un message très ferme à Varsovie

Le climat politique en Pologne a connu, depuis quarante-huit heures, un brusque tournant dans le sens de la dramatisation. M. Rakowski, vice-premier ministre chargé des contacts avec Solidarité, a lancé une vive attaque contre cette organisation, parlant de « courants » qui, en son sein, « se fixent pour but de combattre le pouvoir populaire et le parti ». « Le problème du pouvoir est à l'ordre du jour, a-t-il ajouté, et par conséquent l'existence même de la Pologne. »

Parallèlement, des rumeurs font état d'un message très ferme qui aurait été adressé par Moscou, vendredi 5 juin, aux dirigeants polonais et d'une possible prise de contrôle, par les armées alliées, des voies de communication à travers la Pologne. La presse soviétique, cependant, ne publie pas de nouvelles attaques. Seul, le journal moscovite « Troud » rappelle que, en régime socialiste, « les syndicats ne peuvent entrer en opposition avec le parti ».

C'est dans ces conditions que le parti ouvrier unifié polonais a convoqué, pour mardi 9 juin, un plénum de son comité central, le premier depuis la fin avril.

A Washington, M. Edwin Meese, principal conseiller de M. Reagan, a déclaré dimanche que les Etats-Unis « surveillent avec beaucoup d'attention » la situation en Pologne et qu'ils « espèrent » que l'U.R.S.S. n'interviendra pas dans ce pays.

De notre correspondant

Varsovie. — La convocation, dimanche soir, par le bureau politique polonais, d'un plénum du comité central pour ce mardi 9 juin, constitue un nouveau coup de théâtre — inquiétant à plusieurs titres.

Le fait que la date retenue soit celle où le Parlement devait se réunir pour examiner d'importants projets de réformes économiques et sociales montre que la décision ne pouvait souffrir de délai. Cette précipitation est d'autant plus notable que les relations entre la Pologne et l'U.R.S.S. ont été marquées, la semaine dernière et pour la première fois, par deux désaccords publics à propos de la déclaration du forum de Katowice et de la libération des prisonniers politiques.

Samedi soir, vingt-quatre heures avant la convocation de ce plénum, le vice-premier ministre, M. Rakowski, avait déclaré que *« les réserves de patience des alliés de la Pologne s'épuisent ». « Les adversaires du socialisme,* a-t-il affirmé devant une conférence électorale du comité du POUP de Bydgoszcz, *ont ouvert une nouvelle phase de tension en s'en prenant à l'U.R.S.S., ce qui se reflète non seulement dans la profanation des tombes des soldats de l'armée soviétique (...), mais aussi dans toutes sortes de feuilles d'entreprises, dont les rédacteurs se permettent de stupides caricatures, des railleries, sur ce pays qui garantit nos frontières et nous apporte depuis ces derniers mois une aide désintéressée ».*

*« La politique de dialogue avec Solidarité,* a-t-il ajouté, *est en danger et peut être brisée par l'action de forces radicales ou simplement irresponsables, pour lesquelles l'indépendance et l'existence de la Pologne sont un problème de second ordre. »*

Sur un ton inattendu de la part d'un homme qui incarne cette politique de dialogue dont il a la responsabilité, le vice-premier ministre a ensuite dénoncé *« les courants qui, dans Solidarité, se fixent pour but de combattre le pouvoir populaire et le parti ».* Il s'en est pris nommément à deux dirigeants du syndicat, MM. Jan Rulewski et Bodgan Lis, qu'il a opposés à M. Walesa.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

## L'hôpital et l'argent

**Six millions de personnes sont hospitalisées chaque année en France. Le secteur hospitalier, en pleine expansion — jusqu'au suréquipement ? — avec ses six cent mille lits, emploie plus de personnel que les P.T.T. et l'E.D.F. réunis. Les coûts qui en résultent, en augmentation de près de 20 % annuellement, constituaient l'une des préoccupations majeures du précédent ministère de la santé qui estimait être en mesure de maîtriser l'emballement des dépenses et de ramener leur croissance annuelle entre 12 et 13 %.**

**Peut-on, sans compromettre la qualité des soins dispensés dans les hôpitaux envisager de freiner les dépenses qu'ils occasionnent ? Parmi les plus urgentes, telle est l'une des questions à laquelle devra répondre le nouveau ministre de la santé.**

*(Lire page 8 le début d'une enquête de CLAIRE BRISSET.)*

### AU JOUR LE JOUR

## F.M.

*Les responsables des radios libres restent optimistes malgré la poursuite du brouillage de leurs émissions.*

*Ils se disent, sans doute, que, avec des initiales pareilles, François Mitterrand et eux ne peuvent être que sur la même longueur d'onde.*

BERNARD BRIS.



# M. Mitterrand et les élections

## Le président de la République prononce mardi un discours « important » à Montélimar

*M. François Mitterrand sera reçu, mardi 9 juin en fin d'après-midi, à l'hôtel de ville de Montélimar, par M. Maurice Pic, président du conseil général de la Drôme, maire socialiste de la ville, avant de dîner à Suze-la-Rousse avec M. Henri Michel, député P.S.*

*Cette visite privée, qui a pris un tour officiel, pourrait donner l'occasion au président de la République d'intervenir dans la campagne pour les élections législatives des 14 et 21 juin, comme il en a manifesté l'intention. Il doit, en tout cas, prononcer un discours, qualifié d' « important » par son entourage.*

Les membres du gouvernement, à commencer par M. Pierre Mauroy, qui devait s'exprimer lundi au « Club de la presse » d'Europe 1, participent activement à cette campagne, soit pour leur compte personnel, soit pour soutenir d'autres candidats. Comme M. Mitterrand, ils situent l'action gouvernementale dans la perspective d'une certaine durée.

De son côté, M. Chirac a défini les conditions d'une collaboration éventuelle avec le président de la République et un gouvernement socialiste tout en reprochant aux nouveaux détenteurs du pouvoir de laisser les Français dans le flou sur la question des ministres communistes. Comme en 1978, il parie sur le succès de l'U.D.F. et du R.P.R. face à la gauche.

Le premier gouvernement nommé par M. Mitterrand a, par la force des choses, une vocation électorale.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 5.)

## Pain et libertés

*Plus de six cents personnes — condamnées ou prévenues — sont détenues dans les prisons françaises pour des motifs politiques ou philosophiques. Un petit nombre, pour atteinte à la sûreté de l'Etat, et une majorité pour désertion ou refus de porter l'uniforme. L'amnistie « généreuse » que prépare la chancellerie devrait s'appliquer à la plupart d'entre eux. Le gouvernement a déjà montré la voie en libérant, vendredi, trente et une personnes inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat, une juridiction dont M. Mitterrand a annoncé la suppression et qu'il a qualifiée un jour de « tribunal d'opinion ».*

*Cette suppression, comme l'abolition de la peine capitale, est inscrite au chapitre « Libertés » du programme présidentiel. D'autres promesses ont été faites, comme celles d'abroger la loi Peyrefitte, la loi « anti-casseurs », et de supprimer, en temps de paix, les tribunaux permanents des forces armées. Ces promesses, a répété M. Mitterrand, seront tenues. Elles sont le pendant des mesures sociales décidées par le gouvernement.*

*L'analogie avec les révolutionnaires de 1789, qui réclamaient « du pain et des libertés », est manifeste. La « commission de bilan » du précédent septennat qui, à la demande du président de la République, se réunira bientôt, ne se penchera pas seulement sur l'économie et les dossiers sociaux, mais aussi sur les libertés.*

*Cette politique a une dimension européenne. Les citoyens français pourront bientôt saisir la Commission de Strasbourg s'ils estiment être victimes d'une violation de la Convention des droits de l'homme. Le recours individuel est une procédure pleine d'embûches, mais il arrive que des Etats se fassent condamner pour de telles violations. En acceptant ce risque, qu'avaient refusé de courir les gouvernements précédents, M. Mitterrand montre la voie dans laquelle la France entend s'engager pour redevenir le pays des libertés, le champion des droits de l'homme.*

(Lire page 9.)

LE VOYAGE DE M. SUZUKI EN EUROPE

# Le Japon, partenaire intraitable

**M. Zenko Suzuki, premier ministre japonais, commence mardi 9 juin une tournée européenne de dix jours qui doit le conduire en Belgique, en Grande-Bretagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en R.F.A. A Bruxelles, il s'entretiendra avec les responsables de la C.E.E.**

**L'objectif principal de ce voyage est la recherche d'un début de solution au contentieux commercial entre l'Europe occidentale et le Japon. Mais tout indique que le Japon ne fera aucune concession majeure aux pays de la Communauté.**

De notre correspondant
R.-P. PARINGAUX

Tokyo. — Face à la superpuissance et à la bonne santé économiques du Japon, dépendant de plus en plus de l'augmentation de ses exportations, l'Europe, en proie à la récession, au chômage et aux fluctuations politiques, ne doit pas se bercer d'illusions. Les petits cadeaux d'autolimitation, arrachés par les Américains ou offerts aux Belges à la veille de visites officielles, ne changeront pas grand chose à la stratégie nippone. Ils apaisent un temps les critiques, mais ne modifient en rien les déséquilibres structurels, qui vont en s'aggravant. On le verra avec M. Suzuki, premier chef de gouvernement japonais à se rendre en visite dans les pays de la C.E.E. depuis 1973.

Alors que les tensions s'exacerbent proportionnellement au déficit des balances commerciales, que les mises en garde protectionnistes se succèdent, que le système libre-échangiste dégénère, victime de ses propres excès, le Japon paraît avant tout souhaiter que l'on s'en tienne, *grosso modo,* à un *statu quo* qui l'avantage et qui lui permet même de conforter sa position.

M. Suzuki ne visite pas plus l'Europe pour proposer des réformes que pour faire des cadeaux. Il se rend à Bonn, à Rome, à Bruxelles, à Londres, à La Haye et à Paris pour effectuer un exercice de relations publiques, pour *« procéder à de francs échanges de vues », « approfondir la compréhension mutuelle »* et *« dissiper les malentendus »,* indique-t-on de source autorisée. Et aussi pour *« renforcer les relations trilatérales Japon-Europe-Etats-Unis »,* pour parler des *« responsabilités partagées dans le maintien de la paix, de la stabilité et du libre-échange (...) et faire face aux problèmes posés par l'U.R.S.S. ».* Thèmes classiques dont la formulation, *a fortiori* si elle reste vague, est assurée du consensus si cher aux Japonais.

Pour le fond, le concret, les engagements, c'est une tout autre affaire : le premier ministre n'envisage pas — ce qui veut dire qu'il n'a pas été mandaté pour cela — de *« résoudre des problèmes spécifiques »,* pas plus qu'il n'est porteur de *« propositions spécifiques ».* De façon générale, les Japonais tenteront de convaincre leurs interlocuteurs que la guérison des maux du libre-échange passe par la coopération et par la relance du commerce international dans le plus strict respect de l'orthodoxie libre-échangiste. On ignore s'ils proposeront aussi la méthode (japonaise ?) pour y parvenir.

(Lire la suite page 4.)

RÉNOVATION DU VIEUX GIVORS

# La colline étoilée

*L'architecte Jean Renaudie, fidèle à l'urbanisme de la toute fin des années 60, a conçu, pour la rénovation du centre de Givors, une imbrication réussie de terrasses, de facettes multiples, de lieux ouverts.*

Avec son éternel costume de charpentier en gros velours noir, Jean Renaudie est un constructeur à l'ancienne, un peu démodé : un moderne. Trop sincère pour changer de mise à chaque saison et se prêter aux mille coquetteries et caprices du bon goût architectural, si mouvant, il est resté dans sa banlieue d'Ivry, un peu rageur peut-être, et vite oublié.

Et voici qu'il revient sur la scène, avec l'achèvement de la rénovation du vieux Givors, et qu'il agace les tenants du vrai chic. Car il revient inchangé, avec les mêmes préoccupations qu'il y a dix ou douze ans, aussi volontaire, aussi généreux, et les mains toujours pleines d'architectures étoilées. Or cela ne se fait pas : une construction n'est jamais jugée sur ses qualités propres et « éternelles », d'ailleurs difficiles à mesurer, mais sur son adéquation aux débats du moment, sur sa virtuosité à jongler avec la mode.

Renaudie avait connu un certain succès à la fin des années 60. La société était en crise et les architectes la prenaient de plein fouet : les paysages de barres et de tours qu'ils avaient mis en place étaient devenus le symbole d'un monde angoissant que l'on refusait ; ils faisaient figure de boucs émissaires. Alors ils devinrent modestes et attentifs, étudièrent la sociologie et le maniement correct de la préfabrication, et décidèrent de « *construire pour le plus grand nombre* », ce qu'ils faisaient déjà, comme chacun sait, depuis plus de vingt ans.

FRANÇOIS CHASLIN.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde

# idées

## LE CLIMAT POLITIQUE

**M. Giscard d'Estaing parti, estime Jean-Louis Burban, un peu comme Charles X, la France se trouve placée *dans* un *« état de grâce »* dont André Mandouze rappelle que, par définition, il ne s'achète pas. Félix Guattari, en tout cas, ne s'en contente pas. Ce qu'il réclame, c'est une transformation en profondeur et non le maintien, qu'*il redoute*, des hiérarchies et des ségrégations.**

# *La France en état de grâce*

par ANDRÉ MANDOUZE

LES choses vont vite, très vite, quand un scrutin (par exemple législatif) en chasse un autre (par exemple présidentiel). Les mots s'usent vite, très vite, même — et peut-être surtout — quand un vocabulaire nouveau tente de traduire une réalité nouvelle en puisant dans le trésor culturel d'un peuple.

*Or, pourtant,* ces mots « risqués », ces mots « lancés » dans *le public pour essayer de suggérer* que la vie n'est jamais plus et, surtout, ne *sera jamais plus* la même après qu'avant, ces « *mots » sont* bel et bien des « choses » politiques et méritent mieux que *les commentaires* ou les moues de philologues blasés. La République n'est-elle pas née du jour où des mots comme liberté, égalité, fraternité, ont pris la couleur de la vie et valu le prix du sang qu'on était désormais prêt à verser pour eux ?

Durant *sa* campagne, la conviction de François Mitterrand s'est *affirmée comme* balayant toutes les arguties d'en face, et même comme dominant les *détails de* son propre programme. Ce qu'il proposait et appelait de *tous ses* vœux se traduirait immanquablement — assurait-il — par un « grand mouvement populaire ». Effectivement, la contagion est née de la conviction. Effectivement, le peuple s'est d'instinct identifié avec celui qui, par anticipation, avait déjà, à ses yeux, le droit de parler en son nom.

Puis, sans que s'oblitère cette première image, qui s'était irrésistiblement illustrée à la Bastille le soir du 10 mai, une autre formule *est* venue, redisant d'une autre façon la même chose. Rompant avec *les* vocables « énarchiques » et glacés de nos *ci-devant princes,* François Mitterrand n'a pas craint de caractériser comme « *état de grâce »* ce moment que vivait la France, moment qui faisait qu'elle était elle-même tout en étant simultanément plus qu'elle-même, comme si son cœur s'était mis à battre au rythme d'une force mystérieuse.

Loin de moi l'idée de voir en notre *président* de la République un nouveau théologien. Nous *avons besoin qu'il* gouverne et non qu'il sollicite les concepts de l'au-delà. Il reste que, dans cette référence inhabituelle aux hommes politiques, il y a sans doute plus que la marque du bonheur du verbe, même si cet homme sait traduire ce qu'il pense tout autant en paroles qu'en actes.

Ce qui me frappe plutôt, c'est le dédain souverain qu'a manifesté François Mitterrand à l'égard des exégèses indignées ou mesquines que seraient tentés de *faire les gardiens du temple.* De fait, ceux qui étaient prêts à récupérer *ou, au contraire, à dénoncer* cette incursion insolite dans le domaine réservé *du religieux* en ont été pour leurs frais. Avec la *liturgie laïque* d'un *Panthéon* redonnant un sens, et comme une lumière, à une histoire si longtemps *mise sous le boisseau,* la fête du 21 mai a bien montré que *le for interne du président ne se* mesurerait plus, comme naguère, à l'aune d'incursions *dominicales* dans des églises ou chapelles se trouvant par hasard sur *le chemin* des caméras !

Dieu soit loué, même si une hiérarchie de prélats manipulés par de pieux hommes d'affaires en est encore à confondre, en matière d'enseignement, liberté et privatisation, nous avons un chef d'Etat décidé à ne pas tolérer le sacrilège de voir la religion (ou plutôt sa caricature) servir à n'importe quoi. Sur ce point essentiel, chrétiens conscients et laïcs ouverts se retrouveront d'accord.

### La dynamique de l'espoir

Mais surtout, le temps de « *grâce » retrouvée ne s'est* pas arrêté aux fêtes de l'élection et de l'investiture. Si *privilégiés* soient-ils, ces moments eussent été sans lendemain *possible s'ils* avaient été monopolisés par un seul homme et accaparés par le discours d'un seul. Le droit au rêve, la « dynamique de l'espoir », l'appel à l'imagination, le grand vent de la mer, du temps libre et de la solidarité, ont brusquement déferlé sur un vieux peuple qu'on avait essayé de faire vivre (ou mourir ?) en air conditionné et qui, soudain, se sent rajeuni et prêt à l'aventure de la liberté.

Certes, il y aura toujours ceux qui craindront de paraître ridicules s'ils ne paraissent pas désabusés. Il y aura toujours les pisse-froid et les frileux, les gestionnaires éberlués ou grincheux, et tous ceux chez qui la haute *opinion* qu'ils ont de leur personne cachera toujours l'importance de ce qui se passe autour d'eux. Il y aura toujours ceux *qui n'en sont pas à un mensonge* près et qui, tour à tour enjôleurs ou insultants, sont simultanément disposés à offrir leurs services aux nouveaux dirigeants et à assassiner la République. Il y aura toujours ceux pour qui exalter la liberté (qu'ils ont pourtant failli tuer), brandir le spectre du collectivisme et pleurnicher sur la Bourse est un « truc » infaillible pour faire peur...

Mais, dites-moi, qu'est-ce que vous voulez que cela fasse à notre peuple, puisque précisément ce truc « infaillible » ne l'est plus, puisque leur discours ne passe *pas, puisque* l'« *état de grâce »* de la France a pour corollaire leur *état de disgrâce ?*

Qu'ils nous laissent donc travailler, *car,* vu la situation dans laquelle ils laissent un pays dont *ils avaient confisqué* les richesses, ils ne réussiront tout de même pas à *nous apitoyer sur* « le mal » qu'ils prétendent « avoir à la France », à moins, bien sûr, qu'ils ne veuillent parler du mal qu'eux-mêmes *lui ont fait.*

Il est vrai d'ailleurs que, d'ici à la fin du mois, leur douleur cocardière et tapageuse se sera apaisée. Devant la consommation de leur échec, nous les reverrons bien vite nous dire qu'ils n'ont jamais cru en Giscard, qu'ils ont voté et fait voter Mitterrand, que les communistes, après tout, sont des Français comme les aures, et que, ayant eux-mêmes été depuis si longtemps aux affaires, ils pourraient à gauche nous faire généreusement profiter de leur expérience de droite.

Alors, nous qui ne croyons pas *plus au Père Noël que nous ne* croyons à des lendemains qui se mettraient à *chanter sans que* nous retroussions nos manches et que nous nous battions à perdre haleine contre les obstacles accumulés par le malheur des temps et la malice des hommes, rappelons à tous les négociants en politique que l' « état de grâce » ne s'achète pas.

# Comme Charles X

par JEAN-LOUIS BURBAN (*)

PERSONNE dans le *monde* n'y a rien compris ! Ni *l'étranger,* qui jusqu'au bout a cru que ce bon peuple *français bien conservateur* voterait Giscard, une fois encore, ni *la Bourse, que n'ébranleraient* pas même les multiples sondages *tous concordants, ni les jeunes,* désabusés, qui pensaient mourir *sous* Giscard *comme on* naissait, vivait et mourait sous Louis XIV, et qui étaient prêts à voter Coluche par dépit, quelques mois auparavant. Et pourtant, François Mitterrand a été élu.

Et le monde étonné a dit encore une fois, ravi ou déçu : « *Quel drôle de peuple !* »

En vérité, un peu de socio*logie politique appliquée aurait* dû permettre de prévoir le résul*tat :*

1) On n'a pas assez souligné que, sous la V[e] République, les candidats de la majorité à l'élection présidentielle ont été obligés, à chaque fois, pour se faire élire, de faire une ouverture sur leur gauche. En 1969, Georges Pompidou recueille les voix d'une partie de la démocratie chrétienne (Duhamel, Pleven, etc.), et *en* 1974 Valéry Giscard d'Estaing rallie le reste (à *l'exception toutefois de ceux* qui, dès cette date, passent à *gauche chez les socialistes).* De là son mot : « *Je ne dois rien à personne, sauf à M. Lecanuet.* » Or, en 1981, le président *sortant ne pouvait élargir* cette majorité. Les radicaux de gauche sont demeurés intraitables, et même on a vu M. Caillavet, ce « *baromètre de la vie politique française* », revenir à M. Mitter*rand.* De candidat de l'ouverture, Valéry Giscard d'Estaing deve*nait celui de la fermeture :*

2) On a sous-estimé le rôle *joué par les élections cantona*les, puis municipales de 1977, *dans l'accession au pouvoir de* la gauche. En accédant aux *responsabilités locales et régio*nales, les socialistes et les communistes sont *devenus plus* rassurants et, d'autre part, ont accru leur clientèle. Le même phénomène s'était produit en Allemagne, où *le S.P.D.* n'est parvenu au *pouvoir* au niveau *fédéral* qu'après s'être implanté dans les municipalités et les Länder.

3) Mais, surtout, on n'a pas assez remarqué combien la chute si inattendue de Valéry Giscard d'Estaing s'inscrit en réalité dans une tradition politique bien française depuis 1789. Cette tradition veut que les pouvoirs en apparence les mieux établis s'effondrent brusquement comme des châteaux de cartes. Ni Charles X en 1830, ni Louis-Philippe en 1848, ni Napoléon III *en* 1870, *ni Charles de Gaulle* en 1969 n'ont eu conscience *de leur chute, c'est-à-dire d'un* « ras-le-bol » populaire, avant *qu'elle ne leur soit signifiée.* La seule différence étant pour Giscard qu'elle *lui* est signifiée par les urnes et non par la rue, et qu'il pourra « s'exiler » à Authon et non à Londres.

### Un parallèle troublant

Le parallèle entre le destin de Valéry Giscard d'Estaing et celui de Charles X est même troublant : c'est après avoir effectué un voyage triomphal en Alsace qui lui fit croire qu'il était populaire que Charles X refusa d'abroger les fameuses ordonnances qui consommeront sa chute. De même de fréquents voyages en Alsace ont pu faire penser à Valéry Giscard d'Estaing qu'il était populaire, en dépit de ses lois Peyrefitte, Saunier-Seïté et autres lois réactionnaires. Enfin, de même que Charles X put gagner l'Angleterre dans l'indifférence générale, par petites étapes, en attendant, mais en vain, que les paysans français le retiennent, Valéry Giscard d'Estaing a pu rentrer à Authon sans qu'une *manifestation* de sympathie entrave son chemin. On songe à Chateaubriand : « *La monarchie s'en allait et les gens se mettaient à leurs fenêtres pour la regarder passer* » *! (Mémoires d'outre-tombe).* Qu'il ait pu, dans ces conditions, prétendre qu'il resterait de toute manière, dans sa retraite, « *l'homme le plus populaire de France* » montre à quel point, comme les rois du dix-neuvième siècle, il aura mal compris l'alchimie particulière du pouvoir en France.

4) Il faudrait souligner, enfin, combien *l'arrivée au pouvoir* de François Mitterrand s'inscrit dans une autre tradition française, d'ailleurs complémentaire : celle qui veut que *l'alternance* au pouvoir s'effectue non comme en Grande-Bretagne au rythme des législatures, non comme aux Etats-Unis au rythme des présidences généralement renouvelées une fois, non comme en Allemagne fédérale au rythme des décennies, mais tout simple*ment au rythme naturel* des générations. Bien que, para*doxalement,* François Mitterrand soit, quant à lui, un homme de la Résistance (et de la vraie !), c'est, malgré tout, avec lui la génération de la Résistance et de Vichy qui va céder le pas à une *autre génération politique :* celle issue de mai 1968.

A *chacun* sa *guerre* de 14 ! C'est la génération du « baby *boom* » *de l'après-guerre, aujour*d'hui devenue « ministrable », *qui succède à celle du premier* après-guerre, la génération des *vingt ans en 1940, profondément* marquée par l'effondrement de *1940 et qui mena sa politique en* conséquence : industrialisation *à outrance, force de frappe,* nationalisme, mais aussi Marché *commun, volonté d'indépendance* à l'extérieur et, surtout, soif *éperdue de stabilité politique et* monétaire à l'intérieur, préci*sément* en *réaction* contre les III[e] et IV[e] Républiques. Une *génération qui a eu sa grandeur* et qui a l'élégance de s'en aller en *laissant les caisses pleines* à la Banque de France. La géné*ration qui la remplace demande* bien entendu autre chose : plus *de qualité de vie, plus de* liberté, plus de loisirs, plus de *décentralisation, plus de justice* sociale et de justice tout court, *plus de considération pour les* faibles de France, d'Europe ou du tiers-monde.

Dans ces conditions, quel qu'ait été *l'impact* des *mass media* entièrement aux mains du pouvoir en place, quels qu'aient été les discours-épouvantails des deux derniers jours, rien ne pouvait arrêter l'Histoire, qui exige que cette génération nouvelle accède au pouvoir, comme en 1830 elle exigeait que la génération des élèves de la jeune Ecole polytechnique vînt rem*placer celle des vieux marquis de* la Restauration.

(*) Chargé de cours de science politique à la faculté de droit de Metz.

# Transformer en profondeur

par FÉLIX GUATTARI (*)

DEPUIS plusieurs années, on *pouvait croire qu'il ne se* passait plus rien en France, rien d'autre qu'une *irréversible* montée réactionnaire contaminant, les unes après *les autres,* toutes les couches de la société. Nombre d'entre nous *estimaient* que nous en aurions encore pour des décennies, et certains envisageaient même que nous devrions en venir à de nouvelles formes de résistance, évoquant la période de la lutte contre la guerre d'Algérie ou de la résistance antifasciste. La gauche était isolée, divisée, *sans* idées, *sans perspectives,* sans force.

Cependant, derrière *le théâtre* mass-médiatique de la vie politique, une nouvelle *sorte* d'expression sociale était en train de s'affirmer : celle d'un refus radical du type de société actuelle, qui ne se réclame d'ailleurs pas plus du communisme que du socialisme. Elle n'est pas née d'aujourd'hui : elle s'était déjà manifestée, durant les dix dernières années, par poussées successives, avec les mouvements écologistes, antinucléaires, les mouvements nationalitaires, les campagnes féministes, les protestations contre les lois répressives, contre la « France de l'apartheid »... Mais après chaque action tant soit peu spectaculaire, elle perdait sa consistance, son contour, sa force.

C'est avec l' « effet Coluche » que ce refus social s'est manifesté de la façon la plus para*doxale.* Giscard d'Estaing l'a reconnu lui-même : c'est l'écho *qu'avait pris ce type de* candidature qui lui a fait réaliser, dès *le mois de décembre,* qu'il était en train de perdre le *contrôle de la situation. L'* « effet Coluche » a disparu plus vite *qu'il n'était apparu, mais* les millions de gens qui ont, à cette occasion, manifesté leur *dégoût* à l'égard des mœurs politiques *française,* et *tous ceux, plus nombreux* encore, qui l'ont accueilli avec *sympathie,* sans *toutefois* le soutenir, ne se sont pas évanouis pour autant dans la nature. Ils se sont retrouvés à la Bastille le 10 mai ; ils ont voté massivement pour François Mitterrand ; ils contribueront probablement à porter une majorité de gauche à l'Assemblée. Mais cela ne les empêchera pas de rester sur leurs gardes

Les militants, les têtes pensantes, l'opinion éclairée de la gauche française, sont encore sous le choc de la « divine sur*prise* » ; *les uns se faufilent* pour essayer de se placer auprès *du pouvoir, d'autres adoptent la* politique du « *wait and see* » ou prédisent la dégringolade inévitable ; certains redoutent enfin la consolidation du pouvoir d'Etat par les nouvelles équipes, et plus particulièrement l'éventuelle *promotion de bu*reaucrates du P.C.F. et assimilés. *Mais, dans l'ensemble, ce qui* caractérise l'état d'esprit actuel, c'est plutôt un manque *total* d'imagination historique. Personne ne paraît envisager sérieusement que nous soyons peut-être à l'aube d'un changement radical, non seulement de la société française, mais aussi des rapports de force au sein de l'Europe (comme en témoignent, d'autre part, les événements de Pologne).

A *supposer* qu'il en soit bien ainsi, devrions-nous apporter *notre soutien à Mitterrand et* aux socialistes ? Mais comment ? *A quelles conditions ?* N'allons-nous pas nous faire récupérer, une *fois de plus, par la social*-démocratie ? Devrions-nous, plutôt, *rester* sur *la réserve* et attendre le développement des *luttes populaires ? Mais* ne serait-ce pas la voie la plus sûre pour nous faire *isoler ?* Tant qu'il demeure au niveau des enjeux politiques traditionnels, ce genre de dilemme reste insoluble. Mais la question change *totalement de portée dès qu'on* l'envisage sous l'angle de trans*formations politiques et sociales* mettant en jeu l'ensemble des rouages de *la société.*

Il ne s'agit plus alors de se placer à l'intérieur, sur les bords, ou en opposition au pouvoir socialiste. Il s'agit de mesurer le caractère relatif et transitoire de ce pouvoir par rapport à l'émergence possible de structures de contre-pouvoir ; il s'agit de peser de tout son poids pour favoriser l'émergence de processus fondamentaux de transformations. Ce qui n'a évidemment rien à voir avec les mots d'ordre stupides des trotskistes appelant à la constitution d'un gouvernement P.C.-P.S., ou soutenant les *ministres* favorables aux nationalisations ! Aider les socia*listes à prendre le contrôle* du Parlement, cela n'implique pas *nécessairement, pour le mouve*ment, un soutien de l'ensemble de *leur politique. Il s'agit* uniquement d'œuvrer en faveur d'une modification des rapports de force existants.

### Pour les socialistes

Aujourd'hui, il est important de cerner avec précision contre qui et en alliance avec quelles forces sociales le regroupement des composantes de transformations révolutionnaires peut s'opérer. Plus que jamais il est nécessaire, pour essayer de clarifier cette question, d'en finir avec le vieux schéma dualiste et manichéen de l'opposition parlementaire gauche-droite. L'ensemble des formations sociales est traversé par des questions d'une tout autre nature : comment les forces populaires parviendront-elles à se dégager du carcan social qui les assujettit à l'ordre dominant ? Comment parviendront-elles à briser les rouages de l'Etat et leurs relais de contrôle social ? Comment amorcer la mise en place d'un autre type d'organisation sociale ? Comment les opprimés, les marginalisés, les « non garantis » parviendront-ils à conquérir leur place dans la société ?

Sur ce terrain, les alliés et les ennemis ne se distribuent évidemment pas selon les clivages de la gauche et de la droite. Il est clair que le parti communiste et un certain nombre de courants à l'intérieur du parti socialiste *sont devenus les alliés* naturels du conservatisme social. Sur un certain nombre de points, ils sont susceptibles d'œuvrer dans la « ligne du changement », mais à la condition que ce changement ne modifie en rien l'essentiel des structures et des axiomes de la société actuelle, l'essentiel du pouvoir d'Etat, l'essentiel des hiérarchies et des ségrégations existantes. Déjà, après la Libération, de Gaulle s'était appuyé tout autant sur les communistes et leurs compagnons de route que sur les socialistes pour reconstituer l'économie capitaliste et le pouvoir bourgeois.

*Les forces révolutionnaires,* les forces contestataires issues de *mai 1968* et des luttes pour la défense des libertés, durant l'ère giscardienne, ont donc toutes raisons de soutenir la campagne électorale des socialistes, sans s'éparpiller et perdre leur temps avec les petites candidatures symboliques. Mais cela ne signifie nullement un appel à voter pour la « gauche en général ». L'objectif, c'est d'abattre non seulement la droite traditionnelle, mais aussi la pseudo-gauche bureaucratique : à savoir les communistes et tous ceux qui, dans la gauche, font obstacle à un mouvement de transformation en profondeur. Pas de replâtrage *du centre* gauche, mais pas non plus de replâtrage de l'autre genre de pouvoir conservateur que constitue celui des Marchais et des Séguy. Pas de confiance vague à la gauche en général. Soutien tactique aux éléments de la classe politique et syndicale qui, pour une raison ou pour une autre, peuvent contribuer à débloquer certaines problématiques sociales. Les nationalisations, on s'en fout ! Ce n'est vraiment pas la question ! Ce qui compte, c'est la mise en cause des patrons, nationalisés ou non, des hiérarchies privées *ou publiques,* des bureaucraties d'entreprises, *d'administration aussi bien* que de syndicats et de partis. C'est dès *à présent que nous voulons* changer les rapports sociaux dans les quartiers, *dans les usines,* dans les médias, dans les universités, les écoles, dans les hôpitaux psychiatriques, etc.

Beaucoup de militants ne parviendront certainement pas à s'adapter à la situation nouvelle. Ils ont pris l'habitude de rester sur la défensive et seront incapables de trouver un point d'efficacité au sein de cette nouvelle situation historique. Ils s'efforceront de recomposer leurs organisations et leurs groupuscules, voire de recomposer le mouvement d'après mai 1968. Et pourtant, il s'agit, cette fois, de sortir pour de bon de la défensive, de construire de nouveaux moyens *de prise de* conscience et de coordination per*mettant* de *gagner du terrain* dans tous les domaines de la *transformation sociale.*

Dans *l'immédiat,* nous proposons que toutes ces possibilités *de transformations immédiates* soient explorées au sein de ren*contres, colloques,* séminaires, groupes de travail, etc., qui convergeraient dans des rassemblements importants du type « Assises des libertés et de la vie quotidienne » (par exemple au début juillet et au début octobre. Il ne s'agit nullement je le répète, de prétendre « recomposer » le mouvement, mais de mettre à jour quelque chose d'entièrement nouveau, fonctionnant à la fois comme instrument de coordination pour les luttes immédiates au niveau d'un quartier ou d'une faculté, comme instrument de confrontation et d'articulation de composantes autonomes les unes par rapport aux autres (minorités, marginalités de toutes sortes) et aussi comme instrument d'action *sur* des objectifs généraux. Pluralisme, multicentrage, respect des positions singulières des différentes composantes, et, cependant, capacité de plus en plus affirmée de *se battre sur tous* les terrains, y compris celui des luttes électorales et syndicales : voilà ce que pourraient être les données d'un Regroupement démocratique et révolutionnaire, qui devrait nous permettre de sortir de l'*ornière* dans laquelle nous étions embourbés depuis si longtemps.

(*) Animateur du Centre d'initiative pour de nouveaux espaces de liberté.

Le Monde

# étranger

## EUROPE

### Pologne

# Brusque durcissement

*(Suite de la première page.)*

« *C'est le problème du pouvoir*, a poursuivi M. Rakowski, *qui est à l'ordre du jour en Pologne. Pas celui de Kania, de Jaruzelski ou le mien, mais celui du pouvoir populaire qui est menacé ; et l'existence même de la Pologne en tant qu'Etat est menacée par voie de conséquence.* »

Cette dramatisation pourrait s'expliquer en partie par l'ouverture, ce lundi matin, de négociations entre M. Rakowski et les représentants du syndicat sur la question du règlement judiciaire de l'affaire des violences de Bydgoszcz.

La commission nationale de Solidarité a lancé la semaine dernière un mot d'ordre de grève régional de deux heures pour jeudi 11 juin, afin de protester contre le blocage de l'instruction, qui n'a toujours pas abouti à la désignation des coupables. M. Rulewski, l'un des trois syndicalistes passés à tabac le 19 mars, avait fortement poussé à l'organisation de cette grève, qui embarrasse considérablement le pouvoir dans la mesure où il lui est difficile de faire procéder à des inculpations sans donner libre cours à des révélations allant trop loin. M. Rakowski a donc condamné à nouveau ces violences, qualifiées de « désastre », tout en affirmant que le gouvernement « *a atteint les limites du compromis raisonnable* ».

Pour lui, le but de M. Rulewski « *et de ses amis, visibles et invisibles, est de mettre le parti en jugement et le pouvoir à genoux, en voulant embarquer la classe ouvrière dans une nouvelle grève, à un moment où la Pologne est à bout de souffle, où nous ne recevons plus d'aide de nulle part et où l'impatience croît dans les pays socialistes (...)* ».

### Un étrange message

Ce durcissement soudain contraste totalement avec l'esprit d'ouverture et le calme avec lesquels M. Rakowski avait proposé, jeudi juin, l'ouverture de ces négociations. Il contraste aussi avec la pondération très grande qu'avait montrée la presse officielle en annonçant le mot d'ordre de grève lancé par Solidarité.

Enfin, ce virage à quatre-vingt-dix degrés donne du relief aux rumeurs concordantes qui circulent à Varsovie sur un message que le comité central soviétique aurait fait remettre, vendredi soir 5 juin, à la direction polonaise pour lui demander des preuves tangibles de sa capacité à reprendre la situation en main. Ce message, extrêmement dur, reprocherait aux dirigeants du parti et du gouvernement de ne pas avoir tenu leurs engagements vis-à-vis de leurs alliés. Il réclamerait des mesures contre les manifestations « anarchistes et contre-révolutionnaires », et exprimerait la crainte que le congrès ne change la nature même du parti.

Les rumeurs font aussi état de la présence du maréchal Koulikov à Varsovie, où il avait été officiellement reçu pour la dernière fois le 30 mai. Elles se sont enrichies dimanche soir, peu avant minuit, d'un épisode rocambolesque, avec l'arrivée sur les téléscripteurs des bureaux varsoviens de deux agences de presse occidentales d'un message télex non signé. Présenté comme une « *information confidentielle et anonyme par nécessité* », ce télex est ainsi libellé : « *Le bureau politique a examiné samedi un ultimatum demandant de faire contrôler les principales voies de communication par les armées des pays voisins, suite à la perte de confiance envers la direction du parti et le gouvernement de la Pologne. D'où la brusque convocation du comité central.* »

Ces rumeurs, de toute évidence organisées, sont à enregistrer avec prudence. Ce n'est pas la première fois depuis l'été dernier qu'il en a été lancé, de Moscou ou de Varsovie, tout aussi alarmistes, afin d'intimider la Pologne en y semant la panique. Il faut toutefois remarquer que la prise de contrôle par les forces du pacte de Varsovie des liaisons ferroviaires stratégiques reliant l'U.R.S.S. à la R.D.A. à travers la Pologne, est l'un des scénarios possibles et souvent cité d'une intervention « douce ». Il faut surtout compter avec deux éléments nouveaux et qui peuvent faire toute la différence : d'une part, l'apparition de divergences publiques entre les deux parties ; d'autre part, la proximité du congrès, qui inquiète les capitales alliées, bien que M. Kania soit en passe de resserrer les rangs du POUP autour de sa politique de dialogue — ou, précisément, à cause de cela.

Ce lundi, par exemple, devait avoir lieu au comité central une réunion — maintenant annulée — à laquelle la direction avait convié des délégués des commissions de préparation du congrès des quarante-neuf voïvodies et des représentants des différents courants politiques qui se sont organisés au sein du parti. Les structures horizontales, et le forum de Katowice devaient notamment être représentés. La ligne prudemment rénovatrice de M. Kania serait très probablement sortie renforcée de cette réunion, dans la mesure où la tendance générale, dans les conférences du parti, est à l'élimination des extrêmes. Ces conférences sont, dans toutes les voïvodies, extrêmement animées. Mais le renouvellement total des cadres (90 % au niveau des comités des voïvodies) se fait, dans la quasi-totalité des cas, au profit d'hommes qui, pour être nouveaux, ne sont pas des contestataires patentés.

### « Le renouveau n'est pas l'anarchie »

Artificiel ou non, ce changement total du climat politique ressort aussi avec éclat de la comparaison entre les discours prononcés à une journée d'intervalle par MM. Fiszbach et Rakowski. Le premier secrétaire de Gdansk, qui a été réélu à son poste sans difficulté et qui est l'un des trois membres, avec MM. Barcikowski et Ney, à avoir déjà été désigné comme délégué au congrès, avait notamment déclaré : « *Nous avons assisté au cours de ces derniers mois à moins de transformations que nous ne nous y attendions dans l'Etat et le parti. (...) Il nous manque une vision imaginative des transformations nécessaires au sein du parti et du pays. Une capacité d'aller au-delà des déclarations de bonne volonté nous manque aussi.* »

Faisant allusion aux « *forces anti-socialistes* », M. Fiszbach avait ajouté : « *Chaque système a ses adversaires. Il y en a d'autant plus que l'Etat et le système économique sont moins capables de satisfaire les besoins des citoyens. Nous avons absolument besoin de créer des conditions qui retreindront le champ d'action social de nos adversaires. La Pologne et le parti ont besoin d'un large front d'hommes de bonne volonté, de bon sens, qui croient en les énormes possibilités du système socialiste.* » « *Nous nous opposons*, avait-il dit enfin, *à l'opinion fausse selon laquelle le processus du renouveau ferait par son essence naître l'anarchie.* »

BERNARD GUETTA.

● *La censure polonaise* a saisi, samedi, le texte de la plateforme de revendications du syndicat des fonctionnaires de la milice, récemment constitué mais non encore reconnu par les autorités. Dans ce document, les fondateurs du syndicat demandent notamment des précisions « *sur la responsabilité personnelle de ceux qui ont pris la décision d'intervenir par la force lors des événements de 1956, 1968, 1970 et 1976* ».

Après avoir été lu à la radio à une heure de faible écoute, samedi après-midi, ce texte a été interdit à la diffusion et les responsables de la radio ont été réprimandés. — *(A.F.P.)*

### Union soviétique

#### CONDAMNATION DE DISSIDENTS...

Le psychiatre Anatole Koriaguine, arrêté en février pour avoir déclaré sains d'esprit des dissidents envoyés dans des hôpitaux psychiatriques, a été condamné vendredi 5 juin, à sept ans de détention et cinq ans de relégation pour « *agitation et propagande antisoviétiques* », a-t-on appris à Moscou de source dissidente. A Riga, M. Juris Bumeisters, chef du parti social-démocrate clandestin letton, a été condamné à quinze ans de détention pour « *trahison* », indique-t-on dans les milieux d'exilés lettons de Stockholm. — *(A.P., A.F.P.)*

#### ... et de spéculateurs

En Géorgie, le maire d'un arrondissement de Tbilissi, M. Iouri Kobakhidze, a été passé par les armes pour s'être livré à la spéculation sur les appartements, rapporte le journal *l'Aube de l'Orient*. Condamné à mort en juillet dernier, il avait reçu en trois ans plus d'un million de francs de pots-de-vin. Le même journal révèle une importante fraude dans la production de vin et de jus de fruits, dont les deux instigateurs, MM. Lomidze et Ilarichvili, ont été condamnés respectivement à quinze et onze ans de détention. En Biélorussie, selon le journal *Sovietskaya Bielorussia*, un ouvrier de la région de Grodno, M. Valerian Peslia, a été condamné à cinq ans de camp pour avoir volé et revendu onze visons. — *(A.F.P.)*

### Grande-Bretagne

## Les divisions s'accentuent au sein du parti travailliste

De notre correspondant

Londres. — Malgré le sévère coup d'arrêt porté à l'offensive de M. Benn, chef de la gauche, contre la direction du parti travailliste, la lutte entre les fractions pour le contrôle du Labour demeure incertaine. M. Benn a été durement malmené au cours des derniers jours. Dans son « réquisitoire » prononcé devant le cabinet fantôme, mercredi 3 juin, M. Foot, leader du parti, n'avait pas seulement réaffirmé les droits des parlementaires face à ceux qui voudraient en faire des « *marionnettes* », de simples exécutants des décisions du congrès. Il avait accusé M. Benn de diviser et d'affaiblir le mouvement par son attitude de défi permanent et par ses allégations injurieuses pour ses collègues, en qui, a-t-il dit, « *on ne peut avoir confiance* ». « *C'est ma propre bonne foi que vous mettez en doute* », a répliqué M. Foot, en invitant M. Benn à se présenter contre lui au prochain congrès pour la direction du parti. Mais M. Benn refuse de relever ce défi, confirmant seulement sa candidature pour le poste de leader adjoint.

L'initiative de M. Foot a été soutenue par la grande majorité des parlementaires, y compris les éléments de la gauche modérée, qui, comme M. Shore, trouvent inadmissible que M. Benn s'efforce de discréditer des organismes (gouvernement et cabinet fantôme) auxquels il a appartenu ou appartient encore. Les anciens premiers ministres, MM. Wilson et Callaghan, ont eux aussi dénoncé publiquement M. Benn, et il est vraisemblable que le groupe parlementaire demandera à ce dernier de se plier aux décisions collectives de ses collègues ou de donner sa démission.

Apparemment, M. Benn se sent suffisamment en position de force pour refuser de se retirer. Ses arguments trouvent un large écho auprès des militants des sections locales et des syndicats. La première responsabilité collective des dirigeants parlementaires, dit M. Benn en substance, est d'appliquer les décisions du congrès du parti. Or il n'a pas manqué de citer de nombreux exemples où celles-ci ont été délibérément ignorées, voire inversées, notamment sur les problèmes les plus importants : politique économique, retrait de la C.E.E., désarmement.

M. Foot répond qu'il appartient justement au cabinet fantôme de concilier des motions souvent confuses et contradictoires ; par exemple, à quelques minutes d'intervalle, le dernier congrès de Blackpool se prononçait d'abord contre, puis pour la politique des revenus, et recommandait le désarmement unilatéral, l'interdiction des bases américaines en Grande-Bretagne, tout en souhaitant le maintien du pays dans l'OTAN.

Néanmoins, M. Benn touche une corde sensible chez les militants de la base, en évoquant les abus de confiance, pour ne pas dire la trahison, des dirigeants parlementaires. Ses chances de battre M. Healey au congrès d'octobre se sont améliorées.

Même si M. Benn échoue cette année, de nombreux observateurs pensent qu'il devient de plus en plus difficile de freiner ce que certains appellent son « *irrésistible ascension* ». Sous son impulsion, le parti a modifié ses statuts dans un sens favorisant la gauche. Seule une offensive déterminée de la direction du parti en direction des grands syndicats pourrait modifier ces réformes, approuvées dans une certaine confusion en janvier. Mais, par tempérament et par conviction, M. Foot ne veut pas livrer une bataille dont il pense qu'elle aggraverait les divisions du parti. D'autre part, sur le fond, ses vues sont très voisines de celles de M. Benn, et le débat entre les deux rivaux ne porte pas tant sur la politique que sur l'organisation et l'équilibre des forces au sein du parti. Le centre et la droite du parti pourraient donc préférer M. Shore, chef de la gauche modérée, à M. Healey, trop marqué à droite, pour arrêter l'ascension de M. Benn, dont la promotion ne pourrait, pensent-ils, qu'encourager de nouveaux ralliements aux sociaux-démocrates.

HENRI PIERRE.

### Espagne

## L'aile démocrate-chrétienne du parti gouvernemental préconise une alliance avec la droite

De notre correspondant

Madrid. — Les dissensions s'aggravent dans les rangs de l'U.C.D. (Union du centre démocratique), le parti gouvernemental. Plusieurs députés prônent la formation d'une nouvelle majorité pour affronter la crise politique.

Cependant, le Sénat a entamé la discussion du projet de loi sur le divorce, difficilement approuvé par le congrès des députés le 7 avril. L'aile démocrate-chrétienne de l'U.C.D., se faisant l'écho des critiques de l'Eglise, avait mené la bataille contre le projet élaboré par le ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez, de tendance social-démocrate. Aujourd'hui, les démocrates-chrétiens veulent relancer l'offensive au Sénat, et ils ont préparé une quinzaine d'amendements.

D'autre part, une cinquantaine de députés de l'U.C.D. ont présenté, sans consulter leur parti, une proposition de loi polémique : la création de canaux de télévision privés. Enfin, la discussion attendue au Congrès de la loi d'autonomie universitaire avive encore plus au sein du parti gouvernemental les divergences entre démocrates-chrétiens, partisans de l'enseignement privé, et sociaux-démocrates qui définissent avant tout l'éducation comme un service public.

Tirant la leçon de cette situation, l'un des principaux dirigeants du groupe démocrate-chrétien, le député Oscar Alzaga, propose un rapprochement de l'U.C.D. avec l'Alliance populaire (droite) dirigée par M. Fraga Iribarne, ancien ministre de Franco. M. Alzaga souhaite former un grand parti de droite, rassemblant ce que M. Fraga appelle la « majorité naturelle », seule susceptible, selon lui, de battre le P.S.O.E. aux élections de 1983. Les sondages montrent en effet que l'écart ne cesse de se creuser entre les socialistes et l'U.C.D. Le 28 mai, *Diaro 16* accordait 42 % des intentions de vote au P.S.O.E. contre 23,6 % au parti au pouvoir.

Une telle formation de droite ne pourrait qu'exclure les éléments sociaux-démocrates de l'U.C.D., en particulier, M. Fernandez Ordonez que l'on voit mal cohabiter avec M. Fraga. Promoteur en 1977 de la réforme fiscale, principal défenseur de la loi sur le divorce, le ministre de la justice s'est attiré successivement l'inimitié du patronat et de l'Eglise, deux institutions dont un nouveau parti de droite veillerait, au contraire, à se rapprocher. Les sociaux-démocrates de l'U.C.D. pourraient se rapprocher des socialistes, facilitant à ces derniers un éventuel accès au pouvoir.

Si les sondages montrent une chute de l'U.C.D., ils indiquent, en revanche, une hausse du prestige de M. Calvo Sotelo, le chef du gouvernement qui s'est jusqu'à présent abstenu de se prononcer face aux divisions de son parti. Il estime que, le renforcement de sa politique passe en réalité par une concertation avec le P.S.O.E. et ses cent dix-neuf députés plutôt que par la fusion avec la demi-douzaine de députés de l'Alliance populaire. C'est avec les socialistes que le gouvernement recherche, un accord sur la nouvelle politique des autonomies. Mais combien de temps M. Calvo Sotelo réussira-t-il à freiner les tendances centrifuges de son parti ?

THIERRY MALINIAK.

### Allemagne fédérale

#### LA POURSUITE DE L'AIDE A LA TURQUIE DÉPENDRA DU RÉTABLISSEMENT DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES.

*(De notre correspondant.)*

Bonn. — Une résolution, votée à l'unanimité le 5 juin par le Bundestag, lie la poursuite de l'aide fédérale à la Turquie au rétablissement des libertés et des droits démocratiques dans ce pays. L'aide de 460 millions de marks, qui est prévue dans le budget de 1981, n'a été approuvée qu'avec l'espoir que très bientôt « *un gouvernement élu de façon démocratique* » préservera les droits et les libertés en Turquie.

Les députés demandent notamment au gouvernement militaire d'Ankara le rétablissement de la liberté des partis, des syndicats et de la presse. Il souhaitent que le gouvernement turc annonce un calendrier pour le retour « *aussi proche que possible* » à un régime démocratique, que les accusations faisant état de tortures dans les prisons soient examinées et les coupables sanctionnés, enfin que l'état d'exception soit aboli.

Le gouvernement de Bonn devra présenter l'an prochain un rapport sur le retour à la démocratie en Turquie, avant que la poursuite de l'assistance soit discutée au Parlement. Seules les préoccupations touchant le rôle de la Turquie dans l'organisation du flanc sud de l'OTAN ont, semble-t-il, dissuadé le Bundestag de suspendre dès maintenant l'assistance à Ankara.

La même unanimité entre chrétiens démocrates, sociaux-démocrates et libéraux s'est manifestée lorsqu'il s'est agi de limiter l'immigration turque en République fédérale. Les ministres-présidents des Laender ont demandé que le droit de libre circulation soit restreint pour les nationaux des pays qui adhéreront à la Communauté. Il ne fait guère de doute qu'ils pensaient, avant tout, à la Turquie.

JEAN WETZ.

## AMÉRIQUES

*La visite du président mexicain à Washington*

## MM. Reagan et Lopez Portillo font des analyses opposées de la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes

Mexico. — La visite à Washington commencée, le dimanche 7 juin, par le président Lopez Portillo et sept de ses ministres n'a pas, contrairement à l'habitude, fait l'objet des grands titres de la presse du jour. La préférence était donnée à un événement imprévu et d'une grande importance tant au plan intérieur qu'international survenu dans la soirée de samedi : la démission de M. Jorge Diaz Serrano, directeur général de Pemex. Il s'agit de l'entreprise nationale chargée de définir et d'appliquer la politique pétrolière du Mexique, sorte d'Etat dans l'Etat, dont on comprend l'importance quand on sait que le pays tire du pétrole les trois quarts de ses devises.

Le motif officiellement invoqué tient aux désaccords provoqués au sein du gouvernement par la décision prise en début de semaine par M. Serrano de réduire le prix du brut mexicain de 34,60 dollars le baril à 30,60 dollars. Les techniciens lui reprochent de susciter un manque à gagner supérieur à celui qu'aurait signifié une réduction de 10 % de la production exportable (mesure prise par la majorité des membres de l'OPEP) tout en entraînant une réduction des réserves. Les politiques se sont élevés contre une mesure aussi éloignée de la position de l'OPEP, dont on s'attache ici à suivre les grandes orientations, sans pour autant être membre de l'organisation.

L'importance de cette démission pour la vie politique mexicaine tient à ce que l'ancien directeur de Pemex était considéré comme un possible candidat à la présidence, souvent même comme un des favoris. Au plan international, survenant à la veille de la visite à Washington, elle devrait permettre, si l'on en croit un éditorial du journal *Uno mas*, au président Lopez Portillo de se présenter à Camp David sans que pèsent sur lui « *des soupçons quant au comportement du pays sur le marché du pétrole, et avec une autorité morale entière pour aborder les problèmes d'intérêt multilatéral pour la région et pour le reste du monde* ».

De notre correspondant

Rien n'a été dit officiellement sur les thèmes qui seront abordés par MM. Lopez Portillo et Reagan. Mais on s'attend ici que les discussions portent essentiellement sur les échanges commerciaux, l'émigration des travailleurs mexicains qui entrent aux Etats-Unis sans papiers, la politique pétrolière, les droits de pêche et la délimitation des eaux territoriales. Autant de problèmes qui sont traditionnellement source de tension entre les deux pays et dont nul n'espère qu'ils soient réglés en quelques heures.

Le Mexique demandera également que soit enfin ratifié par le Sénat l'accord maritime signé en 1978, mais non encore appliqué, ce qui avait entraîné de sérieux différends à la fin de l'année dernière.

Sur toutes ces questions, le dialogue est essentiel pour chacun des deux pays puisque le Mexique est le troisième partenaire commercial des Etats-Unis, après le Canada et le Japon, et son quatrième fournisseur en pétrole, tandis que les Etats-Unis sont à la fois le premier client et le premier fournisseur du Mexique.

### Le sommet Nord-Sud

Dans le domaine multilatéral, les discussions devraient porter principalement sur le sommet Nord-Sud qui doit se tenir au Mexique en octobre de cette année. M. Lopez Portillo tentera sans doute de faire revenir M. Reagan sur sa décision de n'y assister qu'au cas où M. Fidel Castro en serait exclu. Cette exigence a été qualifiée ici de « *chantage* », y compris au sein du parti révolutionnaire institutionnel.

Les deux présidents ont, en outre, une interprétation diamétralement opposée de la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes. On accepte mal ici la volonté exprimée par Washington de faire de la région un des points de l'affrontement Est-Ouest. Le Mexique maintient d'excellentes relations avec les révolutions de Cuba et du Nicaragua. Il est en faveur d'une solution négociée au Salvador et ne peut qu'être préoccupé par l'éventuelle reprise d'une coopération militaire entre les Etats-Unis et le Guatemala.

Dans les milieux proches du ministère des relations extérieures, on s'est pourtant attaché à souligner dans les derniers jours que ces divergences de vues ne devraient pas altérer la bonne entente entre les deux chefs d'Etat. Ils ne peuvent pas se le permettre, et leurs contacts passés ont été, sur le plan personnel, excellents. On insiste ici sur le fait que, ayant exercé les fonctions de gouverneur de Californie, Etat-frontière, le président Reagan est sensible aux questions mexicaines.

M. Lopez Portillo vient de déclarer que les 3 000 kilomètres de frontière entre les deux pays devraient « *servir plus à les unir qu'à les séparer* ». Mais il n'a pas oublié, comme le rappelait un éditorial récent, que son pays « *s'est hissé au rang de nation face au défi que représente le fait d'être le voisin des Etats-Unis* ».

M. Reagan, pour sa part, veut redéfinir les relations de son pays et de l'Amérique latine et privilégier les rapports avec le Mexique reconnu comme puissance intermédiaire, par exemple dans le projet de mini-plan Marshall pour l'Amérique centrale et les Caraïbes. La conciliation de ces deux préoccupations est difficile dans la mesure, précisément, où Mexico ne peut accepter ce qui ressemble fort à un retour à la doctrine de Monroe mise au goût du jour, et à une tentative d'imposer la suprématie américaine aux deux Amériques.

FRANCIS PISANI.

● *Le comité de coopération France-Nicaragua*, créé pour instaurer dans les domaines scientifiques et techniques « *un travail concret de solidarité* », se propose d'établir des contacts entre universitaires, chercheurs et techniciens français et nicaraguayens, et de favoriser les échanges : organisation de cours au Nicaragua, accueil de boursiers, envoi de documentation, etc. — Renseignements, adhésions (100 F) : X. Guyon, bât. 425, Faculté, 91405 Orsay.

**Le Monde**

*publiera dans son prochain numéro*

- **POLITIQUE** : La Vendée en état de choc, un reportage de Nicolas Beau.
- **MÉDECINE** : L'hôpital et l'argent, le deuxième article de Claire Brisset.
- **Régions** : Gaz de France cherche des sites pour loger ses réserves.

# DIPLOMATIE

## Le voyage de M. Suzuki en Europe

*(Suite de la première page.)*

Certes, il est essentiel que le dialogue ait lieu. On peut cependant craindre, au vu du contentieux, que les positions passives, voire défensives, dans lesquelles M. Suzuki semble être enfermé dès le départ *favorisent moins* la solution des problèmes que la frustration des Européens. D'autant que certains diplomates voient *dans cette visite une* tentative faite pour désamorcer les critiques auxquelles les Japonais s'attendent le mois prochain lors du sommet d'Ottawa.

*Compte tenu de l'importance des dé*séquilibres commerciaux, des concessions faites à Washington et aussi de la modicité relative des contributions de Tokyo en matière de défense, d'aide au développement et de participation au dialogue Nord-Sud, on craint, dans ces milieux, que le tour de piste pressé de M. Suzuki n'apparaisse à certains sinon comme une provocation, du moins comme un manque de solidarité à l'égard des partenaires en difficultés, et comme *une fin de non-recevoir à leurs mises* en garde.

Celles-ci n'ont pas manqué depuis quelques mois. En novembre, le *conseil des ministres de la C.E.E.* avait publié un texte critiquant la stratégie et les pratiques commerciales japonaises. En février, il avait placé certains produits nippons « *sous surveillance* ». Entre-temps, les délégations européennes s'étaient succédé ici sans rien obtenir, et *le déficit commercial entre l'Europe* et le Japon, inexorablement, avait augmenté de 46 % au cours du premier trimestre. En avril dernier, Mme Veil soulignait, au nom de l'Assemblée européenne, « *les préoccupations nées de l'attitude dilatoire manifestée par les Japonais (...), attitude qui contraste avec les compromis conclus par le Japon avec les Américains* ». Elle ajoutait : « *Le déséquilibre croissant des échanges conduirait, s'il n'y était porté remède, à des conséquences dramatiques, non seulement sur le plan économique, mais aussi sur le plan politique.* »

On parle dans les milieux européens d'une « *bombe à retardement* » japonaise que trois éléments *rendent explosive*. D'abord le déficit très important (et désormais jugé structurel) de la balance commerciale C.E.E.-Japon : il est passé de 1,3 en 1973 à 11 en 1980. Ensuite la concentration des exportations nippones sur des secteurs industriels vitaux de l'Europe, avec des effets *dévastateurs. Le troisième élément a* trait au caractère « *excessivement impénétrable* » du marché intérieur japonais.

De toute évidence, Tokyo estime *qu'il y a encore de la marge avant* l'explosion et M. Suzuki n'a pas été chargé de jouer le rôle d'artificier. « *Aide-toi, le ciel t'aidera* », semble dire le Japon à l'Europe. Pour le *reste, chacun avance arguments et* contre-arguments plus ou moins justifiés. Le dialogue de sourds se poursuit, les dérèglements du système aussi.

*Difficile* sur le plan commercial, le voyage de M. Suzuki prend également place dans un contexte politique qui paraît, *a priori*, doublement défavorable. D'une part, le premier ministre, par ses *maladresses* et ses ambiguïtés, a aggravé l'imbroglio diplomatique et la crise politique intérieure provoqués le mois dernier par la controverse sur l'alliance américano-japonaise et sur l'introduction au Japon d'engins nucléaires. Il en sort affaibli.

D'autre part, M. Suzuki arrive dans une Europe où les changements et les *incertitudes politiques* ne favoriseront vraisemblablement pas l'harmonisation des dialogues. Les Japonais pourraient être tentés de mettre à profit ce manque de cohésion. Ils *se défendent de l'envisager. Il n'est* d'ailleurs pas dans leur intérêt d'affaiblir ou de pousser dans les voies du protectionnisme un ensemble certes mal en point mais dont le *Japon tire encore le plus grand* profit.

**R.-P. PARINGAUX.**

### LES RELATIONS ENTRE PARIS ET MOSCOU NE SERONT PAS « NORMALES » TANT QUE LES SOVIÉTIQUES SERONT EN AFGHANISTAN déclare M. Cheysson à Washington

Washington *(A.F.P.)*. — M. Cheysson a annoncé samedi *6 juin à Washington qu'il* rencontrerait en septembre M. Gromyko, vraisemblablement *en marge de l'Assemblée de l'O.N.U.*

Il a d'autre part laissé entendre, au cours d'un petit déjeuner de presse, qu'il n'y aurait pas de sommet franco-soviétique aussi longtemps que les Soviétiques occuperont l'Afghanistan. « *Tant que les troupes soviétiques seront en Afghanistan, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il y ait des relations normales entre la France et l'U.R.S.S.* », a déclaré M. Cheysson. Le ministre a ajouté qu'il souhaitait qu'il y ait « *dans les semaines qui viennent possibilité de mouvement* » et que les Soviétiques soient « *en mesure d'indiquer les modalités d'un retrait de leurs troupes d'Afghanistan* ». A propos de la Pologne, M. Cheysson a déclaré que ce qui s'est passé dans ce pays est « *bouleversant* ». « *C'est un phénomène extraordinaire et rien ne doit être fait à l'extérieur qui menace ce développement*, a-t-il ajouté. *Nous avons la conviction qu'il se passe en Pologne quelque chose de fondamental et nous sommes prêts à aider les Polonais, s'ils le demandent.* »

Avant de partir pour Washington, M. Cheysson avait reçu mardi l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tchervonenko, porteur d'un message de M. Gromyko, invitant le ministre des relations extérieures à le rencontrer.

**[L'usage de sommets franco-soviétiques biannuels a été établi à la fin de la présidence de Georges Pompidou. Bien que MM. Giscard d'Estaing et Brejnev aient signé une déclaration établissant ces rencontres « sur une base périodique » (17 octobre 1975) les sommets franco-soviétiques n'ont jamais été réguliers. M. Brejnev n'a pas rendu à M. Giscard d'Estaing sa dernière visite en U.R.S.S. (26-28 avril 1979), mais tous deux se sont entretenus de la situation internationale et surtout de l'Afghanistan à Varsovie, le 19 mai 1980.]**

## La première visite en Union soviétique du président Chadli Bendjedid relancera la coopération entre Moscou et Alger

De notre correspondant

Alger. — Pour sa première visite officielle en Europe, le président Chadli Bendjedid a choisi Moscou, où il se rend ce lundi 8 juin pour quarante-huit heures, avant d'aller vingt-quatre heures à Sofia. Le geste, symbolique, témoigne de la fidélité à une amitié nouée lors de la lutte de libération, et de la constance d'une coopération poursuivie sans interruption depuis l'indépendance. Ce voyage survient cependant plus de deux ans après *l'élection du successeur* de Boumediène qui, lui, s'était rendu à Moscou six mois seulement après *avoir accédé au pouvoir*, le 19 juin 1965. M. Chadli, de surcroît, fait cette visite après avoir *dû fait cette visite après avoir* plaidé inlassablement en faveur du non-alignement dans onze *capitales africaines et dénoncé* les interventions étrangères sur le continent.

Amitié, donc, mais excluant toute inféodation. Les relations privilégiées de Boumediène avec les Soviétiques avaient laissé planer sur ce point, particulièrement dans les capitales arabes conservatrices, une équivoque que M. Chadli s'est attaché à dissiper en réaffirmant avec force l'islamité de l'Algérie et de ses dirigeants.

Au cours de ce voyage préparé depuis plusieurs mois, le président algérien évoquera avec M. Brejnev l'aggravation de la situation au Proche-Orient et lui demandera, sans doute, des précisions *sur la proposition soviétique* de réunir une grande conférence internationale. M. Chadli interrogera aussi *ses interlocuteurs sur* leurs intentions concernant l'Afrique. On apprécie, certes, à Alger le *soutien fourni par Moscou* aux luttes de libération, mais l'on se pose des questions sur la nature des accords passés avec le colonel Kadhafi lors de son voyage en U.R.S.S. Enfin, tout en condamnant le retour à la guerre froide et en dénonçant la politique de la nouvelle administration américaine, l'Algérie reste plus que réservée sur l'intervention soviétique en Afghanistant, même si elle s'est abstenue de la condamner nettement pour ne pas, dit-on, faire le jeu de Washington.

La visite de M. Chadli, accompagné de MM. Brahimi (planification) et Yalla (finances), recera surtout des relations *économiques* et la *coopération* bilatérale. Après l'indépendance, l'Union soviétique avait pris une *part active à l'industrialisation et* au développement de l'Algérie, participant à la première phase *puis à l'extension de l'aciérie d'El* Hadjar, équipant le complexe minier de plomb et de zinc d'El Abed, construisant la centrale thermique d'Annaba, etc.

Dans le domaine de la formation, les Soviétiques encadrent l'Institut national des hydrocarbures et de la chimie, l'institut de la métallurgie et des mines, et celui des industries légères. Ils ont édifié une trentaine de centres professionnels et techniques. Quelque trois mille cinq cents experts soviétiques travaillent en Algérie dans les secteurs les plus divers, mais surtout dans l'enseignement supérieur, où ils sont mille huit cents. Efficaces, discrets, disciplinés, ils reviennent beaucoup moins cher que les coopérants occidentaux.

### La fourniture de matériel militaire

Cette coopération était fondée financièrement sur l'octroi en 1963-1964 de 205 millions de roubles (100 milliards d'anciens francs français) de crédits remboursables en marchandises. Mais ils sont à peu près épuisés. Depuis 1976, aucun nouveau grand projet *n'a pris la relève de ceux qui* étaient terminés. Ecartés du secteur industriel, les Soviétiques *fournissent, en revanche, des* quantités de plus en plus importantes de matériel militaire, en *particulier après qu'a éclaté le* conflit du Sahara occidental.

L'armée algérienne est équipée à 95 % par les Soviétiques qui lui vendent les matériels les plus sophistiqués comme les chasseurs Mig-25, les chars T-72 et les fusées Sam-9, et les conseillers militaires soviétiques seraient au nombre de deux mille cinq cents. Certains dirigeants souhaitent nuancer ces choix : ils prônent donc une relance de la coopération industrielle avec Moscou et les pays de l'Est, et une diversification des approvisionnements en armements.

*Dans un premier temps, l'Algé*rie va s'orienter vers la fabrication sur place de munitions et d'armes légères. En revanche, les relations commerciales et économiques avec l'U.R.S.S. devraient connaître un développement rapide grâce à l'octroi par Moscou d'une ligne de crédits en devises équivalant à 1 630 millions de francs français, remboursables en dix ans au taux de 7 %. Les Soviétiques se verront ainsi confier plusieurs des projets inscrits au nouveau plan quinquennal, et notamment la construction de la centrale thermique de Jijel, d'une puissance de 630 mégawatts, la réalisation d'une cimenterie de 500 000 tonnes, l'extension de l'unité de verre plat d'Oran et l'édification d'une vingtaine de centres professionnels. Indépen*damment de ces crédits, ils pose*ront un gazoduc de 1 000 kilomètres de long entre Ahar et *Hassi R'Mel, le financement* étant assuré par l'Algérie. L'exécution de tous ces projets devrait entraîner une hausse sensible des échanges commerciaux, qui n'atteignaient plus, en 1979, que 500 millions de dinars environ, au total.

**DANIEL JUNQUA.**

# A TRAVERS LE MONDE

### Sénégal

● M. PHILIPPE SENGHOR, fils de l'ancien président du Sénégal, est décédé, dimanche matin 7 juin, des suites d'un accident de voiture qui a fait une seconde victime, de nationalité allemande. Etudiant en droit, âgé de vingt et un ans, il était le troisième et le plus jeune enfant du président et l'enfant unique de Mme Colette Senghor, que l'homme d'État sénégalais avait épousée en secondes noces.

M. et Mme Senghor, qui étaient en France au moment de l'accident, sont rentrés à Dakar dimanche.

M. Mitterrand a adressé à M. Senghor un message de condoléances. — *(A.F.P.)*

### Yougoslavie

● PROFANATION DE TOMBES AU KOSOVO. — Un cimetière serbe a été profané jeudi 4 juin dans la province autonome du Kosovo, peuplée en majorité d'Albanais, a annoncé samedi l'agence Tanjug. Des inconnus ont endommagé neuf monuments funéraires dans un village des environs d'Urosevac. En avril dernier plusieurs dizaines de tombes serbes avaient été profanées dans le village de Bresje. — *(A.F.P.)*

# ASIE

### Afghanistan

#### LA TÉLÉVISION SOVIÉTIQUE PRÉSENTE UN FILM SOULIGNANT LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA « NORMALISATION ».

Moscou *(A.F.P.)*. — Pour le Kremlin, l'Afghanistan n'est pas une affaire classée et, samedi 6 juin, la télévision soviétique a évoqué pendant une heure « *les effroyables conséquences de la guerre* » dans ce pays.

Si, pendant des mois, Moscou a tenté de donner une image rassurante de la situation à Kaboul, démentant les informations occidentales sur la résistance au régime prosoviétique de M. Karmal, une thèse toute différente a été présentée cette fois aux téléspectateurs.

Des hôpitaux et des écoles détruits, des routes et des ponts *minés, une mère en tchador,* pleurant devant la tombe de son fils « *abattu par les bandits* », un *misérable cimetière dans le désert* où reposent 800 victimes de la « *contre-révolution* » : l'Afgha*nistan n'est pas sur le chemin de* la normalisation, à en croire le reportage, qui dénonce « *la guerre non déclarée contre Kaboul par les mercenaires entraînés au Pakistan* ».

Pour faire valoir cette idée — et indirectement celle de la nécessité du maintien des troupes soviétiques en Afghanistan — la télévision a présenté des images-chocs, généralement bannies sur les petits écrans en U.R.S.S. : cadavres mutilés, photos de massacres ou préparation de l'exécution collective par des « *mercenaires* » de « *paysans ayant accepté les terres distribuées par la révolution* ».

L'analyse de la situation n'a pas varié depuis l'intervention soviétique à Kaboul, en décembre 1970.

### La fin de la tournée du premier ministre chinois

#### PÉKIN EST PRÊT A COOPÉRER AVEC LES PAYS DE L'ASIE DU SUD POUR FAIRE FACE « A LA MENACE DIRECTE DE L'U.R.S.S. »

Dacca *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Avant de quitter Dacca, lundi 8 juin, au terme d'une tournée au Pakistan, au Népal et au Bangladesh, le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, s'est incliné sur la tombe du président Ziaur Rahman, récemment assassiné. Un communiqué, publié à l'issue de la visite, souligne que, « *dans les circonstances actuelles, [celle-ci] réaffirme de façon éloquente l'amitié, la sympathie et la solidarité qui unissent les deux peuples et illustre la décision personnelle du premier ministre chinois de faire preuve de bonne volonté envers le Bangladesh.* »

Au Népal, M. Zhao Ziyang avait déclaré, dimanche 7 juin, qu'en raison de l'invasion soviétique en Afghanistan une « *menace directe de l'U.R.S.S.* » pèse sur les pays de l'Asie du Sud. « *Dans ces circonstances, la Chine est prête à développer ses relations de coopération, amicales et appropriées* », avec ces pays.

Evoquant la visite que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, doit faire à la fin du mois à New-Delhi, le premier ministre a dit : « *Nous devons améliorer nos relations et vivre en paix (...). Il y a des problèmes frontaliers entre la Chine et l'Inde, de même que des divergences concernant nombre de questions importantes. Si les deux parties ont le réel désir d'améliorer les relations bilatérales, je pense que ces problèmes peuvent être résolus progressivement à la faveur d'entretiens amicaux.* »

### Sri-Lanka

#### LE PARTI GOUVERNEMENTAL CONTROLE LA MAJORITÉ DES CONSEILS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT.

Sri-Lanka *(U.P.I., A.P., A.F.P.)*. — Des irrégularités dans le nord de Sri-Lanka, où ont eu lieu des incidents qui ont fait six morts, avaient conduit à différer la publication des résultats des élections, jeudi 4 juin, des membres des conseils régionaux de développement, organismes créés afin de décentraliser certaines activités économiques et sociales.

Selon les résultats provisoires, le parti national unifié, au pouvoir à Colombo, aurait obtenu le contrôle de dix-huit des vingt-quatre conseils régionaux.

Le gouvernement avait proclamé l'état d'urgence avant la clôture du scrutin sur tout le territoire. Trois partis d'opposition avaient donné des consignes boycottage. Aussi bien la participation n'a-t-elle pas excédé 35 %.



# AFRIQUE

### Maroc

#### A LA SUITE DE MANIFESTATIONS HOSTILES

## Le gouvernement réduit de moitié les hausses sur les produits de première nécessité

De notre correspondant

Rabat. — Devant la levée de boucliers provoquée par des mesures de hausse des prix des produits de première nécessité décidées la semaine dernière, le *pouvoir* a reculé : dans un communiqué publié dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 juin, il a annoncé une réduction de moitié de ces augmentations.

*Le communiqué précise que « après l'évaluation objective des différents aspects du problème et de ses implications, le premier ministre a soumis au roi un rapport sur la question avec un ensemble de proposition adéquates* ». En fait, cette crise rappelle celle qu'avait suscitée le projet de sélection des bacheliers pour l'entrée à l'université au début de l'été 1980 : dès septembre, le colloque d'Ifrane, convoqué et présidé par le roi Hassan II, avait rapporté *les mesures prises par le* ministre de l'éducation nationale. Cette fois, ce n'est plus un seul ministre qui se trouve désavoué, mais le gouvernement tout entier.

*Des manifestations et des grèves* sporadiques avaient éclaté, notamment à Casablanca, capitale économique, et dans la région de l'Oriental (province d'Oujda), où elles *avaient pris, selon le journal socialiste Al Moharrir* des formes violentes, en particulier dans la ville de Berkane. La C.D.T. (Confédération démocratique du travail), pro*che de l'U.S.F.P. (Union socialiste des forces populaires)*, avait convoqué ses militants à des réunions le dimanche 7 juin. Le résultat de ces délibérations devait être commu*niqué à la presse lundi soir.*

Les hausses annoncées vendredi étaient, il est vrai, particulièrement brutales, allant *jusqu'à* 85 % des prix de détail du sucre, de l'huile, de la farine, du lait et du beurre, produits taxés. Le communiqué justifiait cette mesure par la nécessité d'alléger les charges de la caisse de compensation, qui atteindraient 2,20 milliards de dirhams (1 dh = 1,05 F) en 1981, soit 0,80 milliards de plus que le montant *initialement prévu*.

L'unique député communiste à la Chambre, M. Ali Yata, avait déposé vendredi 5 juin devant le Parlement un projet de motion prévoyant l'an*nulation pure et simple des derniè*res hausses. Aux protestations des communistes et des socialistes s'étaient ajoutées celles des partis au pouvoir, l'Istiqlal et le Rassem*blement national des* Indépendants (R.N.I.), qui a éclaté récemment en deux groupes rivaux.

Le mécontentement suscité par les hausses de prix alourdit le climat *politique au moment* où une épreuve de force risque d'opposer le palais au parti socialiste après les menaces adressées par Hassan II à *l'U.S.F.P.* au cours de sa conférence de presse du lundi 1er juin (*le Monde* du 3 juin).

Les poursuites engagées le mois dernier contre le directeur de la presse socialiste, M. Mohamed Yazghi, *accusé de diffamation à l'en*droit du cheikh Zayed, président de l'Etat des Emirats arabes unis, avaient constitué un avertissement. *Al Moharrir* avait reproduit une *dépêche de l'Agence France-Presse* sur le « *mariage du siècle* » du fils du cheikh Zayed, qui avait coûté 35 millions de dollars, en l'accompagnant, il est vrai, d'un commen*taire (1)*.

Si le roi s'était contenté de justifier la demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Yazghi, qui est aussi député, l'U.S.F.P., dont le secrétaire général, M. Abderrahim Bouabid, nous a affirmé que son parti la voterait simplement pour embarrasser le pouvoir ne s'en serait *pas émues outre mesure.*

*Mais* l'opposition socialiste se trouve menacée d'interdiction pure et simple. Le roi lui a dit, en substance, que si ses quinze députés quittaient le Parlement, cette opposition se placerait dans l'illégalité et que le palais en tirerait les conséquences.

C'est du moins ainsi que les dirigeants socialistes interprètent les déclaration du souverain, auxquelles d'autres observateurs attribuent le sens d'une mise en garde moins menaçante.

**ROLAND DELCOUR.**

(1) *L'Agence France-Presse* nous demande de préciser à ce propos que la dépêche de l'A.F.P. était « *factuelle* » et « *n'était pas écrite sur un mode ironique* » contrairement à ce qu'aurait pu laisser croire un précédent article de notre correspondant (*le Monde* du 14 mai).

### Tunisie

## Le Mouvement de l'unité populaire et le Mouvement de la tendance islamique demandent à constituer des partis

*De notre correspondant*

Tunis. — Le Mouvement de *l'unité populaire (MUP)*, dont M. Admed Ben Salah est le secrétaire général, et le courant islamique, animé par un professeur de philosophie, M. Rached Ghannouchi, viennent d'annoncer qu'ils avaient déposé au ministère de l'intérieur des demandes d'autorisation à se constituer en parti politique.

Ainsi, malgré les réserves des uns et le scepticisme des autres, les différents mouvements d'opposition entendent se manifester officiellement avant même que le pouvoir — qui ne paraît pas pressé — précise dans quelles conditions sera instauré le multipartisme dont le président Bourguiba a reconnu le principe en avril.

Le gouvernement a déjà été saisi de demandes de reconnaissance légale par le Mouvement des démocrates socialistes (M.D.S.) depuis 1978, la tendance du Mouvement de l'unité populaire opposée à M. Ben Salah, qui continue de se réclamer du même sigle, en 1980, et le mois dernier, par le Rassemblement national arabe (R.N.A.). Le parti communiste a, quant à lui, demandé la levée de la « suspension » dont il est frappé depuis 1963.

Dans un communiqué annonçant sa décision de se constituer en formation politique, le MUP, dirigé par M. Ben Salah a émis des doutes « *quant à la capacité du pouvoir de transcender ses complexes et ses chimères et de reconnaître à tous les mouvements d'opposition le droit à la différence sans condition ni préalable* ». Mais, ajoute-t-il, « *comme il n'y a pas d'autres solution que cette reconnaissance des libertés, si nous voulons éviter à notre pays l'aventure et le chaos, nous devons jouer le jeu et nous prenons le pouvoir au mot* ».

Pour sa part, le Mouvement de la tendance islamique (M.T.I.) œuvrera entre autres à « *ressusciter la personnalité islamique de la Tunisie afin qu'elle recouvre son rôle en tant que grand foyer de la civilisation islamique en Afrique* » et pour que soit mis un terme à « *la situation de suivisme, d'aliénation et de déperdition actuelle* ». Le M.T.I. souhaite notamment l'animation des mosquées « *en tant que centres de culte et de mobilisation populaire* », l'adoption « *d'un concept global de l'islam* » à appliquer dans les secteurs économique, social, culturel, « *une pratique de l'action politique loin de la laïcité et de l'opportunisme* » et une consolidation de l'arabisation « *tout en demeurant ouverte aux langues étrangères* ».

Les dirigeants du mouvement islamique ont déjà fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention de présenter de candidats aux élections législatives anticipées en prévision desquelles les députés ont adopté en première lecture, le samedi 6 juin, un amendement constitutionnel en fixant l'organisation pour le 31 décembre au plus tard. Expliquant cette décision, l'un des dirigeants, M. Abdelfatah Mourou, écrivait récemment dans l'hebdomadaire *Maghreb* : « *Nous redoutons de prendre part à une facétie démocratique. Nous refusons de jouer un rôle de figurant et de servir de complément au décor.* »

***MICHEL DEURÉ.***



Le Monde

# politique

## M. MITTERRAND A SOLUTRÉ : « L'ÉTAT DE GRACE EST APPELÉ A DURER PLUSIEURS MOIS »

M. François Mitterrand a effectué, dimanche 7 juin en fin de matinée, l'escalade de la Roche de Solutré, près de Cluny (Saône-et-Loire) comme il le fait à la Pentecôte depuis trente-quatre ans. Le président de la République était accompagné de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, Jack Lang, ministre de la culture et de son beau-frère, le comédien Roger Hanin.

A l'issue du déjeuner pris en famille au *Relais de Solutré*, auberge tenue par le maire radical de gauche de cette commune, M. Mitterrand s'est entretenu avec les journalistes. « *Je ne veux pas*, leur a-t-il dit, *que ma vie personnelle devienne un spectacle, mais il faut bien admettre qu'elle s'imbrique désormais dans ma vie publique.* »

Le président de la République a expliqué pourquoi il avait eu raison, avant son élection, de prévoir qu'il bénéficierait d'une période d'« *état de grâce* » après son entrée à l'Elysée.

« *Il y a eu un tel investissement sentimental, idéologique et politique durant la campagne*, a-t-il dit, *qu'il n'est pas possible que ce sentiment s'évanouisse. Ceux qui me soutiennent maintenant seront rejoints par ceux qui viendront donner un coup de main à celui qui est là.* » C'est pourquoi M. Mitterrand pense « *que cet état de grâce est appelé à durer plusieurs mois* ».

Evoquant les lendemains des élections législatives, le chef de l'Etat a indiqué que le gouvernement ferait l'objet de « *retouches* ». « *Certains ministres seront appelés à d'autres fonctions* », a-t-il ajouté. M. Mitterrand estime qu'il joue actuellement, vis-à-vis d'un gouvernement jeune dont certains membres sont encore inexpérimentés, un rôle « *un peu plus tutélaire que la normale* ».

Interrogé sur son attitude pendant la campagne des élections législatives, M. Mitterrand a déclaré : « *Je ne m'interdirais pas d'intervenir, mais sûrement pas en dehors des délais légaux.* »

## La campagne de M. Mauroy

# • A Nantes : des assurances à l'enseignement privé
# • A Rennes : des garanties aux agriculteurs et aux médecins

**M. Pierre Mauroy, qui devait être l'invité, lundi soir 8 juin, d'une émission spéciale du « Club de la presse » d'Europe 1, diffusée à 19 heures en direct de Lille, se proposait de répondre aux déclarations faites, dimanche, par M. Chirac, sur cette même antenne. Au cours de son voyage à Nantes et à Rennes, samedi, le premier ministre avait donné des assurances à l'enseignement privé et prodigué des apaisements aux agriculteurs et aux médecins sur les intentions de son gouvernement. M. Mauroy, qui a passé la fin du week-end à Lille, poursuivra sa campagne électorale en province en se rendant, le jeudi 11 juin, dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, et le vendredi 12, à Marseille.**

De notre envoyé spécial

Rennes. — Contrairement à ce qu'il avait fait la veille en Aquitaine, où il avait laissé libre cours à sa verve militante, M. Pierre Mauroy a prononcé, samedi 6 juin à Nantes puis à Rennes, deux discours soigneusement préparés.

Dans les deux métropoles de l'Ouest qui résista longtemps à la progression de la gauche, le premier ministre avait tenu, en effet, à rassurer plusieurs catégories sociales particulièrement attentives aux intentions socialistes. A Rennes, où il était venu soutenir la candidature du maire, M. Edmond Hervé, ministre de la santé, il s'est adressé successivement, en fin de matinée, aux paysans et aux médecins.

A l'adresse des premiers, M. Mauroy s'est engagé « *à soutenir le dynamisme des agriculteurs et à faire en sorte que leurs revenus viennent de leur travail sans insécurité excessive et sans cadeau électoral* ». Il a rappelé que M. Mitterrand s'était engagé « *à mettre progressivement en place un certain nombre de mécanismes, dont la gestion sera confiée aux agriculteurs et dont le fonctionnement précis sera arrêté après discussion et consultation de leurs représentants* ». Il a affirmé que le projet socialiste de créer des offices fonciers vise essentiellement « *à réduire la spéculation foncière et permettre l'installation de jeunes agriculteurs. Il ne s'agit pas, comme on a pu le dire, d'un contrôle bureaucratique pour la nationalisation des terres* ». Il a également confirmé la promesse « *d'une garantie des prix à la production jusqu'à un certain niveau permettant de couvrir les charges de production et la rémunération du travail* », ainsi que la création d' « *offices par groupe de produit* ».

« *Dans le domaine social*, a souligné M. Mauroy, *nous voulons que les agriculteurs bénéficient des mêmes garanties que les autres travailleurs et nous avons plusieurs fois insisté pour aider tout particulièrement les femmes d'exploitants.* »

### « Pluralisme et diversité »

A l'intention des médecins, le chef du gouvernement a déclaré : « *Il n'est pas question de remettre en cause la liberté de choix du médecin par le malade. Il n'est pas question de porter atteinte à la liberté de prescription des médecins. Il n'est pas question de mettre fin à la médecine libérale. Nous voulons revaloriser le rôle du médecin de famille. Nous proposons aux organisations syndicales des médecins la renégociation d'une convention qui leur a, en fait, été proposée par nos prédécesseurs et qui voulait faire des médecins les agents d'une réduction de la qualité des soins. C'est tout le contraire que nous voulons. Et quand nous lançons l'idée des centres de santé, jamais il n'a été et il ne sera question de les instituer en monopole, jamais il ne sera question de les créer sans concertation préalable avec les médecins et les membres des professions de santé concernées.* »

### « Une opération politique »

A Nantes, où il était venu apporter son soutien à M. Alain Chenard, maire de la ville, député sortant de la deuxième circonscription de Loire-Atlantique, et à M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé de la sécurité sociale, député sortant de la troisième circonscription, M. Mauroy s'était auparavant attaché à apaiser les inquiétudes des défenseurs de l'enseignement privé : « *Certains essaient, à propos de l'enseignement libre, de monter une opération politique qui est devenue trop classique pour vraiment émouvoir. L'excès même des propos de certains responsables d'associations de parents d'élèves de l'enseignement libre montre bien que cette querelle est artificielle. Je constate que les hautes autorités religieuses ont adopté une position beaucoup plus nuancée en notant que la question de l'école ne doit plus être la cause d'une déchirure de la communauté nationale. Tel est également le point de vue du gouvernement. Nous ouvrirons ce dossier ensemble. Et nous mènerons avant toute décision les consultations et les négociations indispensables. Nous nous adresserons, en particulier, aux organisations des personnels enseignants et non enseignants des établissements de l'enseignement libre. Leurs droits acquis seront scrupuleusement respectés. Même si nos interlocuteurs doivent être les premiers surpris, nous n'arrêterons aucune décision avant d'en avoir discuté avec les intéressés.* »

### « La grande affaire du septennat »

Dans ces deux capitales régionales, M. Mauroy a aussi insisté longuement sur le projet gouvernemental de décentralisation et de régionalisation « *qui sera sur le plan des institutions*, a-t-il assuré, *la grande affaire de ce septennat* ». « *Nous appelons le droit aux différences, fondement d'un nouveau contrat social*, a-t-il notamment déclaré, *nous sommes décidés à établir un autre mode de gouvernement, un autre partage des tâches entre l'Etat et les collectivités locales, entre les citoyens et les pouvoirs institués, entre l'Etat et les collectivités* ».

Le premier ministre a souligné que « *la négociation et le contrat remplaceront la directive technocratique et la dérogation de faveur* ». Le projet de loi qui sera déposé par le gouvernement proposera notamment une nouvelle répartition du produit des impôts entre l'Etat et les collectivités locales afin que ces dernières disposent au moins de 25 % de ces impôts contre 19 % actuellement.

A Nantes, M. Mauroy avait, en outre, rendu hommage à René Cassin, inaugurant un boulevard portant le nom de l'ancien prix Nobel de la Paix, en présence des participants au congrès national de l'Union fédérale des anciens combattants, il avait notamment déclaré, au cours de cette cérémonie : « *Je me sens proche de ces utopistes qui à force de croire obstinément à leurs rêves finissent par leur imposer réalité* ».

Affirmant partout sa volonté de dialogue et de négociation permanente « *avec tous les partenaires du changement* », le nouveau premier ministre a vécu son premier bain de foule samedi après-midi à sa sortie de l'hôtel de ville de Rennes au milieu d'un bon millier de Rennais venus pour le saluer et dont les quelques pancartes revendicatives réclamaient simplement un gouvernement d'union de la gauche ou la liberté aux détenus politiques bretons. Un cri jaillissait souvent de cette foule joyeuse : « *On va vous aider !* ».

ALAIN ROLLAT.

### LE « BLOCAGE »

(*De notre corresp. régional.*)

Lille. — M. Mauroy, rentré tard dans la nuit de samedi à Lille, après son voyage breton, était, dimanche à 10 heures, à La Madeleine, commune de la banlieue lilloise, pour soutenir la seule femme présentée comme candidate par la fédération du Nord, Mme Jacqueline Osselin, adjointe au maire de Mons-en-Barœul. Une femme bien placée, puisque dans cette circonscription, dont le député sortant est M. Claude Dhinnin (R.P.R.), le parti socialiste a fait des progrès sensibles, et MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing étaient pratiquement à égalité le 10 mai.

Le premier ministre a dénoncé les « contradictions » de M. Chirac qui, après avoir pendant vingt-trois ans proclamé qu'il devait y avoir une majorité à l'Assemblée favorable au président, tient aujourd'hui un raisonnement absolument inverse : « *François Mitterrand a été élu le 10 mai sur un programme, c'est pour l'application de ce programme que l'on élira les députés prochainement et aucun autre programme. Si une majorité contraire au président apparaissait à l'Assemblée nationale, ce serait pire que pendant la IVe République : ce ne serait pas l'impossibilité, ce serait le blocage. Mais cela ne sera pas, les Français ont suffisamment de bon sens.* »

A propos des critiques de M. Chirac encore, M. Mauroy a déclaré : « *Je me pince quand je l'entends, doutant d'être éveillé. Quand on a à son actif un tel bilan, on doit se montrer plus discret.* » — G. S.

## Le président de la République et les élections

(*Suite de la première page.*)

D'une part, parce qu'il est chargé de mettre en œuvre les engagements immédiats pris par le président de la République pendant sa campagne, d'autre part parce qu'il donne aux électeurs une idée de ce que sera la gestion socialiste s'ils lui procurent les moyens parlementaires de se poursuivre.

En outre, sur les quarante-trois membres de ce gouvernement, trente-cinq se présentent ou se représentent aux élections législatives et, dans quelques cas, qu'il s'agisse de ministres ou secrétaires d'Etat partant à la conquête d'une circonscription, ou de députés sortants élus de justesse en 1978, la caution gouvernementale est une plus-value certaine.

L'équipe Mauroy est totalement engagée dans cette nouvelle épreuve électorale et le premier ministre paye de sa personne pour soutenir ses amis et rassurer les catégories d'électeurs qui peuvent s'inquiéter des intentions du nouveau pouvoir. Ici, il s'adresse aux médecins, là aux agriculteurs. Ailleurs, M. Delors, qui n'est pas candidat, explique la démarche pragmatique du gouvernement en soulignant la responsabilité des prédécesseurs dans l'état actuel de l'économie. Ces contre-feux tendent à contenir l'alarmisme des candidats et principaux porte-parole de l'U.N.M.

### L'état de grâce

M. Mitterrand ne s'interdit pas d'intervenir, à son tour, dans la campagne et il semble avoir l'intention de le faire, dès mardi, à Montélimar. La seule limite qu'il se soit fixée, à cet égard, est celle des délais légaux. (Ses prédécesseurs, le général de Gaulle, en 1967 et 1968, Georges Pompidou, en 1973, et M. Giscard d'Estaing, en 1978, s'étaient placés au-dessus de ces règles et s'étaient adressés aux Français le samedi suivant la clôture de la campagne du premier ou du second tour et précédant le scrutin.)

M. Mitterrand considère que l'« état de grâce » — c'est-à-dire le préjugé favorable — dont il bénéficie dans l'opinion et dans une partie de la classe politique et syndicale, se poursuivra plusieurs semaines. Le meilleur argument des nouveaux détenteurs du pouvoir — celui qui s'apparente au slogan de « la force tranquille » — est la manière dont ils envisagent l'avenir : avec l'assurance qu'ils disposeront de la durée. Le président de la République pense déjà aux aménagements qu'il apportera au gouvernement nommé après les élections législatives, le premier ministre prépare les projets de loi qui seront soumis au Parlement dès le mois de juillet et, éventuellement, au cours d'une nouvelle session extraordinaire en septembre, M. Delors parle de réformes qui interviendront dans plusieurs années. Dans le même ordre d'idées, M. Mauroy tient aux communistes un langage aussi significatif : « *Si on s'engage ensemble, ce n'est pas pour quelques jours ou quelques semaines* », leur dit-il, en laissant entendre que, si contrat il y a, il sera de longue durée.

Pour le moment, il n'y a rien de ce genre, ce qui permet à M. Chirac de dénoncer « *le flou* » dans lequel les Français sont laissés. Les dirigeants de l'U.N.M. seraient évidemment, plus à l'aise s'ils pouvaient, d'ores et déjà, pendant la campagne, mobiliser les électeurs contre la participation des communistes au gouvernement comme ils le font avec « le projet socialiste » : comment croire qu'ils réussiront mieux là où M. Giscard d'Estaing a échoué ?

La force du procès fait sur l'hypothèse communiste ne tient qu'au parti que l'on peut en tirer auprès d'une opinion depuis si longtemps prévenue contre une telle éventualité. Mais c'est un procès quelque peu dépassé. Comme le disent les communistes, une situation nouvelle est créée dans laquelle ils sont demandeurs et même pas assurés de recevoir satisfaciton. La décision appartient au président de la République, en dernière analyse, mais d'abord aux électeurs, suivant la répartition de leurs suffrages.

Si la participation communiste est encore en suspens, le visage du prochain gouvernement n'en est pas moins connu car il ressemblera « *à quelques aménagements* » près à celui que dirige M. Mauroy. Les Français ont été rarement aussi sûrs de savoir, avant de voter, qui les gouvernerait, pour peu qu'ils ne changent pas leurs suffrages à quelques semaines de distance.

En réalité, la première condition mise par M. Chirac, dans l'hypothèse d'une collaboration de l'U.N.M. avec les socialistes, celle d'une rupture avec les communistes, n'est qu'apparamment la plus importante. Les autres, à commencer par le renoncement aux nationalisations — mais il y en aurait vite bien d'autres — ne le sont pa smoins. Les socialistes ne seraient en vérité de bons partenaires que s'ils ne sacrifiaient plus au socialisme.

ANDRÉ LAURENS.

● *Mlle Arlette Laguiller* (Lutte ouvrière) a déclaré, dimanche 7 juin à Pontoise, à l'occasion de la onzième fête de son organisation : « *Un changement de gouvernement n'est pas un changement de société. Les hommes ont changé, mais pas le pouvoir de l'argent sur la société.* (...) *Pendant que les politiciens se succèdent, les travailleurs continuent à être exploités.* » Mlle Laguiller a estimé que les premières mesures sociales annoncées par le gouvernement sont insuffisantes. « *10 % d'augmentation du SMIC, ce n'est la révolution qu'aux yeux de Lecanuet* », a-t-elle dit. Elle a ajouté, d'autre part : « *Sans rien promettre, Mitterrand a obligé les dirigeants du P.C. à ramper. C'est une victoire dont il peut s'enorgueillir auprès de la bourgeoisie.* »

## La campagne de M. Chirac

# Au « Club de la presse » d'Europe 1 : je fais le pari de la victoire, comme en 1978

**M. Jacques Chirac n'est pas superstitieux : alors que, le 22 mars, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, il avait annoncé qu'il serait élu président de la République, il a, dimanche 7 juin, au cours de la même émission, pris un engagement tout aussi formel. Pour le maire de Paris, en effet, la majorité qui sortira du scrutin législatif des 14 et 21 juin sera différente de la majorité présidentielle. « Je fais, a-t-il dit, le pari de la victoire comme je l'ai fait en 1978. » Nullement échaudé — du moins en apparence — par le résultat de l'élection présidentielle, M. Chirac base son espoir sur sa conviction que les électeurs ne voudront pas donner « un chèque en blanc à un parti politique qui, avec un quart des suffrages, concentrerait entre ses mains tous les pouvoirs ». Il se défend néanmoins de vouloir bloquer le système ou provoquer une crise. Dans le cas d'une victoire parlementaire de l'Union pour la nouvelle majorité, M. Chirac est prêt à une « entente » avec M. Mitterrand, à étudier des « compromis » avec lui, à deux conditions : l'absence de ministres communistes au gouvernement et l'abandon de certains points du programme socialiste, comme les nationalisations.**

**L'ancien premier ministre, qui n'a pas prononcé une seule fois le nom du R.P.R. et qui, quoi qu'il en dise, se comporte comme le leader de la majorité sortante (il refuse — peut être là, plutôt par superstition — le titre de leader de l'opposition), a davantage exprimé ses inquiétudes que formulé des critiques. Il dénonce, en effet la « rupture de confiance » qu'il attribue à l'élection d'un président socialiste, il prédit le développement de la technocratie et il redoute les atteintes aux libertés, notamment la liberté d'entreprendre, la liberté de l'enseignement, la liberté du crédit, qu'entraînerait le programme de la gauche. En adressant ces avertissements à l'opinion publique, en ne ménageant pas sa peine, à lui tout seul, pour délivrer ce message à travers le pays, M. Jacques Chirac semble, après avoir en vain proposé une politique de changement pendant sa campagne présidentielle, en être réduit pour le moment à jouer les Cassandre. — A. P.**

M. Chirac a notamment déclaré : « *Je n'ai aucune vocation ni aucune ambition à être le chef de l'opposition. En l'état actuel des choses, ce qui me préoccupe c'est d'être l'un des éléments dynamiques d'une nouvelle majorité indispensable si on ne veut pas donner purement et simplement un chèque en blanc à un parti politique qui, avec à peine plus du quart des suffrages électoraux dans notre pays, accaparerait et concentrerait entre ses mains tous les pouvoirs politiques et syndicaux ; ce qui serait un danger sérieux pour l'avenir de notre économie, de nos libertés et de notre démocratie.* (...)

» *Je n'ai aucune espèce d'intention de participer à un gouvernement quel qu'il soit. Cela à titre personnel. Au lendemain des élections législatives, il faudra bien que la France soit gouvernée. Le président de la République a été élu, il a nommé un gouvernement, il en nommera un autre au lendemain de l'élection. Alors, de deux choses l'une : ou bien l'Assemblée nationale aura une majorité socialiste et communiste, ou bien elle aura une majorité issue des rangs de l'Union pour la nouvelle majorité.*

» *Dans le premier cas, ceux qui auront été élus sous le drapeau de la nouvelle majorité assumeront, bien entendu, correctement et démocratiquement, le rôle d'opposants.*

» *Dans le deuxième cas, celui que je crois le plus probable et dans lequel je me situe, il faudra bien, c'est évident, qu'il y ait un gouvernement. Le président de la République lui-même, alors qu'il était candidat, a indiqué qu'il tiendrait compte de la nouvelle majorité issue des élections ; ce qui s'impose à l'évidence, car, dans le cas contraire, ce gouvernement courrait le risque d'être renversé assez rapidement.*

» *A partir de là, il faudra bien une entente pour diriger les affaires de la France. Il n'est pas dans notre esprit de jouer le pire ou de provoquer une crise des institutions, celles-ci doivent fonctionner dans tous les cas de figure et je suis persuadé qu'elles le peuvent. Pour ce qui concerne cette éventuelle participation de la nouvelle majorité au gouvernement, cela signifie d'abord qu'il y ait rupture entre le parti socialiste et le parti communiste et qu'il n'y ait pas de communistes au gouvernement. Cela veut dire ensuite que, sur le plan du programme que le président de la République engagera le gouvernement à promouvoir, interviennent des compromis et que les réformes indispensables dont j'ai développé d'ailleurs la nature pendant la campagne présidentielle puissent être assumées sans le risque que je dénonce et qui émane de la mise en œuvre du projet socialiste.* (...) *Je suis surpris et choqué qu'il ne soit pas possible d'obtenir ni du président de la République ni du premier ministre une réponse à la question simple de savoir, si socialistes et communistes ont demain la majorité à l'Assemblée nationale, s'il y aura ou non des ministres communistes au gouvernement.*

» *Cela participe de cette ambiguïté, de ce flou permanent dans lequel se situe depuis sa nomination le gouvernement de M. Mauroy qui refuse de répondre aux véritables questions que se posent les Français, tout simplement, bien sûr, pour ne pas les effrayer.* »

Le maire de Paris poursuit : « *Ce qui m'inquiète pour l'avenir de notre pays, c'est d'abord les réactions de rupture de confiance qui se sont manifestées dès le lendemain du 10 mai, qui se sont accrues avec la formation du gouvernement et qui ont notamment pour manifestations : l'effondrement de notre monnaie, avec l'affaiblissement général de notre économie et de notre richesse que cela implique, l'effondrement de la Bourse avec l'affaiblissement du patrimoine, les pertes du patrimoine enregistrées, hélas, notamment pour l'ensemble des petits porteurs d'actions et d'obligations.* »

M. Chirac ajoute : « *Je m'aperçois qu'un certain nombre de libertés auxquelles nous sommes profondément attachés sont mises en cause.* » Et il cite la liberté d'entreprendre, le droit de propriété avec la création des offices fonciers, l'augmentation massive des droits de succession, la liberté d'enseignement, la liberté des soins médicaux et plus généralement celle des professions libérales.

### LA BAISSE DE LA BOURSE

« *Ce qui m'inquiète pour l'avenir de notre pays, c'est d'abord les réactions de rupture de confiance qui se sont manifestées dès le 10 mai, qui se sont accrues avec la formation du gouvernement, et qui ont, notamment, eu pour manifestations : l'effondrement de notre monnaie avec l'affaiblissement général de notre économie et de notre richesse que cela implique : l'effondrement de la bourse avec l'affaiblissement du patrimoine et les pertes enregistrées par l'ensemble des petits porteurs d'actions et d'obligations* » a déclaré M. Jacques Chirac.

**(En trois semaines, les cours des actions françaises ont effectivement baissé d'un tiers en moyenne, les cours des obligations régressent de 11 % à 13 % environ. Il s'agit là, incontestablement, de la chute la plus brutale qu'ait connu ce marché en un laps de temps aussi court depuis dix ans. Mais la Bourse de Paris s'est déjà trouvée à des niveaux inférieurs à ceux qu'elle connaît actuellement, ainsi que le faisait remarquer l'un des interlocuteurs du maire de Paris, M. Guy Thomas.**

**L'indice de la Compagnie des agents de change (calculé sur une base 100 au 29 décembre 1961) s'inscrivait à 79,7 vendredi 5 juin contre 110 environ à la veille du second tour des élections présidentielles. Ainsi, cet indice s'est situé aux niveaux suivants en fin d'année : 77,1 (1975), 64 (1976), 59,9 (1977), 87,8 (1978), 102,7 (1979) et 112 (1980). — S. M.)**

## LES MINISTRES EN CAMPAGNE

● *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie et des finances, a déclaré, dimanche 7 juin en Corrèze : « *Ce n'est pas à la cueillette des cerises que nous invitons les Français, mais à un effort plus sérieux. En raison de la flambée du dollar, le feu prend actuellement dans la cuisine. N'attendez pas que je monte au salon pour y partager avec vous des petits fours et pour débattre des réformes auxquelles nous devrons atteindre dans cinq ans. Nos réformes seront réfléchies.* » M. Delors a fait part de son « *étonnement scandalisé devant ceux qui accusent aujourd'hui les socialistes d'être des saccageurs, alors que depuis sept ans ils ont laissé la France courir à la catastrophe* ». « *Je leur demande*, a-t-il ajouté, *de se taire par civisme et par décence.* » — (Corresp.)

● *M. Maurice Faure*, garde des sceaux, ministre de la justice, a déclaré, samedi 6 juin à Moissac (Tarn-et-Garonne) : « *Il n'y a pas de miracle et le progrès sera sans doute la récompense de l'effort. Pour relancer l'économie, il faut d'une part relancer la consommation en améliorant le pouvoir d'achat des plus démunis, d'autre part relancer les investissements productifs, et c'est en cela que se justifient les mesures de nationalisation en projet, avec la maîtrise du crédit, moyen de la planification.* »

● *M. Louis Mexandeau*, ministre des P.T.T., qui participait dimanche 7 juin, à la Fête de la rose, à Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, a jugé « *inconvenante et inélégante* » l'attitude de ceux qui, « *après avoir flatté Giscard d'Estaing avec la platitude la plus totale, l'ont rejeté comme un pestiféré* ». « *C'est bien*, a-t-il ajouté, *la marque de la droite, qui ne se soucie pas des hommes, mais seulement des intérêts.* »

● *RECTIFICATIF*. — M. Lionel Stoléru, classé parmi les anciens membres du gouvernement de M. Raymond Barre, se présentant pour la première fois (*le Monde* daté 7-8 juin), a, en réalité, été candidat à Saint-Dié en mars 1978, mais devancé par M. Christian Pierret, P.S., qui a réussi ainsi à conquérir le siège du député R.P.R. sortant, M. Lemaire, qui ne se représentait pas.

## L'état des forces politiques avant les scrutins des 14 et 21 juin

# R.P.R. : devenir le parti dominant de l'opposition

Paradoxe de la logique chiraquienne, miracle de la dialectique gaulliste : le candidat du R.P.R. éliminé au premier tour de l'élection présidentielle se donne aujourd'hui les apparences d'un vainqueur. Faisant leur la devise du Taciturne — *« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer »*. — les gaullistes de 1981 donnent l'impression d'avoir *allègrement supporté* leurs échecs sucsessifs des dernières années.

Après avoir dû abandonner l'Elysée et Matignon, le mouvement gaulliste a, lors des élections législatives de 1978, perdu quelque vingt députés parmi ceux qui avaient été élus cinq ans auparavant. Il a ensuite, aux élections européennes de 1979, recueilli seulement 16 % des suffrages — contre 22.43 % au premier tour des législatives de 1978 — pour ne retrouver que 18 % des voix, le 26 avril dernier, sur le nom de M. Chirac.

On est loin des 43,65 % des *suffrages recueillis en 1968 par* les députés U.D.R. ou même des *37,73 % de voix détenues par les* candidats de l'Union pour la Vᵉ République en 1967 ou des 31,94 % des candidats U.N.R. de 1962. Ce lent effritement, accentué depuis le départ du général de Gaulle, n'a cependant entamé en rien la confiance des dirigeants actuels du R.P.R.

D'où viennent ces ressources d'optimisme qui semblent inépuisables et qui bravent toutes les adversité ? Comment, après tant de turbulences, les gaullistes se considèrent-ils encore comme *porteurs d'un « message d'espoir »* ? Comment peuvent-ils voir dans *leur chef* un recours toujours disponible ? La fondation du R.P.R., en décembre *1976*, avait déjà prouvé que le mouvement gaulliste était capable de surmonter les épreuves les plus périlleuses et de renaître de ses cendres.

En quatre ans, M. Chirac a su constituer un mouvement de masse et développer son implantation militante à travers tout le pays. Mais, trop habitués à ne se concevoir que comme parti de *gouvernement, trop longtemps* maîtres ou émanation du pouvoir, les *gaullistes n'ont pas su s'adap*ter à la situation nouvelle lorsque les leviers de l'Etat leur ont échapé. De plus, l'ambiguïté de leurs positions à l'égard du président de la République de 1976 à 1981, leur présence dans la majorité malgré les critiques adressées au gouvernemet Barre, ont accentué l'inconfort de leur situation *et* paralysé leurs initiatives.

Aussi le R.P.R. s'est-il peu à peu *transformé* en une vaste machine administrative. Les liai*sons entre le centre national et* les fédérations locales sont étroites, les *« papiers » circulent vite* et abondamment, les permanences sont tenues, le *matériel électoral* est distribué, les équipes de col*leurs d'affiches sont disponibles*. Bref, les rouages fonctionnent, mais beaucoup considèrent que le rendement n'est pas à la mesure de l'énergie dépensée. La preuve de cette carence a été notamment apportée par les échecs subis par le R.P.R. lors des élections municipales de 1977 et des élections cantonales de 1979. Elle a été confirmée par la difficulté que le mouvement gaulliste a rencontrée il y a quelques semaines pour remplacer certains de ses candidats aux élections législatives.

Parti de militants toujours nombreux, actifs et dévoués, le R.P.R. éprouve des difficultés à devenir un parti d'électeurs. Les foules des meetings, les rassemblements spectaculaires, les enthousiasmes déchaînés par les *envolées lyriques des tribunes*, ne se reflètent pas toujours dans la sécheresse *arithmétique* des verdicts électoraux. Sans doute les gaullistes, depuis le 26 avril, peuvent-ils se targuer d'avoir *réuni sur le nom de leur candidat* cinq millions deux cent mille suf*frages — et ils préfèrent citer* ce chiffre plutôt qu'évoquer les 18 % de voix *qu'il représente et qui* donnent une impression rétrécie de *leur audience. Sans doute* peuvent-ils se flatter d'avoir distancé *nettement* le parti communiste. Sans doute enregistrent-ils chaque *jour* depuis le scrutin présidentiel des centaines d'adhésions nouvelles venant parfois d'anciens « giscardiens » mais surtout d'électeurs jusqu'alors « sans partis ». Malgré ces éléments favorables, les dirigeants du R.P.R. procèdent actuellement à un examen de conscience pour préparer leurs actions nouvelles sous le septennat de M. Mitterrand, dans l'hypothèse où ils devraient se trouver dans l'opposition parlementaire.

### Les élections locales

*Pour s'adapter à une situation* qu'ils n'ont jamais connue sous *la* Vᵉ République, les amis de M. Chirac comptent s'inspirer, en partie, de l'attitude que les socialistes avaient adoptée et qui leur a si bien réussi. Ils vont donc faire, tout d'abord, porter leur effort sur la préparation des élections locales à venir, les cantonales de 1982, et surtout les municipales de 1983. En cherchant à reconquérir certains bastions provinciaux qui sont passés à l'union de la gauche, ils vont surtout s'efforcer de retrouver une audience nationale qui s'est amenuisée. Ils ne doutent pas que le fait de se situer désormais dans l'opposition favorisera leur *tâche, puisqu'ils* pourront cristalliser toutes les cri*tiques qui, naturellement, s'adres*seront au pouvoir en place. Paral*lèlement, il leur faudra lancer* dans les élections locales des *hommes jeunes et attractifs*.

Ce renouvellement s'est déjà traduit en 1978 par l'arrivée à l'Assemblée nationale de plusieurs jeunes députés, mais il n'a pas été réellement poursuivi en 1981, *le R.P.R. ayant été un peu pris* de court par les élections légis*latives anticipées*.

Les dirigeants du mouvement vont aussi *réformer les structures* de celui-ci. L'état-major parisien sera allégé. Un effort nouveau sera allégé. Un effort nouveau sera fait en ce qui concerne la presse de province, seront réactivées également les cellules chargées de la formation des candidats à la préparation de contre-propositions économiques à opposer aux projets du gouvernement.

Enfin, à l'automne, des assises nationales trancheront le problème de la présidence du R.P.R. M. Chirac, qui a abandonné ses *fonctions* de président du mouvement lors de sa candidature *à l'Elysée, n'a toujours pas re*joint la rue de Lille. Son intérim est *assuré par M. Bernard Pons*, secrétaire général, assisté de MM. *Claude Labbé*, conseiller politique et président du groupe de l'Assemblée nationale, et Marc Jacquet, président du groupe sénatorial. La décision du maire de Paris de reprendre ou non ses fonctions à la tête du parti dépendra notamment du résultat des élections législatives et du rôle qu'il jouera alors dans l'opposition... ou dans la majorité.

Car M. Chirac refuse pour le moment d'envisager pour lui-même le rôle de chef de l'opposition. Il préfère, par souci de tactique électorale, affirmer qu'il sera l'un des *« éléments dynamiques de la nouvelle majorité »*. Afin de ne pas désespérer l'électorat de l'U.D.F. *et du* R.P.R., il explique qu'une nouvelle majorité *différente de celle qui a élu* M. Mitterrand le 10 mai se for*mera les 14 et 21 juin. Pour* beaucoup de ses amis, il ne s'agit là que d'une clause de style.

L'élimination de M. Giscard *d'Estaing* a investi *de facto* M. Chirac du rôle de chef de la *majorité sortante* et lui donne vocation à devenir l'animateur des *survivants* de celle-ci au lendemain du 21 juin. C'est pour *cela* que *M. Chirac* se montre depuis un mois plus unitaire qu'il ne le fut jamais. Ayant surmonté toutes ses aversions passées, ayant oublié tous les procès qui lui avaient été faits, le maire de Paris n'a prononcé aucune parole blessante pour les « giscardiens » ou pour les « debréistes ». Entamant dès l'ouverture de la campagne une tournée des régions, il s'est mis à la disposition de tous les candidats de l'U.N.M., quelle que soit leur appartenance d'origine. Certains de ses amis avaient pourtant reproché au chef du R.P.R. moins d'avoir signé un accord avec l'U.D.F. que d'avoir serré la main de M. Jean Lecanuet devant les photographes. Cette image furtive n'a pas été largement *diffusée et M. Chirac* s'est vite employé à apparaître *comme le seul leader de l'U.N.M.* C'est d'ailleurs ainsi que de nom*breux candidats de l'U.D.F. le* considèrent. Certains députés sor*tants « giscardiens » ont* même fait des offres d'adhésion au R.P.R. *qui*, pour le moment, ont été toutes repoussées afin de ne pas envenimer les rapports entre les deux formations.

### Un léger espoir

Nécessité faisant loi, cette sorte d'union sacrée face à l'adversaire commun a aussi permis de ressouder les rangs au sein du gaullisme. *Aucune distinction n'est* faite désormais entre les candi*dats R.P.R. quelle qu'ait été l'op*tion prise dans la campagne pré*sidentielle. Ainsi on a pu voir* sur la même tribune M. Chaban-*Delmas ou M. Olivier Guichard* aux côtés de M. Chirac.

*M. Chirac* qui, depuis 1976, avait bien établi son autorité de seul dirigeant national du gaullisme, et qui a pu surmonter toutes les opérations de déstabilisation dirigées en quatre ans contre lui, bénéficie donc toujours de la confiance des militants du mouvement qu'il a fondé. S'affranchissant maintenant davantage des servitudes du gaullisme historique et *quelque* peu passéiste, le maire de Paris étend son audience en *profitant de* l'absence de concurrent potentiel dans le *camp de l'ex-majorité*.

Bien qu'il soit handicapé par la *brièveté de la campagne* électorale, M. Chirac a entrepris une *fois de plus, et sur un rythme* encore plus soutenu, une tournée *des provinces. Au prix de sept à* huit discours par jour, il a développé plusieurs thèmes pour tenter de mobiliser de nouveau les électeurs de la majorité, et surtout pour rallier ceux qui s'étaient détournés de lui-même ou de M. Giscard d'Estaing, et dont l'appoint a facilité le 10 mai la victoire de M. Mitterrand.

Pour M. Chirac, il ne s'agit pas de contester la légitimité du nouveau chef de l'État ni de réaliser un troisième tour qui serait celui de la revanche. Selon une doctrine que les défenseurs de la Vᵉ République avaient pourtant toujours dénoncée, le maire de Paris propose de créer, face aux pouvoirs que détient la gauche, un contrepoids parlementaire. Il envisage même de collaborer avec les socialistes si ces derniers rompent formellement avec les communistes et renoncent à plusieurs de leurs projets de réformes. M. Chirac ne se fait pas d'illusions, mais il pourrait davantage forcer la main du président de la République s'il retournait à l'Assemblée à la tête d'une nouvelle majorité. C'est cet objectif, aujourd'hui apparemment utopique, que vise M. Chirac.

Un léger espoir est caressé par les partisans de l'ancien premier ministre qui affirment percevoir un certain retournement de l'opinion en leur faveur. Ils ne désespèrent pas de voir le corps électoral *« rectifier »* son tir *soit* avant le 14 juin, soit avant le 21, entre les deux *tours*. Ils *enregistrent* comme de bon augure une certaine *inquiétude devant l'évolu*tion de la situation économique et *face* aux *projets* sociaux du gouvernement. Ils prennent comme un signe encourageant les résultats de plusieurs sondages d'opinion qui accordent aux candidats R.P.R. 22 % des intentions de vote (*Figaro*-Sofrès du 5 juin) ou même 23 % *(l'Express-Louis* Harris du 5 juin), soit autant que la *formation* de M. *Chirac* avait recueilli aux législatives de 1978.

ANDRÉ PASSERON.




## Situations électorales

### • Vingt-cinq députés ne se représentent pas
### • Vingt-trois sortants sont en lice comme suppléants

Sur les quatre cent soixante-douze députés sortants de métropole (les titulaires des deux autres sièges métropolitains étaient M. François Mitterrand et M. Jacques-Antoine Gau, député socialiste de la quatrième circonscription de l'Isère, décédé), vingt-cinq ne sollicitent pas le renouvellement de leur mandat. Il s'agit de MM. Maurice Brugnon (P.S., Aisne 3ᵉ), Pierre Cornet (U.D.F., Ardèche 1ʳᵉ), Gilbert Faure (P.S., Ariège 1ʳᵉ), André Saint-Paul (P.S., Ariège 2ᵉ), Robert Bisson (R.P.R., Calvados 2ᵉ), Henri Moulle (app. R.P.R., Cher 1ʳᵉ), René Dubreuil (app. R.P.R., Cher 3ᵉ), Mlle Marie-Madeleine Dienesch (app. R.P., Côtes-du-Nord 3ᵉ), MM. Maurice Andrieu (P.S., Haute-Garonne 3ᵉ), Maurice Masquère (P.S., Haute-Garonne 6ᵉ), Henri Deschamps (P.S., Gironde 3ᵉ), Pierre Sudreau (app. U.D.F., Loir-et-Cher 1ʳᵉ), Gaston Girard (R.P.R., Loiret 3ᵉ), *Pierre Couderc (U.D.F. Lozère 1ʳᵉ)*, Paul Chapel (U.D.F., Morbi*han 1ʳᵉ), Jean Morellon (U.D.F.*, Puy-de-Dôme 2ᵉ), René Barné*rias (U.D.F., Puy-de-Dôme 4ᵉ)*, Pierre Chantelat (U.D.F., Haute-Saône, 1ʳᵉ), René Pailler (R.P.R., Sarthe 4ᵉ), Georges Planta (U.D.F., Haute-Savoie 2ᵉ), Jean Donnadieu (R.P.R., Tarn 2ᵉ), Marc Masson (U.D.F., Yonne 1ʳᵉ), Abel Thomas (U.D.F., Paris 2ᵉ), Maurice Druon (R.P.R., Paris 23ᵉ), Christian Coumel (R.P.R., Yvelines 7ᵉ).

Sept d'entre eux *étaient arrivés* à l'Assemblée nationale lors de l'entrée au *gouvernement des* titulaires du siège, en qualité de *suppléant. Ce sont M. Moulle, qui* avait succédé à M. Jean-François *Deniau, M. Dubreuil à M. Mau*rice Papon, M. René Pailler à *M. Joël Le Theule*, décédé, M. Jean Donnadieu à M. Jacques Limouzy, M. Marc Masson à M. Jean-Pierre Soisson, M. Abel Thomas à M. Jacques Dominati et M. Christian Coumel à M. Pierre Ribes.

Vingt-trois députés sortants se représentent comme suppléants. Pour dix-sept d'entre eux, il s'agit de reprendre la place qu'ils occupaient lors du *scrutin de mars* 1978. Ce sont MM. René Serres (U.D.F., *Hautes-Alpes, 1ʳᵉ), sup*pléant de M. Pierre Bernard-*Reymond ; Marcel Papet (U.D.F.*, Hautes-Alpes, 2ᵉ), suppléant de *M. Paul Dijoud ;* Jacques Delhalle (R.P.R., Aube, 2ᵉ), sup*pléant de M. Robert Galley ;* Jacques Richomme (U.D.F., Calvados, 3ᵉ), suppléant de M. Michel d'Ornano ; Antoine Lepeltier (*U.D.F.*, Calvados, 5ᵉ), suppléant de M. Olivier Stirn ; Lucien Jacob (app. R.P.R., Côte-d'Or, 3ᵉ), suppléant de M. Jean-Philippe Lecat; Robert-Félix Fabre (U.D.F., Hérault, 1ʳᵉ), suppleant de M. François Delmas ; Maurice Drouet (U.D.F., Ille-et-Vilaine, 3ᵉ), suppléant de M. Pierre Méhaignerie ; Paul Le Ker (R.P.R., Ille-et-Vilaine, 5ᵉ), suppléant de M. Michel Cointat ; Jean Thibault (app. R.P.R., Indre, 3ᵉ), suppléant de M. Jean-Paul Mourot ; Roger Fourneyron (U.D.F., Haute-Loire, 1ʳᵉ), suppléant de M. Jacques Barrot ; Aimé Kerguéris (U.D.F., Morbihan, 2ᵉ), suppléant de M. Christian Bonnet ; Claude Pringalle (R.P.R., Nord, 16ᵉ), suppléant de M. Jacques Legendre ; Jean Baridon (non-inscrit, Rhône, 4ᵉ), suppléant de M. Raymond Barre ; Jean Pineau (U.D.F., Deux-Sèvres, 2ᵉ), *suppléant* de M. Jacques Fouchier ; Claude *Eymard-Duvernay (app.* R.P.R., Seine-et-Marne, 4ᵉ), suppléant de M. *Alain Peyrefitte*, et *Mme Ma*rie-Magdeleine Signouret (U.D.F., *Vaucluse, 2ᵉ), suppléant* de M. Maurice Charretier.

Six députés sortants qui ont siégé toute la durée de la sixième législature sont en lice comme suppléants *: MM. Joseph Comiti* (R.P.R., Bouches-du-Rhône, 1ʳᵉ), François *Le Douarec (R.P.R.*, Ille-et-Vilaine, 2ᵉ), André Cha*zalon (U.D.F., Loire, 3ᵉ), Louis* Salle (R.P.R., Loiret, 2ᵉ), Frédéric Dugoujon (U.D.F., Rhône, 7ᵉ) et Paul Caillaud (U.D.F., Vendée, 1ʳᵉ).

Trois membres du dernier gouvernement de M. Barre, qui avaient été réélus en mars 1978, ne sont pas candidats : MM. Maurice Papon (R.P.R., Cher, 3ᵉ), Rémy Montagne (U.D.F., Eure, 3ᵉ) et *Maurice Plantier* (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques, 2ᵉ).

Un député sortant change de circonscription : M. Bernard Pons, élu R.P.R. de la deuxième circonscription de l'Essonne, est candidat dans la vingt-deuxième de Paris.

Cinq sénateurs tentent de changer d'hémicycle : MM. André Lejeune (P.S.) dans la première circonscription de la *Creuse*, Paul Jargot (P.C.) dans la pre*mière circonscription de l'Isère*, Jean-Pierre Fourcade (U.N.M.-*U.D.F.) dans* la deuxième circonscription du Lot-et-Garonne *bien qu'il soit sénateur des* Hauts-de-Seine, Raymond Marcellin (U.N.M.-U.D.F.) dans la première circonscription du Morbihan et Christian Lunet de la Malène dans la seizième circonscription de Paris.

### Un candidat sans suppléant ne peut se présenter

De notre correspondant

Grenoble. — Le tribunal administratif de *Grenoble* a refusé l'enregistrement de la candidature de *M. Yves Pillet (P.S.)*, désigné par l'assemblée générale des mili*tants socialistes* de la quatrième circonscription de l'Isère, qui lui avait adjoint comme suppléant M. Henri Trémeau (P.S.). A la suite de multiples pressions émanant notamment de la fédération socialiste de l'Isère, pour permettre la candidature dans cette circonscription de Mᵉ Gisèle Halimi, présidente du mouvement Choisir, M. Trémeaux avait brusquement décidé, et sans consulter M. Pillet, de se retirer quelques secondes avant l'expiration du délai de dépôt des candidatures aux élections législatives.

Ni les dispositions du code électoral ni la jurisprudence du Conseil constitutionnel n'apportent une réponse claire dans un tel cas. Il en est d'ailleurs de même lorsque le suppléant décède avant la fin du délai d'inscription. Le code indique seulement qu'*« une déclaration de candidature doit être accompagnée de l'acceptation écrit du remplaçant »*.

Le tribunal administratif avait notamment à dire si le suppléant d'un candidat aux élections législatives fait *effectivement acte* de candidature et si, dans ces conditions, *il peut la retirer. Le code* électoral est assez clair sur ce point. Il *n'y aurait* qu'un seul candidat qui fait seul une déclaration et *peut la retirer* jusqu'à l'expiration du délai d'inscription, son remplaçant se bornant à *« accepter par écrit de remplacer le candidat élu en cas de vacance du siège »* et à *« figurer sur la déclaration de candidature »*. Dès lors, devait indiquer à l'audience le *commissaire* du gouvernement, M. Robert Viargues : *« Il ne peut retirer une candidature qu'il n'a pas formellement présentée »*. Le *Conseil* constitutionnel a admis dans le passé qu'un candidat pouvait à tout moment retirer sa candidature sans l'accord de son suppléant. Il a ainsi privilégié la hiérarchie des fonctions par rapport à la solidarité du « ticket » candidat-suppléant.

Le commissaire du gouvernement a également fait observer que le candidat et son suppléant ne sont pas, au moment du dépôt de leur candidature et pendant la *campagne* électorale, sur un pied d'égalité ; *« c'est pourquoi il peut paraître choquant que le suppléant puisse imposer sa volonté au candidat, surtout sur un point aussi important que le fait même de l'existence de la candidature »*, a-t-il expliqué.

Cette solution, qui fait prévaloir la *hiérarchie* et *admet* que le retrait du supléant ne peut impliquer la nullité de la candidature du candidat principal, se révèle finalement *dépourvue* d'effet dès lors que l'on admet que les conditions de validité et de déclaration de candidature fixées par les articles L. 154 et L. 155 du code électoral doivent être remplies, non seulement au moment du dépôt de la déclaration, mais encore jusqu'à l'instant de l'expiration du délai. M. Pillet n'ayant plus le dimanche 31 mai à minuit de suppléant, sa *candidature* ne pouvait être enregistrée, a conclu le tribunal.

CLAUDE FRANCILLON.

### UNE ÉLECTION MUNICIPALE

PAS-DE-CALAIS : Etaples (2ᵉ tour).

Inscr., 7 124 ; vot., 4 876 ; suffr. expr., 4 741. *MM.* René Cousin, P.C., 2 491 voix, ELU ; Pierre *Bigot, mod.*, 2 220.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal où trois sièges étaient vacants dont celui du maire, Jean Bigot (U.D.F.) décédé. En mars 1977, la liste de la majorité que conduisait Jean Bigot, avait enlevé les vingt-sept sièges à pourvoir, dont dix au premier tour.

Au premier tour de cette élection partielle, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 7 124 ; vot., 5 129 ; suffr. expr., 5 019. Liste d'union de la gauche, MM. Paul Dumont (P.C.), 2 626 voix ; Marcel Guerville (P.S.), 2 552, et René Cousin (P.C.), 2 411 : 2 sièges ; liste d'union de la majorité, MM. Pierre Bigot, mod., 2 296 ; Pierre Denicourt, 2 203, et Christian Margollé, 2 133 ; liste d'intérêt local, MM. Guy Confrère, 157, et Christian Hagneri, 173. *M. Pierre* Bigot est le frère du maire décédé.]

● *M. Joseph Sanguedolce*, maire communiste de Saint-Etiene, a retiré ses délégations à l'un des conseillers municipaux, M. Eugène Dusart. Il indique dans le *Bulletin municipal : « A la suite des prises de positions répétées contre le conseil municipal et son maire et de son appel à voter pour l'ex-majorité, M. Dusart s'est lui-même exclu de la liste municipale d'union de la gauche sur laquelle il a été élu. »* Ancien M.R.G., M. Dusart avait été le seul membre du conseil municipal de Saint-Etiene à prendre overtement position pour M. Giscard d'Estaig lors de l'élection présidentielle. — *(Corresp.)*

## A NICE

# M. Max Gallo à la reconquête du siège de Virgile Barel

De notre correspondant régional

Nice. — *« C'est un bon candidat. Il a la main franche ! »*, s'exclame, ravi, un militant qui accompagne M. Max Gallo dans sa première tournée électorale. Investi par les instances nationales du parti socialiste, l'écrivain historien s'est lancé avec enthousiasme et conviction à la conquête du siège de député de la première circonscription des Alpes-Maritimes que détient depuis 1978 M. Charles Ehrmann, adjoint (P.R.) au maire de Nice.

Cette circonscription qui englobe les trois premiers cantons de Nice, la vieille ville, les quartiers populaires de Saint-Roch, Riquier, Bon-Voyage, et celui, résidentiel, du Mont-Boron, M. Max Gallo la connaît : il y est né au 42, rue de la République, cette longue artère commerçante prolongeant la route de Turin par laquelle arrivaient, à la fin du siècle dernier, les émigrés piémontais.

La rue de la République, c'est aussi l'un des chapitres de *la Baie des anges*, le premier des trois romans à succès — un million d'exemplaires — formant la chronique populaire niçoise, publiés en 1975-1976. La célébrité qu'ont value ces livres à leur auteur dans sa ville natale facilite incontestablement sa campagne, et le moins curieux n'est pas de le voir dédicacer dans la rue les tracts qu'il distribue aux passants...

Etudiant au lycée du Parc-Impérial dans les années 50, puis jeune professeur agrégé d'histoire de 1960 à 1965 au lycée Masséna et enfin maître-assistant à la faculté des lettres, M. Max Gallo s'est trouvé mêlé également aux luttes politiques locales, d'abord dans les rangs de l'Union des étudiants communistes, puis au sein du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) dont il était le délégué à Paris en 1968.

Inscrit au P.S. après l'élection présidentielle de 1974, il explique : *« Ma patrie est double : la gauche et Nice. J'appartiens à cette génération de gens de gauche qui, depuis plus de trente ans, a toujours éprouvé un sentiment de frustration. Ces élections doivent marquer un tournant historique, et j'aurais été déçu de me trouver à l'écart. Dans ce département, il faut mettre un terme à la domination d'un clan conservateur qui s'est perpétué pendant des décennies par la pratique du clientélisme. »*

Si M. Max Gallo se présente dans cette circonscription, c'est non seulement pour des raisons affectives mais aussi parce qu'elle est la plus à gauche des Alpes-Maritimes, la seule où M. Mitterrand a devancé M. Giscard d'Estaing en 1974 comme en 1981. Elle est celle aussi du vieux dirigeant communiste, M. Virgile Barel, qui, de 1936 à 1978, avait été élu ou réélu sept fois député de Nice, totalisant vingt-trois ans de mandat.

De M. Gallo, qui voit en lui *« l'incarnation du mouvement ouvrier à Nice »*, à M. Charles Ehrmann, qui se proclame *« le Barel de la majorité sortante »*, en passant par le candidat du P.C., M. Charles Caressa, qui souligne avec ironie que *« Virgile Barel appartient à beaucoup de monde, mais d'abord à nous communistes »*, l'ancien doyen de l'Assemblée — décédé en 1979 — est encore largement présent par l'évocation que l'on fait de sa mémoire.

La lutte sera chaude au premier tour entre le P.C. et le P.S. En 1978, M. Caressa, conseiller général du troisième canton et tête de liste de l'union de la gauche à Nice aux municipales de 1977, avait devancé au premier tour le candidat socialiste, M. Gilbert Accolla, de plus de 8 000 voix (30,17 % des suffrages exprimés contre 14,54 %) échouant au second tour devant M. Ehrmann avec 46,44 % des suffrages exprimés. Mais le 26 avril dernier, les électeurs ont placé M. Mitterrand légèrement devant M. Marchais.

Ce renversement de tendance au sein de la gauche joint à l'élément nouveau que constitue la candidature d'une personnalité telle que celle de M. Gallo — qui a comme suppléant un militant de la C.G.T., M. François Giolitti — inquiète les responsables du P.C. Les socialistes, eux, n'étaient pas d'accord au départ pour faire de M. Gallo leur candidat. Mais ils ont respecté la décision de Paris et espèrent sans le dire que le réflexe du *« vote utile »* jouera en faveur de l'écrivain, comme ce fut le cas pour M. Mitterrand. *« Dans la mesure où l'objectif est de prendre des sièges à la droite et étant le seul élu de la gauche dans cette circonscription*, estime M. Caressa, *il eût été plus judicieux que M. Gallo affronte le maire de Nice, M. Jacques Médecin, dans la deuxième circonscription. »*

Le député sortant, M. Ehrmann, qui fut comme enseignant au lycée Masséna le collègue de M. Gallo, préférerait, semble-t-il, ne pas avoir à l'affronter au second tour. Il se déclare toutefois confiant dans ses chances de réélection en se référant aux résultats du 10 mai. Dans sa circonscription M. Giscard d'Estaing a, en effet, amélioré son score de plus d'un point par rapport à 1974 et n'a été devancé par M. Mitterrand que de cinquante-quatre voix, alors que son retard était de plus de 1 100 suffrages il y a sept ans.

Avec son suppléant, M. Gaston Robaut, conseiller général (R.P.R.) du deuxième canton, ils se qualifient d'« hommes toujours présents », allusion à l'éclipse parisienne dans la carrière d'écrivain de Max Gallo. Adjoint aux sports depuis 1965, M. Ehrmann compte également bénéficier des réalisations municipales dont il a eu l'initiative dans ce domaine et préserver ainsi une partie au moins des 3 500 voix d'avance qu'il avait obtenues en 1978.

GUY PORTE.

## A PARIS

# Mission quasi impossible pour M. Bertrand Delanoë face à M. Joël Le Tac

Candidat dans la vingt-sixième circonscription de la capitale, dans le dix-huitième arrondissement, qu'il représente au Conseil de Paris, M. Bertrand Delanoë appartient à cette génération *« née dans le parti socialiste »*, chère à M. François Mitterrand.

*Génération impatiente*, qui s'est jetée, *rapidement* et avec appétit, dans les batailles de *courants*. A cet égard, M. Delanoë a très tôt choisi son camp. Natif de Tunis, installé avec ses parents à Rodez, il n'a pas vingt-trois ans lorsqu'il part à l'assaut, victorieusement, contre le vieil appareil S.F.I.O., de la fédération de l'Aveyron. Premier secrétaire fédéral après le congrès de Grenoble, en 1973, il s'installe à Paris l'année suivante. Il est de ceux qui aident des hommes tels que MM. Lionel Jospin et Paul Quilès dans leur bataille contre le CERES, alors tout-puissant dans la fédération de la capitale. Cette bataille connaîtra une nette accalmie au moment du congrès de Metz, en 1979 : l'alliance nouée au plan national entre MM. Mitterrand et Chevènement se traduit, à Paris, par un partage du pouvoir, M. Delanoë devenant premier secrétaire adjoint. L'un et l'autre courant étaient, à Paris comme ailleurs, liés par leur commune volonté de barrer la route à la candidature de M. Michel Rocard.

Car M. Delanoë appartient également à une génération « unitaire ». Il a, comme tant d'autres, rejoint le P.S. rénové après le congrès d'Epinay-sur-Seine, en 1971, celui du programme commun et de l'union de la gauche. Cette adhésion à la « ligne d'Epinay » — qu'il distingue de l'attitude des « rocardiens », jugée trop « indifférente » à l'égard du P.C.F., et de celle du CERES, considérée parfois comme trop « complaisante » dans ce domaine — explique, en partie, l'attachement qu'il manifeste à M. Mitterrand, et plus encore à M. Jospin.

M. Delanoë est, en effet, le plus proche collaborateur du premier secrétaire du P.S. Le moment est venu, pour lui, d'apparaître sur le devant de la scène puisqu'il doit succéder à M. Laurent Fabius comme porte-parole du P.S. Nul doute qu'il fera valoir à ce poste ses qualités et son professionnalisme.

C'est qu'il représente enfin une génération active qui a, jusqu'à présent, vécu dans l'ombre des leaders et qui aspire désormais aux responsabilités. Elle a eu le rare privilège de n'attendre, somme toute, que peu de temps pour voir ses espoirs se réaliser. Cela peut griser et modifier le comportement.

M. Delanoë n'y échappe pas tout à fait : mais il a, pour lui-même, choisi la difficulté en acceptant d'affronter M. Joël Le Tac (1). Ce dernier n'est pas seulement le député sortant R.P.R., il est aussi celui qui, seul parmi les députés gaullistes, a pris position en faveur de M. Mitterrand, pour le second tour de l'élection présidentielle, après avoir soutenu M. Chirac pour le premier tour.

Même si l'U.D.F. lui oppose un ancien collaborateur de M. Roger Chinaud, aujourd'hui délégué national du P.R., M. Yves Verwaerde, M. Le Tac peut prétendre rassembler les voix de la majorité parlementaire sortante et conserver des voix qui se sont portées sur M. Mitterrand.

La seule riposte possible pour M. Delanoë, est de plaider la clarté et la cohérence : M. Le Tac, qui se présente comme « gaulliste de progrès », ayant refusé de rejoindre les rangs socialistes, il faut voter socialiste pour donner une majorité au président. La tâche sera, toutefois, des plus difficiles, même si M. Delanoë bénéficie d'une solide implantation dans le quartier. — J.-M.C.

(1) Les résultats de mars 1978 avaient été les suivants : Premier tour : inscr., 36 935 ; vot., 28 664 ; suffr. expr., 28 331 : MM. Joël Le Tac, d.s., R.P.R., 10 536 ; Lionel Jospin, P.S., 5 945; Henri Malberg, P.C., 4 966; Jean-Pierre Bouvier, U.D.F.-C.D.S., 1 759 ; Mmes Denise Petit-Moreau, div. maj., 1 285 ; Maximilienne Gautrat, C.E. 73, 1 244 ; Josette Senecot, F.A., 484 ; M. François Cabanas, F.N., 381 : Mme Geneviève Joffet, Choisir, 318 ; MM. Bernard Romeder, L.C.R., 288 ; Alain Noël, P.F.N., 245 ; Michel Queste, M.D., 240 ; Mme Dominique Gasser, L.O., 230 ; MM. Jacques Veissid, div., 197 ; Marcel Marchadier, U.N.M.P., 140 ; Louis Vilars, R.U.C., 82 ; Youssouf Chotia, F.R.P., 31. — Deuxième tour : inscr., 36 935 ; vot., 29 217 ; suffr. expr., 28 636 ; MM. Le Tac, 15 921, réélu ; Jospin, 12 705.



# M. MAUROY : nous avons trouvé les ministères systématiquement vidés

Dans une interview accordée au *Journal du dimanche* et publiée le 7 juin, M. Mauroy évoque les conditions de la passation des pouvoirs. Le premier ministre déclare :

*« Même en 1958, lors de la création de la V[e] République, la continuité avait été plus grande. Une partie des responsables gouvernementaux avaient en effet assuré la transition d'un régime à l'autre en ayant siégé dans les derniers gouvernements de la IV[e] République et dans le premier gouvernement de la V[e] République.*

*» Rien de tel aujourd'hui. Nous n'avons pas été associés à la direction des affaires publiques depuis plus de vingt ans. Bien plus, les gouvernements précédents ont limité au strict minimum la diffusion des informations indispensables. Par exemple en vidant de l'essentiel de son contenu le travail parlementaire. Et ils n'ont en rien facilité le passage du relais puisque, comme vous le savez, nous avons trouvé des ministères systématiquement vidés. Même de nombreux éléments de documentation. Pour des hommes qui prétendaient avoir le sens de l'Etat, il y a eu, à ce niveau, un manquement grave. Heureusement que de hauts responsables de l'appareil d'Etat comme le secrétaire général du gouvernement ou le gouverneur de la Banque de France ont, de leur mission, une conception plus haute. Ils ont permis et ils permettent que la nécessaire continuité soit assurée. Je tiens, une fois encore, à les en remercier. »*

**[Le premier ministre fait allusion à M. Marceau Long, conseiller d'Etat, ancien président de l'O.R.T.F.), qui est secrétaire général du gouvernement depuis 1975, et à M. Renaud de La Genière (inspecteur général des finances, ancien directeur du budget), qui est gouverneur de la Banque de France depuis 1979. Tous deux ont été maintenus à leur poste par le nouveau gouvernement.]**

# Les premiers pas des nouveaux occupants des palais de la République

Pas très à l'aise encore dans l'habit du propriétaire, les nouveaux messieurs du château. Pas tout à fait revenus d'un étonnement joyeux et d'une vague gêne. Leur gaucherie comme leurs émerveillements discrets rappellent la mine de ces cousins pauvres de province à qui on abandonne une demeure seigneuriale, sans autre consigne que celle de la survie de la lignée.

Quinze jours après leur installation, l'équipe de M. François Mitterrand et le gouvernement de M. Pierre Mauroy marquent encore une légère surprise d'héritiers longtemps tenus dans l'ignorance du testament. Ils s'initient au style de la maison, écoutent sans impatience, l'oreille amusée ou inquiète, la liste des mille et un conseils protocolaires que délivrent à leur intention les gardiens de la tradition. Certains ministres, ceux, surtout, qui n'ont pas connu la IV[e] République, conservent cet air de milliardaire du loto qui ne parvient pas à se faire à l'idée de la fortune.

Que de découvertes ne fait-on pas ! Ainsi, le réseau téléphonique interministériel, aux quelques dizaines d'abonnés seulement, est une vraie merveille. Les conseillers techniques de Matignon apprennent aussi que, dans le salon des permanences nocturnes, le coffre contient des enveloppes cachetées : les procédures à suivre en cas d'accident nucléaire ou de détournement d'avion...

Ah ! ces détails pratiques du pouvoir suprême ! Savaient-ils, au temps de l'opposition, que la République disposait en permanence de deux chambres d'hôpital, l'une pour le président, l'autre pour le premier ministre ? Pensaient-ils que les synthèses quotidiennes de la section « presse » des renseignements généraux étaient aussi précises ? *« Tous les petits secrets des rédactions arrivent ici, sur papier sans en-tête*, dit un membre de l'entourage de M. Pierre Mauroy.

Ces enthousiasmes de néophytes, promeneurs côté cour d'honneur du domaine des affaires de l'Etat, expliquent sans doute que le gouvernement commente aujourd'hui, avec un certain détachement, sa récente installation. Sans rancune apparente, en tout cas, pour l'ancienne équipe, partie avec armes et bagages. On s'explique mieux, par exemple, après un temps de surprise, que l'Elysée et l'hôtel Matignon aient été trouvés vides le 21 mai. *« Ce ne sont que des P.C. de campagne. »* A son occupant victorieux de lui donner une âme, de rattacher à lui les fils épars de ses conquêtes.

Il est de tradition, paraît-il, que le vaincu emporte ses *« notes politiques »* mais qu'il laisse, derrière lui, bien en évidence, ses dossiers techniques et trouve le temps de rédiger des synthèses sur les affaires en cours. Tous les anciens ministres n'ont pas pris cette peine. Il a fallu, dans certains cas, convoquer d'urgence les directeurs des grandes administrations pour reconstituer, avec eux, le programme des dernières semaines.

Plutôt que de distribuer des blâmes, le nouveau gouvernement préfère marquer sa satisfaction à noter *« le sens de l'Etat de quelques-uns »*. Ainsi, le Quai d'Orsay a accueilli, clés en main, M. Claude Cheysson, lui désignant, avant toute demande, les dossiers du Tchad et des relations avec la Libye. Le gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de la Genière, s'est présenté, le soir même de l'investiture, avec la liste des mesures financières à prendre d'urgence.

### « Une commission de bilan »

Ainsi et surtout, M. Marceau Long, secrétaire général du gouvernement, à qui l'équipe de M. Mitterrand doit de pouvoir organiser des élections législatives. Il avait, en effet, préparé tous les décrets nécessaires. Il évite au gouvernement la honte d'un échec juridique devant le Conseil d'Etat. *« Bref, il nous sauve »*, affirme-t-on à Matignon. M. Mauroy est, paraît-il, tellement heureux de la collaboration de M. Marceau Long et de ses compétences administratives qu'il dépêche le nouveau secrétaire général du gouvernement pour calmer les appétits territoriaux de certains ministres, comme M. Jean-Pierre Chevènement, à la recherche.

Pourquoi s'étonnerait-on de voir à Matignon un sous-préfet ancien membre de cabinets ministériels, aux idées personnelles plutôt giscardiennes ? Ce haut fonctionnaire est d'abord un spécialiste des déplacements officiels, discipline qu'aucun socialiste, bien sûr, ne maîtrise. *« Ces compétences nous sont nécessaires*, estime un membre de l'entourage de M. Mauroy, *et nous avons besoin de la bonne volonté de tous. »* Aucun esprit de revanche, aucune représaille, voilà le maître mot affiché. Le gouvernement veut oublier qu'il manque quelques voitures dans le parc officiel, du linge de table à l'hôtel Matignon et de l'argenterie à l'Elysée. On fait mine de se satisfaire de l'explication fournie ces jours-ci par M. Raymond Barre sur la liquidation des comptes bancaires du premier ministre. Une tradition souveraine..., ici encore, qui veut que le chef du gouvernement dispose d'un budget mensuel de fonctionnement non justifiable. La cause est entendue.

Rassurer, unifier, voilà la volonté, le style recherchés. Lancer des passerelles entre une équipe politique peu expérimentée et une administration longtemps vouée aux mêmes animateurs. Dans le même esprit, les socialistes affirment ne pas vouloir user de leur pouvoir pour fouiller sans vergogne les dossiers épineux, ceux des « grandes affaires ». Le ministre de l'intérieur, paraît-il, n'a même pas eu la curiosité de se faire monter un dossier des renseignements généraux au nom de Gaston Defferre. L'entourage de M. Pierre Mauroy avait proposé qu'on offre très vite à l'opinion, à titre de symbole du changement, le contenu du dossier de l'affaire de Broglie. M. Mauroy a refusé net ce qui aurait pu apparaître comme une dénonciation électoraliste sans dignité.

Cette tâche délicate d'exploration de la V[e] République sera confiée aux membres de la *« commission de bilan »*, qui devraient recevoir, mercredi 10 juin, leur lettre de mission. Le premier ministre souhaite que les comptes soient faits non par le gouvernement, mais par un groupe de personnalités, juristes, conseillers d'Etat, industriels et syndicalistes à la réputation exemplaire et capables d'un certain recul. Pour des raisons de santé, M. Pierre Mendès France a refusé la présidence de cette commission, qui devrait, selon l'entourage du premier ministre, répondre, sans passion, à toutes les questions que se pose la France sur le chapitre des libertés et des « bavures ».

PHILIPPE BOGGIO.

## En bref

● *Au cabinet de M. Louis Le Pensec*, ministre de la mer, M. Jean-Jacques Debacq, vingt-huit ans, diplômé d'études supérieures de droit et de sciences politiques, qui était son assistant parlementaire depuis 1980, est nommé chef du cabinet et M. Benedict Donnely, trente et un ans, diplômé d'études supérieures de droit, assistant parlementaire de M. Jean-Yves Le Drian, député P.S. du Morbihan, est nommé chargé de mission.

● *Le cercle Bernard-Lazare*, organise, mardi 9 juin à 20 h 45, salle de la Mutualité (24, rue Saint-Victor, à Paris-5[e]), une réunion publique de soutien à M. François Mitterrand et au parti socialiste, au cours de laquelle prendront notamment la parole MM. Daniel Mayer, ancien ministre, Jean Nakache, secrétaire général, Henri Bulawko, vice-président du cercle Bernard-Lazare et Roger Ascot, rédacteur en chef de la revue *l'Arche*.

● *A Saint-Galmier (Loire)*, M. Joannes Moulard (mod.), a été élu, jeudi 4 juin, par 20 voix sur 21 votants, maire. Il succède à Maurice André (mod.), décédé, dont il était le premier adjoint. — *(Corresp.)*

● ERRATUM : Une erreur de composition a fait de M. Philippe Bodin, directeur adjoint au cabinet de M. Nexandeau, ministre des P.T.T., le père de Mme Catherine Lalumière, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique. C'est en réalité son frère. *(Le Monde du 6 juin.)*



## Tribunes et débats

LUNDI 8 JUIN

— *M. Pierre Mauroy*, premier ministre, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

MARDI 9 JUIN

— *MM. Gilbert Mitterrand*, candidat (P.S.) dans la neuvième circonscription girondine, et *Gérard César*, député sortant (R.P.R.), sont les invités de l'émission « Points chauds » en direct de Libourne sur R.M.C. à 8 h. 30.

— *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est reçu à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 10.

— *MM. Edgar Faure*, ancien président de l'Assemblée nationale et *Jean-Pierre Chevènement*, ministre de la recherche et de la technologie, sont reçus en direct de Belfort sur Europe 1 à 19 h. 15.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du P.S., est l'invité du « Grand Jury » sur R.T.L. à 20 h. 30.

## LA CAMPAGNE OFFICIELLE

Reprise des émissions, à 20 h. 10, sur TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter.

Le Monde

# société

## JUSTICE

### LA POLITIQUE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT DANS LE DOMAINE DES LIBERTÉS

## Plus de six cents personnes incarcérées pour des motifs politiques ou philosophiques attendent la loi d'amnistie

**Il y a en France 628 personnes incarcérées pour des motifs politiques, philosophiques ou religieux. Ces 628 détenus se répartissent de la manière suivante : 136 personnes condamnées ou inculpées par la Cour de sûreté de l'Etat et les juridictions de droit commun et 492 condamnées par les tribunaux permanents des forces armées. Ces chiffres sont une évaluation. Dans les 492 personnes condamnées par les T.P.F.A., figure sans doute un petit nombre de jeunes considérés comme déserteurs et qui n'ont pas nécessairement manqué à *l'appel* par opposition à l'armée.**

Le nombre de prisonniers politiques ou incarcérés pour des motifs philosophiques ne devrait pas tarder à décroître. Vendredi 5 juin, trente et un détenus (1) ont été libérés par la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* daté 7-8 juin) et on parle de la prochaine libération d'une dizaine d'autres. La loi d'amnistie, qui sera votée en juillet par le Parlement devrait accentuer cette tendance.

Le terme de détenu politique recouvre des situations très différentes. Il y a les personnes condamnées par la Cour de sûreté de l'Etat *qui bénéficient automatiquement* d'un statut de détention spécial. Il y a ensuite les détenus qui, tout en bénéficiant de ce statut, ont été condamnés par des juridictions de droit commun. La troisième catégorie est celle des jeunes gens condamnés par les tribunaux militaires pour insoumission, désertion, refus de porter l'uniforme, etc. Enfin, il existe une catégorie de prisonniers qui, bien que condamnés par les tribunaux pour des faits de droit commun se considèrent comme des prisonniers politiques. Les chiffres concernant cette dernière catégorie ont été recueillis auprès de leurs avocats.

● AUTONOMISTES CORSES : 50.
Sur ces 50 détenus, il y a 32 condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat et 18 prévenus en attente de leur jugement par la même juridiction. La plupart appartiennent au F.L.N.C.

● AUTONOMISTES BRETONS : *18.*
Ces 18 prisonniers ont été condamnés par la Cour de sûreté de l'Etat. Une majorité d'entre eux appartient au F.L.B. où se situe dans sa mouvance.

● LES AUTONOMISTES BASQUES : 26.
Parmi ces 26 détenus figurent 1 Français et 25 Espagnols. Madrid a réclamé l'extradition d'une douzaine de ces derniers.

● LES INDEPENDANTISTES GUADELOUPEENS ET GUYANAIS : 2.
Il s'agit d'un prévenu guyanais et d'un prévenu guadeloupéen inculpés par la Cour de sûreté de l'Etat.

● *LES MILITANTS D'ACTION* DIRECTE : 11.
Ce sont 11 prévenus inculpés par la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont accusés d'avoir commis une série d'attentats dont un, au lance-roquettes, contre le ministère des transports à Paris.

● ESPIONNAGE : 13.
Il s'agit de 8 condamnés et de 5 inculpés, tous les 13 par la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont détenus pour espionnage, trahison ou intelligence avec un agent d'une puissance étrangère.

● CONDAMNES DE DROIT COMMUN : 16.
Ces 16 détenus se répartissent de la manière suivante : 3 militants du Front révolutionnaire international, condamnés pour des attentats pro-palestiniens ; 5 Tahitiens indépendantistes condamnés pour assassinat ; 3 personnes condamnées pour un attentat « anti-raciste » commis contre le café *Polly Magoo*, à Paris ; 2 prévenus, membres du Front révolutionnaire antinucléaire, auteurs d'un attentat; 3 prévenus détenus pour avoir commis un attentat pour protester contre l'extradition de six Allemandes de l'Ouest.

● OPPOSANTS A L'ARMEE : 492.
Ce chiffre de 492 est celui du 1er avril. La répartition de ces prisonniers selon les délits qui ont motivé leur détention ne sera connue que le 15 juillet. Le 1er juillet 1980, il y en avait 477. A titre indicatif, ils se répartissaient de la manière suivante : 183 déserteurs ; 14 insoumis ; 186 refus de revêtir l'uniforme ; 94 pour autres infractions militaires et délits considérés comme des infractions de droit commun. Ces statistiques concernant ces opposants à l'armée sont celles du ministère de la justice.

(1) Le chiffre de 628 prisonniers pour motif politique ou philosophique tient compte de ces 31 libérations.

## Terrorisme et droits de l'homme

On saura bientôt si la France est décidée à extrader Tomas Linaza Echevarria, un militant basque espagnol soupçonné d'avoir participé à deux opérations meurtrières de l'ETA. L'affaire est diplomatiquement embarrassante. Les critiques contre la France, accusée de servir de base arrière aux terroristes, ont atteint en Espagne une virulence qu'on soupçonne mal de ce côté-ci des Pyrénées. Le gouvernement de M. Calvo Sotelo et la gauche espagnole, qui vivent da s la crainte d'un coup d'Etat, souhaitent évidemment que le gouvernement français se laisse fléchir. Un refus de Paris accroîtrait le mécontentement de l'armée et augurerait mal de la prochaine visite de M. Cheysson à Madrid.

M. Mitterrand n'a jamais promis qu'il s'opposerait à l'extradition des militants de l'ETA. Il a simplement affirmé au cours de la campagne qu'il était défavorable aux extraditions pour motif politique. Il n'empêche que le cas de M. Linaza met le gouvernement dans une situation difficile.

L'une des difficultés tient au fait que la cour d'appel de Paris s'est déclarée favorable à son extradition. Le gouvernement n'est pas tenu de suivre cet avis, mais il serait alors dans l'obligation de relâcher M. Linaza, sauf si on découvrait opportunément que celui-ci s'est rendu coupable en France de quelque délit. La décision de libérer M. Linaza n'est pas facile à prendre : celui-ci est accusé d'avoir participé à des actions de l'ETA qui ont coûté la vie d'un conseiller municipal d'Irun et de six gardes civils.

Depuis quelques années, les tribunaux français ne s'opposent plus à l'extradition des étrangers accusés de meurtre, même lorsqu'ils affirment avoir agi pour des motifs politiques. Il y a des exceptions : en 1979, la cour d'appel d'Aix-en-Provence a refusé l'extradition d'un Basque espagnol accusé, comme M. Linaza, de l'assassinat de policiers. Pour justifier ce refus, la cour avait invoqué la convention franco-espagnole de 1877, qui interdit l'extradition des militants politiques. Depuis quelques jours, des pressions s'exercent sur M. Mitterrand pour qu'il renoue avec cette tradition conforme aux accords qui lient la France à ses partenaires.

Dans cette affaire, le gouvernement est tenté de redonner de la France l'image, ternie sous les gouvernements précédents, d'une terre d'asile. Elle a signé — mais non ratifié — il y a trois ans, avec nauté, une convention d'entraide nauté, une Convention d'entraide « anti-terroriste » qui prévoit l'extradition quasi automatique des auteurs de crimes et délits politiques. En raison notamment de l'opposition des Pays-Bas, les projets d'espace judiciaire européen sont aujourd'hui en panne, mais le refus d'extrader M. Linaza serait l'occasion pour M. Mitterrand de démontrer que, sur ce point *aussi*, il refuse l'héritage giscardien.

La France souhaite redevenir un pays champion des droits de l'homme. La peine de mort va être abolie, la Cour de sûreté de l'Etat aura bientôt disparu. Un moratoire a été décidé pour les expulsions d'immigrés, et des proscrits ont retrouvé le chemin de Paris : M[e] *Klaus Croissant, Simon* Malley, directeur d'*Afrique-Asie*, et Patrick Gervasoni, un insoumis réfugié depuis six ans en Islande et au Danemark.

M. Mitterrand a annoncé mercredi dernier une autre mesure passée un peu inaperçue : le gouvernement s'apprête à reconnaître aux citoyens français le droit de saisir la commission européenne des droits de l'homme. Ce droit, admis dans tous les pays de la Communauté sauf la Grèce et par la plupart des pays membres du Conseil de l'Europe, leur était jusqu'à présent interdit. Les gouvernements précédents y étaient hostiles, même si M. Michel Jobert avait laissé prévoir un changement d'attitude lorsqu'il était au Quai d'Orsay.

### Une entorse possible

La raison de cette hostilité tient au caractère « supra-national » du recours individuel et au fait que la convention européenne des droits de l'homme peut être invoquée contre les lois françaises. Ainsi pour la garde à vue en cas d'atteinte à la sûreté de *l'Etat. Celle-ci peut être prolongée* six jours, alors que, selon la convention, toute personne arrêtée doit être « *aussitôt* » traduite devant un juge. Certaines dispositions de la loi « sécurité et liberté » sont, de même, probablement incompatibles avec le droit à un progrès « *équitable* », etc.

La prochaine *suppression de la* Cour de sûreté et l'abrogation possible de la loi Peyrefitte ne rendent pas superflu le droit au recours individuel. Les conditions de détention dans les quartiers de sécurité renforcée ont, selon leurs adversaires, un caractère « *dégradant* », contraire à la convention. La procédure devant la commission et la Cour de Strasbourg est, à dessin, d'une extrême complexité. Il faut que les voies de recours internes (appel et pourvoi en cassation) soient épuisées, et de nombreux filtres existent. Mais il arrive que les Etats soient condamnés, comme l'Autriche en 1971, pour avoir maintenu un inculpé vingt-huit mois en détention préventive, en contradiction avec la convention, selon laquelle toute personne incarcérée doit être jugée dans un délai « *raisonnable* ». Le seul fait que le gouvernement prenne ce risque est le signe que la France accepte désormais de se soumettre à des obligations plus rigoureuses.

Ainsi s'esquisse une politique des droits de l'homme, pendant interne de celle que la France entend mener contre les régimes dictatoriaux d'Amérique latine. Personne n'aurait admis qu'elle ne commençât par balayer devant sa porte. Le dilemme posé par le cas de M. Linaza n'en est que plus difficile à résoudre. Même présenté comme un *geste de solidarité* à l'égard de l'Espagne démocratique, l'extradition de celui-ci serait interprétée comme une entorse à ces nouveaux principes.

BERTRAND LE GENDRE.

## RELIGION

### INITIATIVE PRATIQUEMENT SANS PRÉCÉDENT POUR LA PENTECOTE A ROME

## Un prélat orthodoxe prononce une homélie devant 300 évêques en la basilique Saint-Pierre

**Quelque trois cents cardinaux et évêques du monde entier, ainsi que des représentants des Eglises orthodoxe, anglicane et protestante, *se sont réunis*, à Rome, les 6 et 7 juin, pour la fête de la Pentecôte, sur l'invitation de Jean-Paul II. Trois jours après avoir quitté l'hôpital, le pape est apparu pour la première fois en public pour conclure, par sa bénédiction, les cérémonies d'anniversaire des conciles de Constantinople (381) et d'Ephèse (431). Evénement sans précédent : un prélat orthodoxe a prononcé une homélie en la basilique Saint-Pierre.**

Rome. — Viendra, viendra pas ? Jusqu'au dernier moment, les quelque trois cents évêques du monde entier — dont neuf français — venus à Rome à la demande du pape pour les fêtes de la Pentecôte, ainsi que les milliers de fidèles massés sur la place Saint-Pierre, se sont demandé si Jean-Paul II viendrait parmi eux, fût-ce quelques instants, malgré sa santé encore chancelante.

En fin de compte, il est venu, pour ainsi dire entre ciel et terre : si son trône est resté vide dans la basilique vaticane, il est apparu pendant quelques minutes au haut de la loggia intérieure pour prononcer d'une voix ferme quelques mots, et, peu après, pour réciter à midi sur la place le *Regina coeli* de la fenêtre de son appartement et bénir la foule. Un pape lointain en quelque sorte, courageux et fidèle à ses engagements, un hôte qui n'a pas failli. Un pape aussi qui a triché quelque peu en prenant sur lui de faire une fugue de l'hôpital, malgré les réserves de ses médecins, auxquels il a dit : « *Vous pensiez m'avoir bien rétabli, mais je reste le filou* (lazzarone) *que j'étais auparavant.* »

En fait, Jean-Paul II attachait une grande importance à ces cérémonies œcuméniques des 6 et 7 juin qu'il avait souhaitées et préparées de longue date. Ce pape aime bien être entouré et s'épancher.

*Il avait exprimé le désir qu'une* liturgie analogue se déroule concomitamment à Istanbul. Conduite par le cardinal de curie Maximilien de Furstenberg, une délégation catholique avait été envoyée au siège du patriarcat œcuménique de Constantinople. Jean-Paul II a employé à cette occasion une expression assez inusitée dans sa bouche — « *Eglises sœurs* » — pour désigner l'Eglise orthodoxe et l'Eglise romaine.

De notre envoyé spécial

On le savait déjà par sa lettre d'invitation du 25 mars à l'épiscopat catholique ; il s'agissait de célébrer le mille six centième anniversaire du premier concile de Constantinople et le mille cinq cent cinquantième anniversaire du concile d'Ephèse et de donner des précisions sur la place tenue par l'Esprit saint dans la définition de la Trinité. Qui se souvient encore aujourd'hui des querelles qui ont opposé les chrétiens à propos de la définition du Saint-Esprit et quel est le fidèle d'Occident qui comprend goutte à l'affaire du *filioque* ?

Mais il est difficile d'oublier tout à fait l'histoire, la théologie et la politique d'antan, quand elles ont laissé des blessures visibles dans les mentalités et que subsistent des rancœurs collectives dans la conscience et dans l'inconscient. On a dit, non sans raison, que le désaccord sur le *filioque* fournissait aux Orientaux et aux Occidentaux un prétexte ou un « alibi » pour alimenter les dissensions

Peut-être ; mais est-ce une raison pour ne rien faire ? Jean-Paul II ne l'a pas cru. Dans ses discours du 7 juin, comme dans sa lettre du 2 juin, il n'a pas désavoué l'attitude historique de l'Eglise romaine (*le Monde* du 2 juin). C'est avec une loupe qu'il faut examiner ses propos pour comprendre qu'il a nettement relativisé la doctrine latine du *filioque*.

Il n'en a pas parlé, sinon implicitement en affirmant avec netteté « *la valeur, la pureté et la force du concile de Constantinople* » (381), antérieur de plusieurs siècles au concile de Lyon en 1274 qui a affirmé le *filioque*, concile dont le père Hervé Legrand a pu écrire qu'il était « *mineur* ».

En se plaçant en amont de l'adoption du *filioque*, Jean-Paul II a fait un pas appréciable en direction des Orientaux, mais il s'agit en quelque sorte d'une « théologie en pointillé ». Ce que Jean-Paul II n'a pas dit est plus important que ce qu'il a dit.

D'ailleurs, s'il avait explicitement proposé la suppression du *filioque* dans le credo latin, on n'aurait pas manqué de le lui reprocher, jusques et y compris *dans les milieux orthodoxes fort* chatouilleux sur le caractère collégial de l'autorité de l'Eglise. Ne faut-il pas, en effet, un concile pour défaire ce qu'un autre a fait ? Or les trois cents évêques présents à Rome, dont le rôle fut plutôt par la force des choses quelque peu passif, ne constituaient en rien un concile.

La controverse du *filioque* est loin d'être une affaire intestine. L'Eglise vieille-catholique n'accepte pas dans sa liturgie le *filioque*. La communion anglicane songerait sérieusement à faire de même. La commission théologique du Conseil œcuménique des Eglises a organisé récemment plusieurs colloques sur le même sujet. En définitive, *il* s'agit de la conception même de la Trinité, de sa signification, et il n'est pas difficile de ne pas reconnaître qu'on se trouve par là même au cœur de la doctrine chrétienne, qui est par exemple expressément rejetée par l'islam.

### Un avenir incertain

La présence à Rome de Mgr Damaskinos, métropolite de Tranoupolis et représentant du patriarche œcuménique de Constantinople, était significative. Mais plus encore le fait qu'il était invité par le pape à prononcer l'homélie de la liturgie de la Pentecôte à la basilique Saint-Pierre. *Une telle initiative* est pratiquement sans précédent. Fort habilement, le prélat orthodoxe s'est placé sur le plan mystique et moral. Citant Maxime le Confesseur, il a déclaré : « *Croyez-moi, rien d'autre dans l'Eglise n'a causé les schismes et les hérésies sinon le fait que nous n'aimons pas Dieu et notre prochain. Le premier concile de Constantinople constitue la base du dialogue pour le rétablissement de l'unité chrétienne.* »

Quelles seront les conséquences pratiques de la Pentecôte œcuménique voulue par le pape en 1981 et qui peut paraître plus spectaculaire qu'efficace ? Il est difficile de se montrer très optimiste, car, contrairement à l'adage, les écrits passent, seulement les paroles « volent ». Les habitudes séculaires demeurent pesantes. La doctrine est une chose, la vie en est une autre. L'œcuménisme ne se fait pas seulement dans les bureaux, dans les commissions, voire dans les cérémonies. Comme le remarquait Jean XXIII, la théologie sépare plus facilement *qu'elle ne rapproche*. L'unité entre les Eglises d'Orient et d'Occident ne se profile pas à l'horizon. Mais c'est déjà beaucoup d'espérer qu'elle est posible et d'y œuvrer sur plusieurs fronts.

HENRI FESQUET.

● *La Confédération européenne des anciens combattants*, dont l'assemblée générale vient de se réunir, à Paris, a élu président à l'unanimité M. Jacques Koscinsko-Morizet, ambassadeur de France. Il succède à M. Raymond Triboulet, qui a été nommé président d'honneur.

A cette occasion, le nouveau président a adressé à M. Mitterrand, président de la République, un télégramme de félicitations.

### A PARIS

## La cour d'appel confirme l'interdiction faite à la société Microfor de publier un index des articles du « Monde »

La société canadienne Microfor ne pouvait pas publier, faute du consentement du *Monde*, comme elle le faisait depuis mai 1978, l'index analytique et chronologique *France-Actualités* qu'elle éditait à partir des articles de ce quotidien et du mensuel *le Monde diplomatique*. Un tel index constitue une « *œuvre dérivée* » des « *œuvres collectives* » que sont ces journaux. Les droits patrimoniaux du *Monde* sur un index tiré de ces articles sont donc patents.

Enfin, les droits moraux du *Monde* étaient transgressés par la société Microfor, qui avait usé *de critères propres et mal adaptés*, dénoncés par *le Monde* en temps utile, pour la sélection des articles, le choix des mots-clés et le contenu des « résumés signalétiques » qui formaient la matière de *France-Actualités*.

Telle est la substance de l'arrêt rendu mardi 2 juin par la quatrième chambre de la cour d'appel de Paris, qui a confirmé le jugement du 20 février 1980 de la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris (*le Monde* du 22 février 1980). Ce premier jugement interdisait à la société Microfor d'insérer dans son index des références aux articles parus dans *le Monde* et dans *le Monde diplomatique*.

La société Microfor avait tenté de faire admettre qu'elle n'avait fait qu'insérer dans un ouvrage riche d'argumentations ou de développements plus généraux des « *analyses et courtes citations* » au sens où l'autorise la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. Ces titres et références extraits du *Monde* et du *Monde diplomatique* étaient au contraire la « *matière même de l'ouvrage réalisé au moyen du rassemblement et du classement des articles* », a estimé, comme les premiers juges, la cour d'appel.

La publication de *France-Actualités* constituait-elle d'autre part une concurrence déloyale préjudiciable à l'index alphabétique que le service de documentation du *Monde* publie de son côté à grands frais ? La cour d'appel a de nouveau rejeté cette hypothèse. L'index de Microfor était trop différent de celui du *Monde* et par la méthode et aussi en ce qu'il faisait référence à six journaux, fait remarquer la cour.

L'interdiction faite à la société Microfor dépasse de beaucoup le seul aspect des fascicules de *France-Actualités* édités par cette société tels qu'on les trouve notamment dans certains centres de documentation ou bibliothèques. On peut en effet estimer que c'est surtout l'usage informatique (sous forme de banques de données) d'un tel index qui constituait pour la société canadienne ou ses éventuels émules une affaire d'avenir et pour *le Monde* un avenir menaçant que vient dissiper le présent jugement.

## Faits et jugements

### Le passeur de la gare du Nord en était à son douzième voyage

M. Jean-Baptiste Brisset, cinquante-quatre ans, gérant de la société Tradinco (matériel électronique), a été inculpé le samedi 6 juin d'infraction à la législation sur les changes et à la réglementation des douanes par M. François Chanut, juge d'instruction au tribunal de Paris. M. Brisset a été écroué.

Appréhendé le 5 juin à la gare du Nord, *il s'apprêtait à prendre* le train en direction de Bruxelles en dissimulant plus d'un million de francs en billets de banque dans son imperméable. M. Brisset avait fait onze voyages depuis la mi-avril (*le Monde* daté 7-8 juin) qui consistaient à acheter de l'or en Belgique pour le rapporter ensuite en France. Le même magistrat a fait écrouer M. Georges de Poplavski, cinquante-sept ans, remisier, président-directeur général de la société Godot et Fils, 26, rue Vivienne — dont M. Brisset aurait été le mandataire — et M. René Duffau, soixante-neuf ans, P.-D.G. de la société Sodego, qui aurait servi d'intermédiaire.

● *Les suites de l'affaire Curiel.* — Mme Rosette Curiel, veuve du militant tiers-mondiste assassiné, poursuivait récemment devant la première chambre civile du tribunal de Paris, M. Roland Goguillot, dit Roland Gaucher, journaliste à *Minute* et auteur du livre *Le réseau Curiel ou la subversion humanitaire* (éditions Jean-Picollec). Dans ce livre, M. Gaucher présente Henri Curiel comme un agent du K.G.B. D'autres personnes citées dans ce livre ont également porté plainte. Au cours a été mise en délibéré. Au cours de l'audience, l'un des avocats des plaignants, M[e] Bernard Jouanneau, l'un des associés de M[e] Robert Badinter, a été pris d'un malaise. La suite des plaidoiries a été renvoyée au 17 juin.

## DÉFENSE

### Selon les syndicats ouvriers reçus par M. Hernu

### LA RÉMUNÉRATION DES OUVRIERS DES ARSENAUX SERA A NOUVEAU ALIGNÉE SUR CELLE DES MÉTALLURGISTES PARISIENS.

M. Charles Hernu, ministre de la défense, s'est félicité du « *large esprit de concertation* » lors de ses entretiens, à la fin de la semaine dernière, avec les dirigeants des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., des personnels civils de la défense.

De leur côté, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de ces personnels ont déclaré qu'elles appréciaient le caractère « *positif* » des réponses données par le ministre à certaines de leurs revendications.

Il s'agit notamment, selon les deux syndicats, du rétablissement, dès le 1er juillet 1981, des décrets salariaux de 1951 et de 1967 qui indexent les rémunérations de quelque cent trente mille travailleurs, principalement dans les arsenaux, sur celles des ouvriers métallurgistes de la région parisienne. La suspension de ces décrets en 1977 avait motivé des mouvements de grève prolongés dans les arsenaux en 1978 et 1979.

Autre motif de satisfaction, selon les syndicats : l'annulation du projet (*le Monde* du 23 mai) de l'ancien gouvernement de transférer une partie de la fabrication du fusil d'assaut Clairon à la firme privée Manurhin de Mulhouse, qui dépend du groupe Matra. La fabrication de cette arme sera donc effectuée à la Manufacture d'armes de Saint-Etienne (MAS), comme les syndicats le demandaient.

هكذا من الاصل

## MÉDECINE

# L'HOPITAL ET L'ARGENT

**Tout est contradictoire : le discours officiel qui, marqué jusqu'au 10 mai d'une tonalité quelque peu militaire, faisait état de victoires sur les coûts hospitaliers et d'une percée, d'une brèche dans la fatale évolution financière où s'engageaient les hôpitaux. Nous avons jugulé, disaient MM. Barre, premier ministre, Barrot, ministre de la santé, et Farge, secrétaire d'Etat, jusqu'en conseil des ministres, l'emballement des dépenses ; la victoire est proche...**

**Le second discours, lui, s'est fait entendre avec tout autant d'insistance, la tonalité évoquant davantage, cette fois, Zola que Clemenceau : les hôpitaux se meurent, victimes de la politique d'austérité imposée par le pouvoir. Nous n'avons plus de ciseaux, plus de compresses, plus de personnels, plus de courage...**

**Où est la réalité ? La politique mise en œuvre depuis le 25 juillet 1979 par le dernier gouvernement de M. Barre reposait sur un principe spartiate : *les dépenses hospitalières ne croîtront pas plus vite, à l'avenir, que le produit intérieur brut.* Alors qu'elles augmentaient, bon an, mal an, de 18 % à 19 %, il faudrait donc les ramener à une croissance annuelle de 12 % à 13 %.**

**Les hôpitaux peuvent-ils s'adapter à un coup de frein aussi brutal sans léser leurs malades, sans surmener leur personnel, sans entamer leur patrimoine ? Telle est l'une des questions les plus urgentes qui se posent au gouvernement de M. Pierre Mauroy.**

## I. — Le prix du vertige

par CLAIRE BRISSET

Celui qui parle est un des plus hauts fonctionnaires de l'Etat. Il a régné longtemps au ministère des finances. De là, il a pu observer ce qu'il estime être, à présent, un scandale plus grave, plus lourd de conséquences que celui de la Villette, que la construction du Concorde et quelques autres erreurs, à l'échelle de l'Etat : on a construit en France, dit-il, tant d'hôpitaux depuis vingt ans, et surtout ces dix dernières années, que le suréquipement est aujourd'hui gigantesque. Globalement, il atteindrait les 30 % : un lit sur trois est excédentaire, estime ce haut fonctionnaire. Tous les problèmes résultent de là. Au total, existent près de quatre cent mille lits dans le secteur public, près de deux cent mille dans le privé, dont les coûts induits sont énormes, permanents.

Les chiffres, ceux que fournit le ministère de la santé et de la Sécurité sociale, comme ceux du C.E.R.C. (Centre d'études des revenus et des coûts) sont, en effet, éclairants. Le nombre de lits des hôpitaux généraux a doublé en vingt ans ; entre 1962 et 1977, il a augmenté de... 100 000 unités (551 000 contre 451 000). En outre, déclarait à la fin de mars M. Jacques Barrot, en inaugurant le nouvel hôpital de Versailles, *« Depuis 1974, nous avons ouvert ou mis en chantier plus de cent hôpitaux entièrement neufs ; ils représentent 46 000 lits modernes, soit 20 % de l'ensemble des lits actifs des hôpitaux publics (...). Ces réalisations ont permis un bond en avant de la qualité des équipements et de l'accueil des hôpitaux publics français... ».*

Un bond en avant des coûts, aussi. Depuis quinze ans, la dépense moyenne par journée d'hospitalisation a été multipliée par quatre, en francs constants. Les établissements les plus coûteux étant les centres hospitaliers universitaires qui, au nombre de vingt-sept, absorbent à eux seuls le quart des dépenses hospitalières. Parallèlement, le personnel des hôpitaux gonflait à un rythme voisin : il a triplé entre 1958 et 1978, dépassant aujourd'hui les cinq cent mille personnes (non compris les médecins), ce qui place le secteur hospitalier loin devant les P.T.T. (436 000 agents), Peugeot-Citroën (185 000) ou E.D.F. (100 000)... Aussi, les dépenses en personnel (70 % des frais hospitaliers) ont-elles, en bonne logique, extraordinairement augmenté : de 16 % par an en moyenne de 1965 à 1973 et de plus de 25 % par an entre 1973 et 1977. Cela malgré la baisse de la durée moyenne des séjours à l'hôpital, tombée en dessous de neuf jours. A présent, chaque année, plus de six millions de personnes passent dans les hôpitaux français.

### Un accroissement anarchique

Une expansion aussi démesurées, aussi peu contrôlée, aurait pu appeler des explications, que l'autorité de tutelle, le ministère de la santé, n'a recherchées que lorsqu'il a été trop tard. La première raison tient au sous-équipement réel, indubitable, des hôpitaux français dans les années 50. Phénomène curieux, le secteur hospitalier a été l'un des derniers qu'ait touché la croissance économique de l'après-guerre. Tout se passe comme si les Français avaient accepté l'idée que, avec la maladie, fondait sur eux la fatalité d'une disgrâce supplémentaire : celle de devoir recourir à des établissements archaïques et bondés. Un fatalisme que l'on retrouve aujourd'hui dans l'attitude à l'égard de la vieillesse et de la maladie mentale, d'où l'état souvent désastreux des hospices et des hôpitaux psychiatriques.

Brusquement, l'opinion a changé à cet égard. Le tournant s'est opéré aux alentours des années 1968-1970 et a provoqué l'adoption par le Parlement de la loi hospitalière (1970), qui tentait de mettre un certain ordre dans cet accroissement anarchique. Mais Georges Pompidou, encore sous le coup de l'échec de la réforme régionale, a reculé devant la puissance du Sénat et n'a pas osé, à l'époque, mettre en œuvre la seule mesure qui eut pû soustraite l'évolution des constructions hospitalières à l'emprise des élus locaux : retirer aux maires la présidence des conseils d'administration des hôpitaux. Aussi les constructions et les équipements se sont-ils multipliés dans la fièvre des promesses électorales, le tout bénéficiant, en outre, grandement de la dichotomie des structures du ministère de la santé de l'époque : les autorisations de construction, dans le secteur public, étaient données par la direction des hôpitaux et celles du secteur privé par la direction de la santé, sa voisine...

Les stratèges du Plan, quant à eux, depuis le milieu des années 60, avaient décidé de se préoccuper non plus seulement de développement industriel, mais aussi de développement social, et l'état des hôpitaux, à l'époque, justifiait encore quelques alarmes. Aussi ont-ils grandement contribué, dans leurs conseils au gouvernement, à cette fièvre d'équipement que partageait, depuis peu, l'opinion. Prisonnière elle aussi d'un schéma d'expansion, cette dernière eut fort mal toléré, d'ailleurs, que de quelconques Cassandres opposent à cette évolution la logique de l'argent ou, plus précisément, un schéma économique.

> ### 1927 F par personne
>
> D'après les chiffres fournis par l'administration et le CREDOC (1), en 1978, les dépenses d'hospitalisation représentaient 73,1 milliards de francs, soit 1 373 francs par personne, et 48,2 % de la consommation médicale finale.
>
> On ne dispose, pour l'année 1980, que d'estimations provisoires. Il en ressort notamment que les dépenses d'hospitalisation ont crû de 19,2 % en un an, atteignant au total 103,5 milliards de francs et 1 927 francs par personne, soit 50,1 % de la consommation médicale finale.
>
> (1) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

### La puissance du corps médical

Un autre facteur, enfin, n'a pas peu contribué à cette évolution : la puissance du corps des médecins hospitaliers, devenus, eux aussi, la démographie médicale aidant, de plus en plus nombreux — ils sont aujourd'hui plus de cinquante mille. La compétition, compte tenu du nombre, se faisait plus rude et les postes de chefs de service plus convoités. Aussi a-t-on, sur mesure, créé force services, dont la nécessité médicale n'était pas toujours, loin s'en faut, évidente. Qui dit service nouveau dit lits, éventuellement en surnombre ou sous-occupés. Mais qui, en l'occurrence, dispose d'un pouvoir de discussion ? Personne.

Enfin, la mécanique du financement interne à l'hôpital a puissamment aidé à rendre le système ingouvernable. Les formules du prix de journée et de la tarification à l'acte font en sorte que le médecin qui hospitalise peu, qui effectue peu d'actes, travaille non pas à économiser les deniers publics, mais à ruiner l'établissement ! En effet, les prix de journée étant fixés rétrospectivement en fonction du volume des actes effectués l'année précédente, un faible niveau d'activité asséchera rapidement les flux financiers de l'année suivante (1). Dans ces conditions, il est bien évidemment hors de question, à l'hôpital, de pratiquer une *« médecine lente »* et difficile de résister au mirage technologique.

Malgré les effets conjugués de cette fièvre d'équipements et de ce défaut de planification, les hôpitaux français restent cependant sous-encodrés en personnel non médical, infirmier notamment. L'essentiel des crédits a été affecté aux matériels, aux murs, aux constructions — il reste pourtant dix mille lits en salles communes, — et les dotations en personnel ont mal, très mal suivi, malgré les chiffres impressionnants qu'affiche à cet égard le ministère (une croissance annuelle de 7 % à 10 % depuis quelque quinze ans). Les effectifs, en effet, n'ont pu suivre à un rythme suffisant, et les comparaisons internationales sont là pour prouver que la densité et les salaires du personnel restent nettement plus faibles en France qu'en Grande-Bretagne ou aux Etats-Unis par exemple. Mais le manque de personnel, en France, n'existe qu'à cause du surnombre des lits : les mêmes effectifs seraient beaucoup mieux utilisés s'ils étaient répartis dans des structures de moindre taille et rationalisées dans leur gestion.

Enfin, l'hôpital public reste très mauvais payeur. Selon le Syndicat des fournisseurs hospitaliers, en novembre 1979, le délai de règlement pour les hôpitaux publics se situait à cent trente-trois jours (quarante jours environ pour l'éducation, trente jours pour l'administration pénitentiaire). Des délais de cinq, voire six mois, ne sont pas rares. L'affaire a pris des proportions telles que l'Etat a dû non seulement étendre la procédure d'intervention de la Caisse nationale des marchés de l'Etat mais aussi prendre quelques mesures autoritaires : au-delà de quarante-cinq jours, les hôpitaux devront verser des intérêts (plus de 16 %), ce qui dégradera encore la situation de leur trésorerie (2).

Les mesures que le gouvernement avait décidé d'adopter il y a bientôt deux ans pour freiner les dépenses du système hospitalier et rationaliser sa gestion seront-elles suffisantes pour enrayer une telle évolution ? Ces structures, depuis quelques années, s'étaient habituées d'autant plus vite à la croissance qu'elles en bénéficiaient sur le tard. Peut-on, sans compromettre la qualité des soins qu'elles dispensent, leur imposer un virage si brutal ?

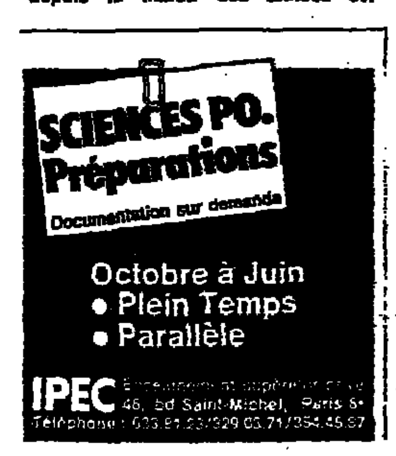
**Prochain article :**

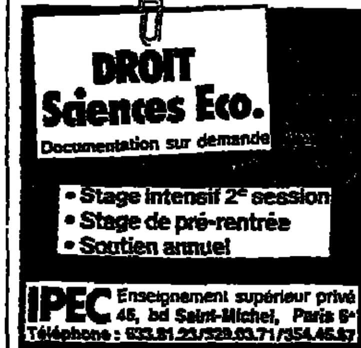
**II. — Des remèdes risqués**

(1) M. Jean Farge, secrétaire d'Etat à la santé du dernier gouvernement de M. Barre, s'était déclaré partisan de la suppression du paiement à l'acte dans les hôpitaux. *Gestions hospitalières*, décembre 1980.

(2) Jean-François Putot, *Les délais de paiement dans les hôpitaux publics.* Mémoire de fin d'assistanat. Ecole nationale de la santé publique. Rennes. 1980.

● *Mises à la poubelle par mégarde*, les cent copies de l'examen du propédeutique neurologique de deuxième année de médecine de l'U.E.R. d'Angers n'ont pu être corrigées. Les étudiants seront donc contraints de passer à nouveau cette épreuve le 16 juin prochain.




### Au Colloque de Nancy sur la rage animale

## UN VACCIN ANTIRABIQUE POUR IMMUNISER LES RENARDS

*(De notre correspondant.)*

Nancy. — Depuis sa réapparition dans l'est de la France au printemps 1968, la rage a lentement progressé d'une quarantaine de kilomètres par an. Environ trente départements sont actuellement plus ou moins touchés par la maladie : le front de progression peut se situer sur une ligne comprise entre la Haute-Savoie et la Seine-Maritime.

*« Nous sommes en ce moment dans une zone de relative stabilisation du front, sauf vers l'ouest avec une petite pointe en Seine-Maritime, et vers le sud avec un développement assez inquiétant dans les départements de Savoie et de Haute-Savoie, où le relief accidenté rend particulièrement difficile l'application de méthodes prophylactiques. »* C'est ce qu'a précisé, vendredi 5 juin, à Nancy, le professeur Andral, directeur du Centre national d'études sur la rage (C.N.E.R.), situé à Malzéville, en Meurthe-et-Moselle. Et c'est sur les problèmes de la rage animale que, à l'occasion du dixième anniversaire du C.N.E.R., et sur l'invitation de l'Organisation mondiale de la santé que près de deux cent cinquante chercheurs de vingt-huit pays différents sont venus faire, durant trois jours à Nancy, un bilan actualisé des recherches en cours tant en virologie qu'en prophylaxie ou en immunologie.

Des progrès considérables sont en cours dans l'immunisation des renards grâce à des appâts contenant un vaccin antirabique. Selon le docteur Bogel, de l'O.M.S., une expérience, semble-t-il concluante, vient d'être réalisée en Suisse, dans le Valais, sur une population de renards et de petits mammifères. Le vaccin, de type S.A.D., mis au point par des chercheurs de Berne, était introduit dans des appâts, en l'occurrence des têtes de poulets. Le renard, en croquant cet appât, libérait le vaccin, permettant ainsi son immunisation par voie orale. Toutefois, le vaccin utilisé possédait un pouvoir pathogène résiduel qui avait entraîné la mort de nombreux petits rongeurs.

### Une efficacité de deux ou trois jours

Une autre souche, connue sous le nom de Flury H.E.P. 675, semble remédier à cet inconvénient puisque les chercheurs de Francfort qui l'ont mis au point, n'ont pas relevé d'action néfaste sur la quinzaine de petits mammifères qu'ils ont déjà testés. Ces deux vaccins ont, malgré tout, le handicap de perdre rapidement de leur efficacité sur le terrain de par leur fragilité. On estime leur efficacité à trois ou quatre jours. On devine dès lors l'importance des travaux actuellement en cours au Canada et à l'Institut Pasteur de Paris sur une vaccination de renards au moyen d'appâts contenant du vaccin, cette fois inactivé. La résistance de ce dernier est nettement supérieure, mais son inconvénient réside, cette fois, dans le fait qu'il n'est efficace que libéré dans l'intestin de l'animal.

## ÉDUCATION

### Le congrès de la fédération Andrieu de parents d'élèves

# Après la victoire, où aller ?

De notre envoyé spécial

**Saint-Etienne. — Les représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), que préside depuis un an M. Jean Andrieu, se sont réunis du samedi 6 au lundi 8 juin, à Saint-Etienne, pour son trente-cinquième congrès national. Cinq cents délégués, représentant près d'un million d'adhérents répartis dans toute la France, les départements d'outre-mer et l'Algérie, ont approuvé, à une large majorité (66,38 % des voix), le rapport d'activité présenté par le secrétaire général, M. Emile Gracia. Ils vont maintenant s'efforcer de définir une nouvelle ligne « d'après 10 mai », car l'ancienne Fédération Cornec se trouve placée dans une situation qu'elle n'a pas connue depuis près d'un quart de siècle.**

Tout devait faire de ce trente-cinquième congrès un « succès ». Placé à la fois sous le signe du centenaire des lois laïques et de la « victoire » du 10 mai, réuni dans une ville de vieille tradition ouvrière et ouvert sous le signe de l'unité par le maire communiste, M. Sanguedolce, ce premier congrès « Andrieu » aurait dû être euphorique, sinon triomphal. Les deux premières journées de travaux, dénuées de tout enthousiasme, ont démenti cette attente. Certes, tous les participants ont salué l'avènement de la gauche au pouvoir, ce que M. Andrieu appelle le *« nouveau printemps laïc »* et M. Gracia *« la fin du règne du mépris »*. Enfin, la perte de plus de cinquante mille adhérents en trois ans — la F.C.P.E. en déclare aujourd'hui neuf cent quarante-cinq mille — a été largement compensée au congrès par un gain de plus de 5 points lors du vote sur le rapport d'activité (approuvé par 66,38 % des voix contre 22,42 % et 11,20 % d'abstentions).

Mais si tous avaient chaud au cœur en voyant aboutir enfin le combat de tant d'années, bien peu étaient capables de mesurer clairement le rôle désormais dévolu à leur fédération. Pour les responsables de la F.C.P.E., officiellement, les parents d'élèves resteront *« vigilants »*. M. Gracia : *« Il conviendra maintenant de participer de manière plus constructive encore que par le passé à la réalisation d'une véritable école de la réussite, non pas parce que nous serions subitement moins exigeants — nous ne le serons pas ! — mais parce que des changements devraient intervenir dans les rapports entre les usagers, l'administration et les pouvoirs publics. »*

M. Andrieu : *« Notre organisation va être confrontée à des choix éducatifs et politiques relativement proches de ses propres attentes et de ses revendications fondamentales. Bref, nous sommes désormais, et sans pour autant renoncer à la spécificité de nos analyses ou à l'indépendance de nos jugements, directement interpellés par des convergences de vues évidentes avec tout ou partie des familles politiques appelées à constituer la nouvelle majorité et le nouveau gouvernement. Dès lors, la tentation pourrait être grande de taire et camoufler un certain nombre d'exigences, afin de ne pas risquer de compromettre les conditions d'un changement politique et social tant espéré ! Il est vrai que le pouvoir de gauche peut demain se trouver disqualifié et la démagogie et la surenchère s'emparent du terrain. Il est vrai aussi que la prudence ou la sagesse politique qui tarderait trop à répondre aux besoins et aux revendications exprimées conduirait à une disqualification de même ordre et libérerait les vieux démons des divisions fratricides et fatales ! »* Et le président insiste : *« La F.C.P.E. ne sera pas la fédération maison d'un gouvernement de gauche. »* D'autres disent perfidement : *« Pas question de devenir une F.P.E.E.P.* (1) *de gauche. »*

Comment, en effet, se préserver des reproches que le secrétaire général de la F.C.P.E. a multipliés contre la fédération Schleret : *« Une organisation de parents d'élèves qui a servi de faire-valoir ou de courroie de transmission* [au] *pouvoir » ?* M. Gracia n'a-t-il pas, dans son rapport, énuméré tous les engagements officiels que la fédération a obtenus après son entrevue du 4 juin avec le ministre de l'éducation nationale, M. Savary ? La liste est impressionnante : rattachement au ministère de services sociaux et de santé scolaire ; statut de « délégué-parent » pour assurer un mandat électif sans perte de salaire ; abrogation de la circulaire obligeant les directeurs d'école à assurer l'accueil en cas d'absence des maîtres ; vote d'un collectif budgétaire pour favoriser l'accueil en maternelle des enfants de deux ans et alléger les effectifs de ces écoles ; ré-examen de toutes les fermetures de classes, etc.

Cette *« bouffée d'oxygène »*, comme le disent les responsables de la F.C.P.E., n'est qu'un début. M. Andrieu, lyrique, a même développé une comparaison hardie : pour prolonger *« l'An I »* de la victoire des forces de gauche, il appelle ses troupes à devenir *« les soldats de l'An II d'une nouvelle école »*. Les anciens militants Cornec transformés en godillots de la Ve République *bis* ? Non. D'autant que tous, on le verra dans l'intimité des commissions, ne marchent pas du même pas, en particulier les militants communistes.

Leur porte-parole, M. Christian Roulette, ne souhaite cependant pas d'éclat — conjoncture politique oblige. Il a même beaucoup surpris en déclarant : *« L'heure n'est pas à se déchirer. Tout cela, c'est le passé. »* Les délégués, étonnés par une victoire qu'ils n'attendaient plus depuis 1978, ne savent plus exactement où diriger leur marche. Une difficile conversion commence.

ROGER CANS.

(1) Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, ancienne fédération Lagarde présidée par M. Jean-Marie Schleret.

● *Boycottage d'une épreuve de français à Grenoble.* — A l'appel du comité de soutien aux étudiants étrangers, l'épreuve de français organisée à l'université de Grenoble début juin, pour la pré-inscription des étudiants étrangers, a été boycottée par 116 candidats sur 119. L'examen n'a donc pas eu lieu. Le comité de défense s'étonne que l'épreuve ait été organisée en dépit des déclarations de M. Mitterrand annonçant l'abrogation de toutes les mesures prises à l'encontre des étudiants étrangers.



TENNIS

## LES INTERNATIONAUX DE ROLAND-GARROS

# La sixième couronne de Borg

Franchement, on ne sait plus quoi écrire sur Bjorn Borg, le super-champion en acier trempé, qui a enlevé, dimanche 7 juin, pour la sixième fois, les Internationaux de France. Sans doute verrons-nous longtemps encore sa silhouette chaloupée sur le central de Roland-Garros. Concentré dans ses gestes presque irritants à force d'automatismes mais si bien rodés qu'ils paraissent fonctionner de toute éternité : sa façon d'armer son service, les yeux au ciel, après avoir glissé la balle de son choix dans sa poche, d'attendre le service adverse en se dandinant d'un pied sur l'autre, arquant ses formidables dorsaux, *ou de regagner* la ligne de fond, le crâne en ogive sous le bandeau et les coudes à l'équerre.

La victoire de cet homme unique dans les annales du tennis, *qui diffuse un prestige collectif* digne d'une grande puissance, est d'autant plus admirable qu'elle a été acquise à l'issue d'un tournoi où il reprenait seulement la compétition. Le sport tout entier, *« la chose accessoire la plus importante du monde »*, y retrouve ses lettres de noblesse.

Cette très belle finale fut due à la superbe combativité du jeune Tchèque Ivan Lendl, précédent vainqueur de John McEnroe et de José-Luis Clerc, qui poussa Borg aux cinq sets (6-1, 4-6, 6-2, 3-6, 6-1) et le sollicita dans ses œuvres vives. De ses victoires précédentes, seule une finale de 1974 — il avait dix-neuf ans — où il remonta Manuel Orantes pour le battre en cinq manches fut disputée en un temps aussi long : trois heures douze minutes. Pourtant, tel était le mérite du champion suédois dans le jeu de relance qui lui était imposé qu'il faut infiniment plus à l'aise contre Victor Pecci, le volleyeur virtuose de la terre battue. Sa condition physique lui donnait pleine confiance. Son déplacement était celui des plus beaux jours, son service passait merveilleusement — huit *aces* dans le cours de la partie — et, comme d'habitude, il ne transpirait ni ne soufflait, sauf sur ses doigts.

Cependant, en face de lui, l'adversaire était de première force. *« De tous les joueurs du circuit, c'est Lendl qui s'impose comme mon successeur »*, avait déclaré Borg.

Né il y a vingt ans et un ans au pied des Karpathes, dans cette région de la Moravie qui touche au bassin silésien, Ivan Lendl n'est pas un phénomène ordinaire du prolétariat sportif de son pays qui depuis la guerre a produit deux champions de France et de Wimbledon : Jaroslaw Drobny et Ian Kodes.

Fils d'une excellente joueuse, étudiant à l'université d'Ostrava à l'époque où il dominait la compétition juniors, c'est aujourd'hui un professionnel à plein temps, classé cinquième joueur mondial et, comme tel, milliardaire en dollars. Un grand corps osseux, une tête kafkaïenne aux pommettes saillantes, aux orbites creuses, la bouche sans sourire ; mais, dans cette constitution athlétique, dans ce petit crâne pointu, sous cette expression ingrate, quelle puissance dans les coups, quelle intensité de concentration, quelle volonté de gagner !

### Le souvenir de Bâle

Le match se déroula par une température idéale et sans la menace de cette pluie persistante qui avait ruiné les chances de Vilas et de McEnroe.

Dès le premier set, les échanges se disputèrent le plus fréquemment *du fond du court*, interminables dans leur régularité. Borg gardait le souvenir d'une défaite cuisante à Bâle devant le Tchèque et bien qu'ayant écrasé ce rival par la suite dans la finale du Masters, il se méfiait. Voilà pourquoi il enleva cette première manche en maître tacticien, montant souvent au filet afin de brouiller les cartes et ne pas céder prématurément à la cadence infernale du jeu de fond.

Au deuxième set, néanmoins, il ne put empêcher le mur d'en face de compter 3-1, puis 5-4. C'est alors que Lendl se sortit les tripes. Borg faisait un effort terrible pour égaliser, percutant toutes ses répliques comme au stand de tir. Deux échanges à la volée d'une confondante égalité, l'un gagné par Borg, l'autre par Lendl. Puis les chances oscillèrent à 40 partout. Lendl eut six balles de set dans sa raquette. Borg prit deux fois l'avantage. Enfin, Lendl dans un ultime « contre » poussa Borg au filet et empocha le set. Ce fut la plus belle empoignade du match.

Au troisième set, qu'il enleva, Borg avait repris le commandement à son train d'enfer. Lendl visiblement accusait un petit coup de fatigue. Mais au quatrième set, disputé sans repos — et c'est beaucoup plus régulier — le Tchèque menait derechef par 3-1. Au prix d'un effort frénétique qui le rendait presque éméché sous le bandeau, Borg égalisa. Allait-il courir au poteau ? Eh bien, non ! Lendl, à grands coups de services et de drives délivrés de plein fouet, repartait. Il réussissait même dans l'effervescence générale un point de toute beauté — amortie sur amortie — qui fit s'exclamer dans la tribune voisine de la nôtre Donald Budge et Fred Perry, orfèvres en la matière. Ainsi bourrant sur tout, Lendl gagnait encore cette quatrième manche.

C'était le *baroud d'honneur*, le chant du cygne. Car Borg au service dès le premier jeu du cinquième set laissa dégringoler des *aces* qui attestaient sa fureur *de vaincre. Très vite, il mena 4-0*, puis 5-1. Les échanges étaient encore magnifiques et Lendl, loin de s'écrouler, ivre de coups comme tant d'autres l'auraient été, *bataillait* pied à pied. *Mais Borg* tenait bon la rampe et à présent tout lui réussissait, même des lobs gagnés sur la ligne de fond. Sur ce, Lendl concéda des points essentiels : finalement il sortit quelques balles — les deux ou trois erreurs du match. La dernière s'engouffra dans le couloir. C'en était fini de sa lutte contre le Minotaure.

OLIVIER MERLIN.

# L'irrésistible progression de Mandlikova

Sans doute est-ce beaucoup dire. Mais qui n'aura eu le sentiment, samedi après-midi, dans un Roland-Garros enfin rempli pour un match féminin, que la finale du simple dames ne fut *pas autre chose pour* Hana Mandlivoka qu'une agréable formalité ? La jeune Tchécoslovaque devait gagner. Elle a gagné. En deux sets (6-2, 6-4) et sans perdre de temps. *Une heure plus un* petit quart d'heure pour renvoyer son adversaire, Sylvia Hanika, à ses regrets, à son palmarès étrange : être toujours parmi les meilleures, jamais parmi les « couronnées ».

Ce fut une jolie partie de tennis offensif. La belle Hana s'offrit, trac ou excessive coquetterie, le luxe de s'imposer un handicap. Par deux fois elle laissa son adversaire prendre le large, ou plutôt la fuite. Au premier set, la gauchère ouest-allemande, grâce à son service et à ses balles haute qui gênaient vraisemblablement la Tchèque, réussit d'entrée le break. Ce fut pour mieux *se faire dévorer*, 6-2. Au second set, elle fit mieux encore, deux jolis breaks, presque le salut, pour mener 4 à 0. Ce fut pour mieux se faire désintégrer. Une *nouvelle fois. Hana Mandlikova* allait aligner six jeux consécutifs pour l'emporter sans grand souci.

Dénouement logique à une démonstration éclatante : il y avait sur la terre battue, surface où pourtant l'attaquante Mandlikova est la plus désavantagée, une joueuse de talent et une joueuse d'exception, une jeune fille douée et l'autre surdouée. Sans dévaloriser la performance de Sylvia Hanika, il faut admettre que le véritable drame de ces Internationaux de France avait eu lieu avant, avec l'élimination en demi-finale de l'américaine Chris Evert Lloyd.

Dès aujourd'hui voici donc Hana Mandlikova promue dans le club très fermé des stars du tennis, la voici sur cette liste dorée des grandes joueuses qui, *dans l'histoire récente du tennis* reste fort limitative : deux Australiennes, Margaret Court, Evonne Goolagong, *« Queen Mum »*, deux Américaines, Billie Jean *King et Chris Evert-Lloyd*, et deux Tchécoslovaques, ou du moins l'une qui le fut, Martina Navratilova, avant de devenir Américaine, et l'autre, justement, Hana *Mandlikova*, qui l'est toujours. Ou plutôt encore...

La promotion est de taille mais reste évidemment à confirmer. Dire d'elle aujourd'hui, de cette jeune fille de dix-neuf ans, qu'elle est « la meilleure » est un peu prématuré. Certes, sa progression fut rapide, sa promotion expresse. De la gamine qui se révéla *en* gagnant l'Orange Bowl 1976, la championne du monde junior 1978, la championne d'Australie finaliste à l'Open des Etats-Unis, demi-finaliste à Roland-Garros et à Rome en 1980, à la splendide *joueuse de 1981, il y a cinq années* seulement pour arriver au sommet.

Mais y camper est un autre problème. Hana Mandlikova, qui à son ambition ajoute un solide réalisme, le disait tout de suite après sa victoire de Paris : *« Ma victoire d'aujourd'hui est un pas supplémentaire vers mon but : être la numéro un. Mais d'un autre côté, je peux très bien perdre prochainement, au premier tour de Wimbledon, comme je peux gagner le tournoi. »*

*Au demeurant, le risque évoqué*, l'élimination, parait assez mince. Car Hana Mandlikova a des dons si évidents — et d'abord celui de ravir le public, — elle parait sur *un court d'une dimension tellement* exceptionnelle, qu'on ne doute guère de la voir maintenant révolutionner le tennis féminin. A oser, on dirait d'elle, sans qu'il y ait le moindre sarcasme ou la moindre atteinte à la cause des femmes défendue par Billie Jean King, que cette jeune Tchèque a réussi à Roland-Garros à « jouer comme un homme ».

Avec en plus toute sa légèreté, toute son élégance, cette présence et cette classe qui feront plus *pour le tennis féminin que toutes* les petites « lifteuses » américaines réunies, que tous les enfants prodiges des fonds de courts, que tous les métronomes du revers à *deux mains. Hana Mandlikova*, elle, occupe le court, tout le court, non pas pour ne pas perdre de points mais pour en marquer. C'est là toute la différence. Elle est plutôt réjouissante et devrait lui garantir dans quinze jours à Wimbledon un joli triomphe populaire.

PIERRE GEORGES.

**ROLAND GARROS**
**FINALES**

**Simple messieurs**
Bjorn Borg (Suède), bat Ivan Lendl (Tch.), 6-1, 4-6, 6-2, 3-6, 6-1.

**Simple dames**
Hana Mandlikova (Tch.) bat Sylvie Hanika (R.F.A.), 6-2, 6-4.

**Double messieurs**
Gunthardt (Suisse)-Taroczy (Hongrie) battent Moore-Teltscher (E.-U.) 6-2, 7-6, 6-3.

**Double dames**
Harford-Fairbank (Afr. du Sud) battent Reynolds-Smith (E.-U.), 6-1, 6-3.

**Double mixte**
Mlle Jaeger-Arias (E.-U.) battent Mlle Stove (P.-B.) - McNair (E.-U.), 7-6, 6-4.

**JUNIORS**

*Jeunes gens*
Finale. — Wilander (Suède) bat Brown (E.-U.), 7-5, 6-1.

*Jeunes filles*
Finale. — Gadusek (E.-U.) bat Sukova (Tch.), 6-7, 6-1, 6-4.

Double jeunes gens. — Moir-Robertson (E.-U.) battent Arias (E.-U.)-Leconte (Fr.), 6-4, 4-6, 8-6.

Double jeunes filles. — Amiach-Vanier (Fr.) battent Garrison-Gompert (E.-U.), 7-6, 6-3.

VOILE

## Premier avantage aux Britanniques dans la Transat en double

**Trente-six heures après le départ de Plymouth de la Transat en double, le pointage effectué avec le système Argos a situé le catamaran britannique « Sea-Falcon » de R. Kox-Johnston en tête de la course. Le classement, dans la unti de dimanche à lundi, s'établissait ainsi : 2. C. Blyth (G.-B.), « Britanny-Ferries », trimaran ; 3. O. de Kersauson (Fr.), « Jacques-Ribourel », trimaran ; 4. Y. Terlain (Fr.), « Gauthier-2 », trimaran ; 5. M. Birch, « Télé-7-Jours », trimaran ; 6. P. Martinoni (It.), *« Star-Point »*, trimaran ; 7. E. Riguidel (Fr.), « Lesieur-Tournesol », trimaran ; 8. G. Pesty (France), « Gépé-Papiers-peints », trimaran ; 9. D. Gilard (Fr.), « Britanny-Ferries-F. », trimaran ; 10. M. Pajot (Fr.), « Elf-Aquitaine », *catamaran, etc. Le premier monocoque*, « Monsieur-Meuble », de Florence Arthaud, était douzième ; Eric Tabarly, sur « Paul-Ricard », quinzième.**

De notre envoyé spécial

Plymouth. — La Transat britannique en double, dont le départ a été donné de Plymouth samedi 6 juin, n'a pas grand-chose à voir avec les Transats précédentes, disputées en « solitaire » et avec beaucoup de contraintes réglementaires. En 1981, ce sont deux équipiers qui arment les bateaux et la seule restriction concerne la dimension des coques : 26 mètres. Aussi est-il probable que tous les records de la traversée Plymouth-Newport seront battus et que l'équipage victorieux touchera la Nouvelle-Angleterre plus vite que ne l'avait fait Phil Weld; *champion de la dernière* Transat en dix-sept jours, vingt-trois heures et douze minutes. La contribution qu'apporte un équipier supplémentaire dans les manœuvres, ce qui revient en fait à doubler l'effectif, devrait être à cet égard déterminante.

Dimanche, les premiers pointages avant que chaque équipage choisisse sa route — soit l'orthodromie au nord, la plus courte, soit l'oxodromie, la médiane, ou la route du Sud la *plus longue, mais où* les *chances* de rencontrer les meilleurs vents sont les plus grandes — ont montré que les trimarans semblaient être les bateaux répondant le mieux aux impératifs d'une telle course.

Par comparaison avec La Baule-Dakar, exemple type des courses Nord-Sud, avec des vents à 50 % en allure portante, la Transat courue d'Est en Ouest propose en général des vents contraires dans une proportion de 70 % à 80 %, d'où l'avantage des trimarans, les plus rapides dans ces conditions, sur les monocoques et les catamarans, confirmé dimanche par le pointage de huit trimarans et de deux catamarans parmi les dix premiers bateaux repérés par le système de satellite Argos.

Rien, cependant, ne eput-être tenu pour acquis dans une traversée aussi longue et il y a tout lieu de penser que les variations météorologiques inévitables sur 3 000 milles et le choix de la *route* sont à même d'équilibrer les chances de chacun des bateaux de pointe, quel que soit son type.

Samedi, dès la sortie du port de Plymouth, le premier des favoris frappé par *la déveine* a été *Royale*, le trimaran de Loïc Caradec. Le bateau de Caradec a eu son mât cassé dans les fortes bourrasques qui ont accompagné les concurrents au départ de la course. Beaucoup ont regretté que Caradec et son équipier Facque n'aient pas la possibilité de démontrer l'éventuelle efficacité de l'innovation technique sans doute la plus intéressante de la Transat. Il s'agit d'une sorte de suspension originale par les plans porteur (« foils ») destinée à rendre indépendant le bateau de la vague, un peu à la manière des suspensions hydropneumatiques dont sont équipées certaines voitures.

Pour mettre au point son système par foils, Loïc Caradec a d'ailleurs fait appel à Citroën, et l'on retrouve sur *Royale* les mêmes *éléments* de *suspension* hydropneumatique que sur les Talbot-Ligier de formule 1. La différence entre les foils de *Royale* qui sont mobiles et donc en position haute, basse ou intermédiaire par rapport aux foils fixes de *Paul-Ricard*, d'Eric Tabarly, est que Loïc Caradec peut, de son poste de navigation, les utiliser à son gré de manière à ce qu'ils ne freinent pas le bateau, en position basse et fixe, par petit temps.

### Décodage

La Transat en double est devenue une formule de course libre et il y a fort à parier que les organisateurs britanniques ont voulu qu'il en soit ainsi pour ne pas être dépassés par les initiatives françaises jusqu'à présent *beaucoup plus libérales au* plan technique. Aussi trouve-t-on sur les bateaux des équipements interdits précédemment dans les Transats Plymouth-Newport, notamment, tout un système de décodage capable de fournir de nombreux renseignements aux navigateurs. Le décodeur reçoit des informations d'émetteurs situés en Grande-Bretagne, en France et aux Etats-Unis. L'ensemble des équipements, dont disposent presque tous les bateaux et en tout cas ceux que l'on considère comme les favoris, permet d'obtenir des indications météorologiques bien sûr, mais aussi des analyses, jusqu'à soixante-douze heures, de la hauteur des vagues, de la situation des glaces, précisions de sécurité dans ce dernier cas bienvenues pour les concurrents ayant choisi la route orthodromique.

L'ensemble de décodage se présente sous la forme de deux boitiers de volume comparable aux magnétophones professionnels, l'une des lectures *se fait sur bande défilante*. S'ajoute à ces dispositifs de sécurité le système de balises Argos qui équipe chaque bateau, relié aux satellites, et permettant *de situer les positions*. A l'évidence, les balises Argos ont un double intérêt. D'abord, celui de localiser les concurrents afin de donner plus d'attrait à la *course, ensuite* et surtout celui d'assurer en quasi-permanence une meilleure sauvegarde. Tous les participants à la Transat, même s'ils sont conscients de ces avantages *considèrent* cependant que les balises peuvent présenter des handicaps tactiques, et il n'est pas *impossible* qu'à l'approche de Newport ou même avant, *essentiellement si l'arrivée* a lieu sans vent, quelques-uns aient la tentation de neutraliser leurs balises — l'opération est très simple — pour éviter que leurs positions ne soient repérées et connues de tous. Le délai de décodage et de transmission — une douzaine d'heures, — susceptible d'être réduit pour les mieux organisés, permet de penser qu'en cas de course indécise jusqu'au bout la tentation sera forte de se rendre invisible et non *décelable par les satellites*.

FRANÇOIS JANIN.

MARCHE

## Pietquin : 513,5 km pour 22 000 F

*Le Belge Roger Pietquin, un ouvrier métallurgiste âgé de quarante-trois ans, a gagné l'épreuve pédestre Paris-Colmar, longue de 513,5 km., en 65 h. 11 min. 3 sec., soit à la moyenne de 7,877 km./h. Le marcheur de Charleroi n'a pas amélioré le record de l'épreuve, qu'il détient avec 8,438 km./h. de moyenne, réalisée lors de sa précédente victoire en 1980, mais dans le sens Strasbourg-Paris, ce qui rend les comparaisons difficiles en raison de la difficulté du parcours (ascension du col du Bonhomme) en arrivant à Colmar.*

*Sur les trente-deux concurrents partis jeudi 4 juin de la place des Fêtes à Paris, onze ont été classés, dont trois seulement ont été au bout avec Pietquin : Adrien Pheulpin, de Pontarlier, en 70 h. 23 min. : Henri Roby, de Château-Thierry, en 70 h. 47 min., et Pierre Himmesoete, de Châlons-sur-Marne, en 71 h. 22 min.*

*Les trois cents premiers kilomètres avaient été animés par Jean-Claude Gouvenaux, qui avait dû abandonner dimanche matin. Roger Pietquin, qui n'aurait pas poursuivi aux environs de Château-Thierry sans les exhortations de son épouse Danielle, prit alors la tête. Il arriva à Colmar dans un état de fraicheur physique qui étonna les suiveurs : son cœur battait à soixante-six pulsations/minute et il n'était affecté que par le manque de sommeil.*

*Interrogé sur la différence entre le montant de la bourse du vainqueur de Paris-Colmar (22 000 F) et celle du champion des Internationaux de Roland-Garros (271 000 F), Pietquin a déclaré :* « Je ne suis nullement jaloux des joueurs de tennis. Je n'ai pas eu la chance de pouvoir jouer au tennis. Je suis un ouvrier. C'est pourquoi j'ai choisi la marche athlétique. Il y existe une grande fraternité et je suis fier d'y participer. »

# LES RÉSULTATS

### Boxe

*Jacques Chinon, âgé de trente-deux ans, a défendu victorieusement, pour la quatrième fois consécutive, son titre de champion de France des poids moyens en battant très largement aux points Rufino Angulo au cours d'un combat organisé, le 5 juin, à Villenave-d'Ornon, dans la banlieue bordelaise.*

*A Nice, à l'occasion d'une rencontre disputée après minuit, Georges Warusfel a gagné le titre de champion de France des mi-moyens laissé vacant par Richard Rodriguez, candidat malheureux au titre européen, en battant aux points l'ancien tenant Ronald Zénon.*

### Cyclisme

*Déjà vainqueur du Tour d'Espagne, l'Italien Giovani Battaglin a réalisé un doublé remarquable, que seul avait réussi Merckx en 1973, en gagnant dimanche 7 juin le Tour d'Italie, une épreuve durant laquelle Saroni, troisième, s'est montré supérieur à Francesco Moser, vingt et unième.*

*Pendant ce temps, Bernard Hinault a gagné samedi 6 juin, sur le circuit de Longchamp, le critérium de la Ville de Paris, dont le principal intérêt fut de confirmer la mauvaise condition physique de Joop Zoetemelk.*

### Jeu à treize

*Pour son premier test-match contre la Nouvelle-Zélande, l'équipe de France a été battue 26 à 3, le 7 juin à Auckland. Les Français, menés 6 à 3 à la mi-temps, se sont effondrés par la suite devant les Néo-Zélandais, auteurs de six essais dont trois transformés, et d'un coup de pied de pénalité.*

هكذا من الأصل



Le Monde

# ECONOMIE

## LA FIXATION DES PRIX DU PÉTROLE

# Enjeu politique ou loi de marché?

**L'émotion des marchés libres à chaque événement politique dans le Golfe, les primes d'assurance demandées par les compagnies londoniennes aux navires qui passent le célèbre détroit d'Ormuz, ont accrédité l'idée que les prix du pétrole sont artificiels. Or, comme pour les autres matières premières, les cours du brut varient aussi en fonction de critères purement économiques que sont les lois de l'offre et de la demande.**

LA guerre du Kippour d'abord, la révolution de l'ayatollah Khomeiny, puis le conflit entre l'Iran et l'Irak ensuite — autant d'occasions d'un renchérissement du pétrole — sont venus dans la décennie 70 étayer la thèse selon laquelle les prix de l'or noir sont essentiellement politiques. D'une sensibilité particulière aux événements du Proche-Orient, principal centre d'approvisionnement du marché occidental, les prix du pétrole n'en connaissent pas moins une évolution cyclique qui tient certes aux perturbations politiques — l'un des élements importants des variations des cours de matières premières depuis la dernière guerre — mais surtout à l'activité économique des pays développés.

Le graphique (reproduit partiellement ci-contre) établi par la NALCO, une société de consultants présidée par un ancien dirigeant de la Sonatrach algerienne, M. Aït Laoussine, a l'intérêt de montrer l'évolution des prix du brut, au-delà des contingences politiques. Et cela depuis 1973, car auparavant la maitrise par les pays consommateurs eux-mêmes — par l'intermédiaire des compagnies internationales — de la fixation du prix et des niveaux de production permettait l'adoption instantanée de mesures anti-cycliques.

Le premier choc pétrolier est intervenu à l'occasion de la guerre du Kippour, mais les conditions de l'explosion étaient réunies. Favorisée par la double dévaluation du dollar, la flambée avait d'ailleurs gagné la plupart des matières premières (zinc + 268 % de 1972 à 1973 ; caoutchouc + 160 %; coton + 130 %; blé + 94 %). La croissance économique des pays de l'O.C.D.E. était en effet très forte (+ 6,3 %) et la demande de brut originaire de l'OPEP en pleine expansion (+ 33 % de 1970 à 1973). Les pays de l'Organisation produisaient donc à pleine capacité (32,6 millions de barils par jour en septembre 1973). Sur un marché aussi tendu, le moindre événement aurait déclenché une flambée. *A fortiori* la décision prise à Koweït, le 17 octobre, par dix pays arabes de réduire leur production de 5 % par mois *« jusqu'au retrait total des forces israéliennes des territoires occupés depuis 1967 »* et de relever les prix de 70 %. C'est là que M. Aït Laoussine place le début de la phase 1, caractérisée par une crise des approvisionnements et une demande de dialogue avec les producteurs de la part des pays consommateurs.

Cette explosion des prix — le baril d'*arabian light* saoudien est passé de 3 dollars en août 1973 à 11,651 dollars le 1er janvier 1974 — a provoqué une forte augmentation des revenus des pays membres de l'OPEP. Dans le même temps, les pays industrialisés ont réagi par des premières mesures d'économie d'énergie et de substitution — là où c'était possible — du charbon ou du gaz au pétrole. De plus, le très fort ralentissement de la croissance économique qui a suivi ce triplement des cours du brut dans les pays membres de l'O. C. D. E. (+ 0,7 % en 1974 ; — 0,5 % en 1975) a provoqué une réduction importante de la demande de pétrole OPEP (— 5,8 % en 1974 ; — 11,7 % en 1975) et un gonflement des stocks. Un phénomène analogue se produit en 1981, après le « second choc » de 1979. Ce sont des périodes où les prévisions de consommation énergétiques sont révisées à la baisse ; où l'inflation est forte dans l'O.C.D.E. (14,3 % en 1974 ; 10,7 % en 1975 ; 11,25 % en 1981). C'est aussi une époque de taux d'intérêt élevés qui pousse à réduire les stocks, donc à accentuer la détente du marché. La production de l'OPEP est alors nettement inférieure à sa capacité, et les pays producteurs, qui retrouvent une certaine cohésion dans leurs prix — après avoir offert des rabais pour pouvoir écouler leur brut, — recherchent le dialogue avec les consommateurs. Telle est la phase 2 du cycle.

La troisième période est celle de la montée vers la crise. Les pays exportateurs, qui ont vu leurs recettes diminuer, réduisent très fortement leur production, pour éviter une trop forte baisse des prix (une espèce d'effet de cliquet, pour ne pas perdre entièrement les bénéfices de la crise précédente). La demande croissante de pétrole OPEP est alors satisfaite par une augmentation régulière de la production, qui se rapproche de la peine capacité. L'activité économique est plus soutenue, et les prévisions optimistes (taux de croissance de l'O.C.D.E. : 1976, 5,3 % ; 1977, 3,7 % ; 1978, 3,9 %), l'inflation ramenée à une moindre proportion. Devant cette évolution, les perspectives énergétiques sont révisées en hausse. Au fur et à mesure que le marché se tend, la moindre étincelle politique risque de provoquer une explosion des prix. Ce qui s'est effectivement passé lorsque l'Iran a suspendu ses exportations à la fin du mois de décembre 1979.

On ne saurait mésestimer ce que cette théorie du cycle (de la « spirale ») des prix pétroliers a d'imparfait. Tout d'abord, elle considère presque exclusivement OPEP et pays industrialisés occidentaux. Or la part de l'OPEP dans le commerce mondial du brut n'a cessé de décroître, avec l'apparition de nouveaux producteurs : Mexique ; Grande-Bretagne ; Norvège : pays d'Afrique, etc. A la hausse, lorsque certains consommateurs sont inquiets pour leurs approvisionnements, ces pays ne sont pas les derniers à relever leurs prix. On l'a vu lors de la crise iranienne. En revanche, sur un marché détendu, certains de ces nouveaux producteurs sont à même de contrecarrer la politique anticyclique de baisse de production de l'OPEP.

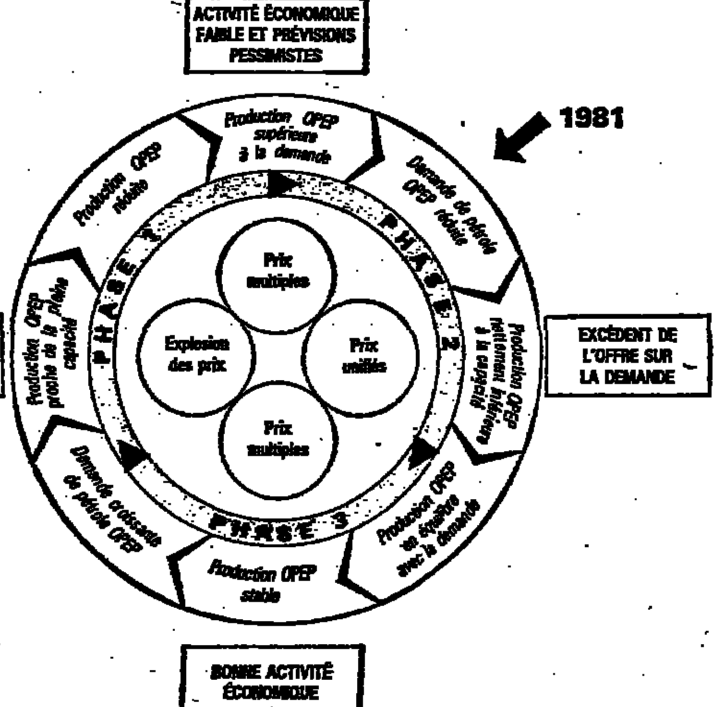
A l'intérieur même de l'Organisation, le poids des différents membres n'est pas pris en compte. Or, dans une période d'excédent de l'offre sur la demande comme actuellement, il suffirait que l'Arabie Saoudite — près du tiers du commerce mondial — réduise sa production de 30 % pour que la tension renaisse. La fragilité possible de ce maillon fondamental du marché est donc un élément essentiel.

Enfin, cette notion de cycle du prix du pétrole ne permet pas d'apprécier l'effet monétaire sur les décisions de l'OPEP. Dans quelle mesure l'érosion du dollar a-t-elle encouragé le renchérissement du brut en 1973 ? Dans quelle mesure la valorisation actuelle de la devise américaine décourage-t-elle les hausses ?

En revanche, ce type d'analyse — venant d'un ancien responsable de l'Organisation des pays exportateurs — a l'intérêt de montrer aux pays industrialisés leur avenir proche, si aucun élément politique ne vient troubler le cycle. Dans les mois à venir, les prix devraient continuer à baisser en valeur réelle et certains pays qui ont du mal à écouler leur production pourraient même offrir — comme en 1975 — des rabais. Iront-ils jusqu'à baisser leurs prix pour permettre une réunification sur la base de 34 dollars le baril d'*arabian light*, le niveau voulu par Ryad ? La réduction des prix des bruts de la mer du Nord y aidera grandement. Ce répit — qui favorisera l'actuel gouvernement français — n'aura cependant qu'un temps. Avec la reprise des économies occidentales, la demande — grossie de celle des pays en développement — reprendra, les économies d'énergie ralentissant simplement sa croissance (à long terme peut-être la réussite des politiques de substitution affaiblirait la position des producteurs).

A court terme, les pays industrialisés ont donc intérêt à ne pas dégarnir leurs stocks en période de détente. Mais, à plus longue échéance, une augmentation régulière serait favorable aux consommateurs comme aux producteurs. Or une telle évolution des prix du pétrole ne sera possible qu'après négociation entre les intéressés. Le temps pour le dialogue est court. Ni en pleine crise, ni lorsque l'OPEP est trop divisée. Dans les dix-huit mois à deux ans les pays industrialisés ont une occasion à ne pas manquer.

BRUNO DETHOMAS.




### L'ÉROSION DU POUVOIR D'ACHAT DU BARIL ENTRE 1973 ET 1979

| | Prix du pétrole en cas d'indexation (1) | Prix OPEP effectif (2) |
|---|---|---|
| 1974 .. | 13,64 | 10,78 |
| 1975 .. | 15,44 | 10,72 |
| 1976 .. | 15,54 | 11,51 |
| 1977 .. | 17,06 | 12,39 |
| 1978 .. | 19,73 | 12,70 |
| 1979 .. | 22,55 | 17,28 |

*Tiré de* OPEC and the international oil industry : a changing structure *par M. Al Chalabi, secrétaire général adjoint de l'OPEP, ce tableau montre quelle aurait été l'évolution du prix du pétrole si celui-ci avait été indexé sur l'inflation dans l'O.C.D.E. et sur l'évolution d'un panier de neuf monnaies occidentales. Malgré les hausses de 1979, l'OPEP n'avait pas encore rattrapé à cette époque le pouvoir d'achat de 1973.*

(1) En dollars par baril.
(2) Prix moyen de *l'arabian light* en dollars par baril.

# La complainte des taux d'intérêt

M. FRANÇOIS MITTERRAND et le chancelier Helmut Schmidt auront au moins un sujet commun de complainte à la conférence au sommet qui réunira les 20 et 21 juillet prochain, à Ottawa, les chefs d'Etat ou de gouvernement des sept grands de la zone O.C.D.E. (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Italie, Canada, Japon). Ils profiteront, certainement, de l'occasion qui leur sera donnée de rencontrer le président Reagan pour dénoncer les dangers du maintien de taux d'intérêts élevés. A moins de retournement spectaculaire de la situation d'ici à cette date, ce devrait être entre les dirigeants des principaux pays à économie de marché le sujet le plus brûlant de discussion.

Pour le chef du gouvernement fédéral allemand, le niveau actuel du loyer de l'argent aux Etats-Unis risque, dans le meilleur des cas, de retarder la reprise économique dans le monde, et, au pis, de le précipiter dans la dépression. A dire vrai, le chancelier a usé d'un raccourci. D'une part, parce que la menace que fait peser la persistance de taux élevés est en réalité double et, d'autre part, parce que les Etats-Unis, quoique les premiers responsables de cette situation, ne sont toutefois pas les seuls fautifs. L'aggravation des déficits budgétaires en Allemagne, en France et ailleurs, joue dans le sens de l'élévation des taux.

L'expérience historique montre que c'est, en général, seulement dans un deuxième temps que la cherté du crédit atteint l'activité économique. La première conséquence est de désorganiser le système financier. La question qu'on doit sérieusement se poser aujourd'hui est de savoir si nous sommes à la veille d'une grave crise de liquidité, caractérisée par le fait qu'un nombre croissant de débiteurs, grands et petits, se trouvent virtuellement en état de cessation de paiement. Tel est déjà, dira-t-on, le cas. Mais la crise larvée peut devenir ouverte et faire boule de neige, quand elle se traduit par une baisse précipitée des prix des actifs qui servent souvent de gages aux crédits accordés. Sans évoquer le krach boursier de 1929, rappelons qu'en Grande-Bretagne la valeur des propriétés immobilières avait, en 1974, chuté de 25 %. La hausse des taux d'intérêt a déjà occasionné, au cours des deux derniers mois, dans pratiquement tous les pays, une baisse spectaculaire des titres à revenu fixe.

La formidable montée du loyer de l'argent aux Etats-Unis peut être attribuée à deux causes. L'une est la perpétuation de l'inflation. L'autre est le changement des méthodes d'intervention du système de Réserve fédérale sur le marché monétaire, décidé en octobre 1979 par M. Paul Volcker. Depuis cette date, le « Fed » affecte d'ignorer les brutales fluctuations du loyer de l'argent pour concentrer son attention sur l'évolution du montant des réserves mises à la disposition du système bancaire, étant entendu que ce volume doit correspondre à la croissance « souhaitée » par les autorités de la quantité de monnaie en circulation. Il n'est pas sûr que cette méthode se soit révélée plus efficace (ou moins inefficace) que l'ancienne pour lutter contre l'inflation. Il est possible qu'elle en ait aggravé les inconvénients, parce qu'il est probablement vain de chercher à établir un objectif de croissance de la masse monétaire.

Si, dans le proche avenir, une certaine amélioration se fait sentir sur le front des taux, la raison n'en sera pas une concertation politique, mais un ralentissement plus ou moins marqué de l'activité.

P. F.

## ACTION CONJONCTURELLE ET CHANGEMENT DE STRUCTURES

# Sur la corde du funambule

par MICHEL CICUREL (*)

**Les hommes changent à la tête de l'Etat. Ces hommes nouveaux ont été choisis par les Français dans l'espoir d'un changement de politique. La question majeure qui se pose aujourd'hui est celle-ci : un tel changement est-il possible en matière économique ?**

QUELLES seront les orientations à moyen et à long terme du gouvernement en ce qui concerne les structures de l'économie ? Le socialisme véhicule quatre choix potentiels. On ne sait pas encore très bien comment ils seront abordés par les nouveaux dirigeants, qui sont attachés à des courants de pensée économique contradictoires.

— *Le choix entre le dirigisme et la décentralisation économique.* Ou bien on estime qu'une économie moderne est trop complexe pour être gérée de façon centrale, l'Etat n'intervenant que pour assumer ses tâches traditionnelles (grands équilibres, protection sociale, monnaie), et il faut accroître encore la décentralisation des mécanismes de formation des prix, de décision et de financement des investissements, de l'octroi de crédit, de création et de suppression d'emplois. Ou bien on considère que la guerre économique sur le front extérieur, les luttes sociales sur le front intérieur appellent une direction musclée et il faut s'en donner les moyens. Dans cette hypothèse, la planification à la française ne serait plus de circonstance, pas plus qu'un aménagement débonnaire du territoire. La décentralisation des pouvoirs économiques vers les collectivités locales serait une contre-performance. La nationalisation sans étatisation, une absurdité économique et budgétaire.

— *Le choix entre l'ouverture sur l'extérieur et le repliement sur soi.* Sur ce point encore, un choix clair s'impose : soit on s'accommode de la route tracée par les autres, soit on suit son propre chemin en s'isolant au maximum de l'extérieur, et il faut bien accepter la nature de ce choix : un recul du niveau de vie des consommateurs, mais sans doute une vie plus douce pour les producteurs, chefs d'entreprise et salariés confondus.

On ne peut considérer le renforcement du contrôle des changes comme un pas dans la direction de l'isolement. Il a été présenté comme une mesure d'urgence de caractère conservatoire. De telles mesures ne manquent pas de précédents, effectivement provisoires, sous la Ve République. Les nouveaux dirigeants ont affirmé leur volonté de ne pas recourir au protectionnisme douanier, de respecter la liberté des mouvements de capitaux des non-résidents, d'accepter les disciplines du système monétaire européen.

Si cette indication de tendance se confirme, elle appelle une gestion économique, financière et monétaire rigoureuse. Dans le cas contraire, la France sera contrainte, qu'elle le veuille ou non, à se protéger de l'extérieur.

— *Le choix entre le maintien des droits acquis et une réduction significative des inégalités.* L'idée confortable qu'on peut donner beaucoup plus aux uns sans prendre aux autres, en accélérant la croissance — vieille idée du socialisme, réduit aux acquêts, qui avait un sens à l'âge d'or de la croissance forte — est anachronique. La croissance des pays industriels sera de l'ordre de 1 % en 1981. La France peut se permettre un taux légèrement supérieur à celui des autres, de l'ordre de 1,5 % en 1981 par exemple, et l'a d'ailleurs fait depuis 1973.

### Une très faible marge

Mais là encore ce résultat ne peut être obtenu qu'au prix d'une rigueur de gestion exemplaire, et n'est d'ailleurs pas à la mesure du problème de la réduction des inégalités. Plus vraisemblablement, ce sont les sacrifices qu'il faudra redistribuer. Comme le répète sans cesse M. Pierre Mendès France, l'appui populaire à un gouvernement socialiste doit lui permettre une gestion plus rigoureuse, et non le contraire.

Un tel choix appellerait du courage politique puisqu'il ferait peser l'essentiel des sacrifices sur les cadres. Il comporterait un risque économique : le découragement et l'exode des cerveaux, selon le processus anglais ou suédois. La façon dont la nouvelle équipe abordera l'affaire difficile de la Sécurité sociale sera particulièrement significative à cet égard.

Sans doute, cependant, une partie de ces risques pourraient être évités par des mesures en profondeur, notamment fiscales : l'imposition des fortunes, surtout immobilières, permettraient, par exemple, de faire porter l'effort sur la France passive plutôt que sur la France active. La remise en cause des droits fiscaux acquis est probablement une tentative désespérée dans notre pays : mais si le gouvernement socialiste choisit avec détermination la réduction des inégalités, il ne pourra éviter de traiter à fond ce délicat dossier fiscal.

— *Le choix entre la croissance douce et la croissance forte.* Naturellement, on ne peut quantifier durablement ces qualificatifs : pour fixer les idées, on peut dire qu'en France, en 1981, une croissance forte serait de 1,5 à 2 % ; une croissance douce serait négative, comme en Allemagne ou en Angleterre.

Ce choix se confond, en grande partie, avec les précédents : le choix d'une croissance forte suppose une économie décentralisée, ouverte sur l'extérieur, et où le dynamisme n'est pas sacrifié à un égalitarisme excessif. Mais il s'agit aussi d'un choix entre la qualité de vie et la quantité de richesses. Le problème essentiel de ce point de vue est le partage entre le temps libre et le temps de travail. L'effet favorable que pourrait avoir sur le chômage une réduction massive et rapide de la durée du travail est pour le moins controversé. Mais si la réduction du temps de travail ne s'accompagne pas d'une remise au travail des chômeurs, on produira moins de richesses. C'est un choix qu'il faut faire et non subir.

Ces choix devront être faits à long terme. A court terme, face aux réalités économiques, financières et monétaires, la marge pour un changement de politique est presque nulle.

(Lire la suite page 12.)

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

# LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

## ● MONÉTARISME ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE.

FLORIN AFTALION

JACQUES RIBOUD et divers

Au Centre Jouffroy, fondé par la *Revue politique et parlementaire*, quatorze économistes et financiers ont participé, sous la direction de M. G. Nancy, professeur à Marseille-II, à un débat sur le rôle de la monnaie dans l'économie, et notamment sur le monétarisme, doctrine présentée par M. F. Aftalion et considérée par M. E. Alphandéry comme une réplique directe à la théorie de Keynes. Débat de haute tenue où l'on peut, sans doute, regretter l'isolement, trop fréquent, de la question, hors du soubassement économique, c'est-à-dire de la population active.

★ Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire. Supplément au numéro 890 de la *Revue Politique et Parlementaire*. Paris 1981. 72 p., 10 F. environ.

## ● LES BANQUES SUISSES EN QUESTION.

CLAUDE TORRACINTA

« *Les affaires*, disait O. Mirbeau, *c'est l'argent des autres.* » Mais la femme de César doit-elle être soupçonnée ? Le seul nom de « *banques suisses* » évoque un monde de puissance, de sérieux, mais aussi de havre pour les capitaux en péril et même de maitrise des monnaies, selon la célèbre invective du ministre travailliste Brown, à l'adresse des « gnomes de Zurich », jugés responsables (en 1967) de la chute du sterling. Deux scandales récents ont quelque peu ébranlé cette façade de vertu, si bien qu'une initiative politique du parti socialiste helvétique, soutenue par le tenace J. Ziégler, s'accompagne d'un projet de révision de la loi fédérale sur les banques.

Ce sont surtout le secret bancaire et le refuge accordé à l'« argent sale » (illégalement acquis ou criminel) qui sont en question. Excellente, la méthode suivie respecte le lecteur : non seulement les avocats défendent les uns le diable, les autres le bon Dieu, mais chacun d'eux est intelligemment interrogé, sondé, par un neutre, soucieux de pleine lumière.

Fort étendue est la distance entre les deux thèses, même sur des chiffres, il est vrai, protégés par le secret en question. La fortune étrangère, gérée en Suisse, serait comprise entre 400 milliards et 500 milliards de francs suisses, soit 2,5 fois la valeur du P.N.B. de la Confédération. Peut-être ce chiffre explique-t-il la forte majorité des sondages en faveur du maintien du secret bancaire ?

Le clou, si nous osons dire, de cette remarquable présentation d'un problème délicat (où, une fois de plus, la morale est en conflit avec l'efficacité) est constitué par le témoignage de deux ministres français actuels, sous le titre commun : « *Les capitaux français aiment la Suisse.* » *M. J.-P. Chevènement, député frontalier*, fait preuve d'une modération de ton qui lui permet de bien éclairer la question des entreprises. Quant à M. Michel Jobert, il estime que l'exode des capitaux cessera lorsque l'épargnant français trouvera, sur place, un placement sûr. Cela va loin, très loin.

★ Edition de l'Aire. Lausanne 1981, 273 pages.

## ● STRATÉGIES DE L'ENTREPRISE COMPÉTITIVE.

ALAIN BIENAYMÉ

En liaison avec le Commissariat du Plan, l'Institut de l'entreprise poursuit une série de recherches dont l'objectif est l'efficacité.

Il s'agit ici d'un problème vital pour la nation : la politique à suivre, par une entreprise exportatrice, pour surmonter la concurrence internationale. Résultat nous est donné des recherches d'un groupe de réflexion de douze personnes (dont l'auteur, professeur à Dauphine et conseiller économique, le préfacier et M. Michel Drancourt), après consultation de neuf spécialistes.

La préface dit expressément : « *On s'introduit par l'innovation, on se maintient par le coût.* » C'est peut-être là l'enseignement le plus net.

Trois parties, appelées chapitres : dans la première, « L'échange international », surtout de présentation, sont rappelés l'évolution récente (un peu attardée pour les chiffres) et les principaux modèles de la division internationale du travail. Mise en garde contre les sirènes de la protection, sous le couvert de la création d'emplois et intéressante présentation de l'*équivalent-travail* des exportations et des substituts aux importations. Sont finalement écartés, tant le libre-échange total que le protectionnisme sélectif.

Dans la seconde partie se placent la comparaison des secteurs industriels, l'étude de la production et de la concurrence internationale ainsi que le rôle des coûts de production, curieusement trop négligé, est-il dit. En troisième partie, le plus concret porte sur l'insuffisance des investissements en France. Plus de 50 milliards de francs (à actualiser) seraient nécessaires. Le calcul manque de précision, mais la thèse de l'omniprésence est franchement déconseillée. En fin d'ouvrage, vues classiques, et trop microéconomiques, sur les relations entre le progrès technique et l'emploi.

De cette recherche remarquable, plus profonde, sans doute, que toutes les précédentes sur la question, les conclusions ne se dégagent pas avec suffisamment de netteté ; des exemples plus nombreux auraient été les bienvenus. Une fois de plus apparait la nécessité d'une transposition pour donner, à un travail aussi puissant, sa pleine efficacité.

★ Masson. Paris, New-York, Barcelone, Milan 1980. 180 pages, 80 F. environ.

## ● L'AVENIR DE L'EMPLOI. L'ILLUSOIRE, LE POSSIBLE.

### Réflexion sur les mécanismes de l'emploi et du chômage.

CLAUDE VIMONT

Sur ce sujet aussi considérable, la bibliothèque est étonnamment pauvre en ouvrages de poids, tant l'entreprise demande un réel courage devant le risque de sévère impopularité. Chargé, depuis plusieurs années, de la tâche délicate d'orienter professionnellement les jeunes, en fin d'études supérieures, Claude Vimont a une expérience profonde de la formation et des déceptions ultérieures.

Le chemin suivi va, logiquement, de la description du passé et du moment à l'action et à la prévision. Bien des préjugés, des illusions, sont dissipés en cours de route. La formation et son éloignement trop fréquent des réalités font l'objet d'une analyse minutieuse. Sur ce qu'on appelait autrefois le « marché du travail », apparaissent de nombreuses rigidités, décrites séparément. Est dûment soulignée la comparaison des effectifs de manuels et de non-manuels, dans les entreprises françaises et allemandes, sans que, toutefois, les conséquences de ces écarts soient bien mises en évidence. Intelligente défense, par ailleurs, des allocations de chômage.

Sur les questions, si délicates, de la durée du travail et de l'âge de la retraite, des jugements réfléchis sont émis sans brutalité, mais aucun chiffrement n'a malheureusement été tenté, pour la connaissance du second plateau de la balance, en particulier, pour la durée du travail dans les services publics. Quant à l'influence des salaires, elle est totalement écartée, ceux-ci étant tenus, sans doute, pour une donnée de fait. Il s'agit, en effet, plus d'un traité pratique que d'un ouvrage de theorie. Une allusion, peut-être un peu discrète, est faite à l'instrument précieux que peut fournir la matrice de l'emploi, à base d'équivalent travail d'une production.

La partie démographique est, par contre, superficielle, trop axée sur le nombre des actifs et l'optique classique du volume et du débouché. Des comparaisons internationales auraient, ici, été suggestives.

C'est dans les vues finales et prospectives que la pensée prend le mieux corps : l'emploi ne saurait être une fin en soi. Contrairement à une aspiration générale à la stabilité (qui supposerait, en somme, une planification), l'emploi de demain sera discontinu. C'est sur la durée de passage d'un emploi à un autre que pourra être jugée une politique. Un changement étendu de pensée et d'attitude est proposé aux entreprises et aux syndicats.

Lecture très recommandée.

★ Economica. Paris 1981. 262 pages.

## ● LA VIE PROFONDE DES PORTS MARCHANDS.

### Entre dockers et technocrates

HENRI GRELLET

Ni mémoires, ni journal, ni moins encore analyse économique rationnelle ; c'est la vie, dans un monde peu connu des Français, même maritimes, du moins dans ses luttes et aventures, au fil des jours. Peu de chiffres, même dans le chapitre « Le bilan vrai », mais un style soutenu, imagé, sans artifice. « *Littéraire* », dira-t-on peut-être, avec un certain détachement ; soit, mais dans le meilleur sens du mot. L'humour est du reste à fleur de plume, arrivant sans avoir été invité ni prémédité, comme aussi les néologismes : le « *décyclage des technocrates* » fait pendant au « *lait managementique* », ou encore à l'« *inemploi* » et jusqu'au « *notable* », qui, coupé en deux, inspire, à un Britannique, un qualificatif d'incapacité.

Mais, c'est aussi la vie accidentée, intermittente, variée, dans ses tourments : conflits sociaux, conflits d'autorités, bourrasques techniques (l'arrivée des conteneurs), sont présentés d'une façon grave et... désarmante. Et voilà les droits acquis... « *acquis à une gestion déficitaire* » ou encore, à la suite d'une tromperie : « *On devrait faire un stage dans un gang avant d'être magasinier.* »

Parvenu soudain à la dernière page, le lecteur s'aperçoit qu'il a appris beaucoup, sans passion stérile. Une réussite.

★ S.O.S. Manuscrits éditeur. Collection « Michel Dansel ». Paris 1981, 221 pages, 58 F. environ.

## ● COMMENT GÉRER L'ÉTAT-NATION.

### L'aide à la décision gouvernementale

JEAN ROUX

Depuis François Quesnay, les hommes ont un modèle de leur mécanisme économique et s'efforcent de le chiffrer, aux fins d'éclairer les décisions. Grâce à R. Stone, C. Gruson et quelques autres, tous les pays disposent aujourd'hui de comptes de la nation, dans lesquels s'insèrent les comptes financiers de l'Etat. C'est un schéma nouveau que nous propose, depuis quelques années, mais particulièrement aujourd'hui, l'expert-comptable, soucieux d'éclairer les décisions, et sous-estimant quelque peu, semble-t-il, les progrès accomplis dans cet ordre d'idées.

Sous un titre un peu ambigu, ce petit ouvrage en précède trois autres, plus importants. Dans la première partie, consacrée à la méthode, est proposé un système comparable à celui qui est utilisé pour les sociétés : un instantané, qui donne les avoirs à une date donnée et une relation des événements survenus pendant un exercice. Dans la seconde partie, est donné un essai pour l'année 1979 et le 1er janvier 1980. L'actif financier national, à cette date, est estimé à 12 585 milliards.

Sans préjuger les travaux plus complets qui verront le jour, nous pouvons concevoir quelques inquiétudes, notamment du fait des définitions, si troublantes parfois, en cette matière, ne serait-ce que la difficulté classique, mais croissante, résultant de la variation de l'étalon monétaire, au cours d'un exercice. Par ailleurs, le redoutable terme « gaspillage » ne correspond pas ici à la définition usuelle, elle-même bien incertaine.

Il faudra donc attendre, pour juger cette rénovation, dans un champ piégé de toutes parts et où l'appel à une théorie est parfois très discret, voire même peu conscient.

★ Editions françaises de *Cybernétique sociale*. Paris 1980. 24 cm. 78 pages.

## ● ESCLAVE = FACTEUR DE PRODUCTION.

### L'économie politique de l'esclavage

S. MINTZ et quinze spécialistes

Depuis la décolonisation, les études sur l'esclavage se sont multipliées, dans les universités des Etats-Unis et de certains pays d'Amérique latine. Le champ est vaste : origine de la traite en Afrique et de l'esclavage dans les plantations, intensité du mouvement, vie économique et rentabilité, mariage et sexualité, démographie, etc. Ces recherches sont encore parfois teintées d'un souci de culpabilisation ou de disculpation, mais sont de plus en plus menées dans un esprit proprement scientifique. Dans le but de faire connaitre aux Français quelques résultats de ces recherches, S. Mintz, professeur d'anthropologie à John Hopkins, a entrepris cet ouvrage, si plein d'intérêt qu'il laisse fatalement les lecteurs sur leur faim.

Parmi les quinze excellentes études présentées, on peut s'attacher, peut-être, à celles qui concernent les sociétés d'esclaves marrons (esclaves échappés, s'organisant en petites sociétés) de R. Price et Barbara Kopytoff, ainsi qu'aux recherches économiques et démographiques présentées par S.-L. Engerman.

Précieuse note bibliographique de Laurence Shore, mais le report des notes, en fin de chapitre, rend la lecture plus difficile.

Bonne traduction de J. Rouah.

★ Dunod-Bordas, Paris 1981. 271 p., 96 F. environ.

## ● UNIVERSITÉ DE PERPIGNAN

### Economie 1981

Sept enseignants ou chercheurs ont collaboré à cette intéressante brochure... décentralisatrice, où l'on remarque une évaluation du produit intérieur brut des Pyrénées-Orientales, par J.-P. Cruzet, avec comparaison au Languedoc-Roussillon et à la nation. Prédominance des services et du secteur agro-alimentaire. Didier Laussel, du laboratoire de dynamique économique de l'université de Perpignan, étudie l'adaptabilité de la main-d'œuvre, dans une politique de développement. Autres auteurs : B. Philippe, assistant, J. Pavageau, sociologue, J.-L. Vincq, chercheur à l'Institut économique du Roussillon, et Ch. Montet, de Montpellier-I.

★ Editions du Castillet. Perpignan 1981. 178 p.

# Sur la corde du funambule

*(Suite de la page 11.)*

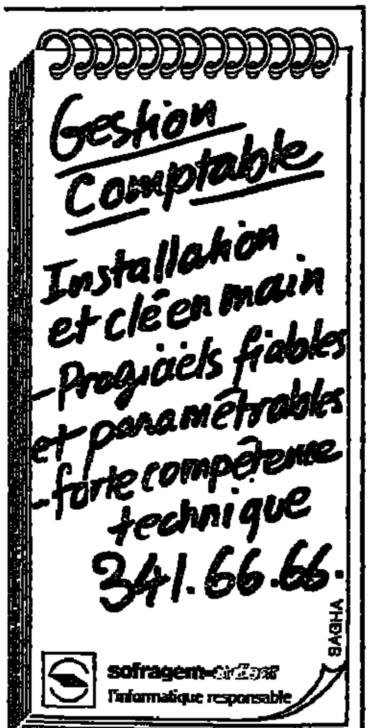
Quelles sont ces réalités ? Essentiellement quatre.

● *Le franc.* — C'est la réalité des marchés des changes qui a d'abord, et à juste titre, retenu l'attention du nouveau gouvernement. Une dépréciation substantielle et durable du franc serait catastrophique pour notre pays dans les circonstances actuelles. Sur le plan de l'équilibre du commerce extérieur d'abord. La hausse du dollar, qui était à 4 francs il y a un an, pourrait nous coûter en termes d'importations pétrolières en 1981 envion 30 milliards de francs supplémentaires, soit l'équivalent du déficit des paiements courants de 1980 et de près d'un an de croissance de la production intérieure au rythme actuel. Le gouvernement, l'actuel comme le précédent, n'y peut rien : c'est l'ensemble du système monétaire européen qui souffre de la hausse des taux d'intérêt américains et du refus des autorités d'intervenir pour stabiliser le cours du dollar.

Mais il est essentiel que nous soyons en mesure de rester solidaires des autres monnaies européennes pour regagner avec elles le terrain perdu contre le dollar lorsque les taux baisseront aux Etats-Unis. La solidité du franc s'impose, ensuite, pour favoriser les entrées de capitaux en France afin de permettre le financement de notre balance des paiements. Un franc fort est nécessaire, enfin, pour lutter contre l'inflation importée, comme l'ont fait avec succès les Allemands pendant de longues années.

Les maigres avantages à attendre pour certaines exportations d'une dépréciation du franc ne pèsent pas lourd devant ces facteurs. Le gouvernement l'a compris puisqu'il s'est engagé à défendre le franc. Mais il est plus facile d'empêcher l'argent de sortir que de le faire entrer. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre.

● *Les entreprises.* — Dans l'immédiat, c'est d'abord la compétitivité des entreprises qui doit être préservée. Elle s'est quelque peu dégradée depuis la fin de 1980. Elle ne supporterait pas une aggravation significative des coûts salariaux, des frais financiers, des charges sociales et fiscales, du coût des consommations intermediaires importées, énergétiques en particulier. Il ne faut pas oublier que, lorsque les frontières sont ouvertes, il n'y a guère de différence entre la conquête des marchés extérieurs et la reconquête du marché intérieur : c'est la compétitivité qui commande, et c'est l'emploi qui en dépend. La seule solution de rechange est le protectionnisme

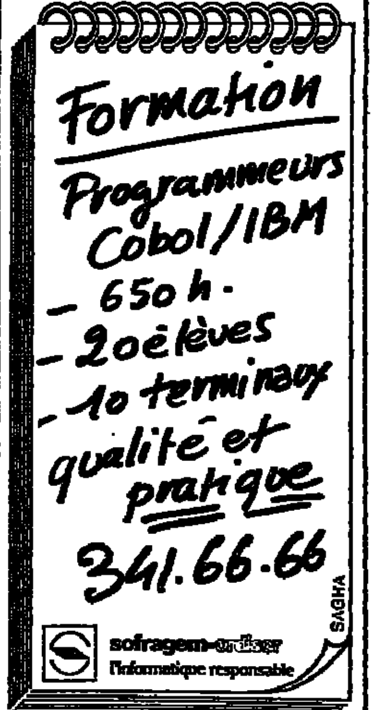



## Une franche redistribution des revenus

● *La politique d'indépendance énergétique* qui concerne à la fois l'équilibre des paiements extérieurs et le coût de l'énergie pour les utilisateurs, et d'abord les entreprises. Aucun effort ne peut être abandonné plus que le temps d'une réflexion symbolique : ni les économies, ni le nucléaire. N'oublions pas que l'atome coûte deux fois moins cher que le charbon et trois fois moins que le pétrole.

● *Les revenus des particuliers.* — Globalement, ils ne peuvent pas être accrus. Sans doute même, une baisse du pouvoir d'achat global est-elle nécessaire. Les promesses faites à certaines catégories (bas salaires, prestations sociales) ne pouvaient pas ne pas être tenues : c'est affaire de morale politique, de paix sociale et de simple humanité, lorsqu'on a suscité l'espoir chez les moins favorisés.

Ces promesses ne peuvent être réellement tenues que si elles ne sont pas financées par du crédit aux entreprises, aux régimes sociaux et à l'Etat : une inflation monétaire galopante annulerait les hausses de revenus nominales, surtout, comme d'habitude, pour les ménages les plus modestes.




C'est donc à une franche redistribution des revenus que le gouvernement sera conduit pour tenir sincèrement ses promesses. Pour cela, il devra grignoter le pouvoir d'achat des revenus moyens et élevés et accroitre les prélèvements fiscaux et sociaux sur ces revenus. Il serait idéal que ces mesures autoritaires puissent être évitées en épongeant le pouvoir d'achat excédentaire par un recours massif à l'épargne. Mais il faut malheureusement reconnaitre que la confiance de l'épargnant n'est pas le résultat le plus facile à obtenir pour un gouvernement socialiste.

On ne peut rien dire de ce que sera la France dans dix ans si la stratégie économique était profondément changée. Pour l'immédiat, en revanche, les choses sont claires.

Il suffit aujourd'hui d'un dérapage de politique conjoncturelle mineur pour entrainer un enchainement redoutable. Le temps des cycles économiques, des stabilisateurs automatiques, du retour spontané à l'équilibre après une secousse, est passé. Aujourd'hui, ce sont les cercles vicieux ou vertueux, qui dominent la vie économique. L'économie française, comme celle de ses grands partenaires, est une économie de funambule. Un déséquilibre involontaire sur la corde conduit à des mouvements de rétablissement erratiques et à la chute. Dans ces conditions, il ne faut pas se livrer délibérément à des acrobaties : elles pourraient nous être fatales.

MICHEL CICUREL.



Le Monde

# culture

## CINÉMA

### DEUX NUMÉROS DE « CINÉMACTION »

#### LE MAGHREB ET L'IMMIGRATION

*CinémAction* (avec un A majuscule au milieu, pour mieux mettre en relief le sens du travail poursuivi par Guy Hennebelle depuis plusieurs années) s'est situé dès sa naissance en marge des courants de la cinéphilie. Aujourd'hui, à l'aube des années 80, la revue est devenue un instrument de travail indispensable pour mieux connaître des cinémas autrefois marginaux, désormais au cœur de l'actualité, à une époque de remise en cause des catégories traditionnelles.

Son nouveau dossier, *Cinémas du Maghreb*, part d'un principe incontournable quand on aborde les nouvelles cinématographies : situer le cinéma dans son contexte historique et politique au sens le plus élémentaire. Après une introduction de notre collaborateur Paul Balta intitulée *« Regards sur le Maghreb »*, trois volets distincts sont consacrés aux trois principaux pays : l'Algérie d'abord, la plus gâtée avec 126 pages de texte, et une introduction magistrale de l'actuel ambassadeur de la République populaire algérienne au Mexique, Mostafa Lacheraf; vient ensuite la Tunisie, sous la conduite de l'historien-cinéaste Ferid Boughedir, avec 66 pages ; enfin le Maroc, avec 29 pages seulement, seule lacune de ce panorama, concernant une cinématographie en pleine expansion et appelée à jouer un rôle majeur dans l'avenir immédiat, après avoir été longtemps boudée par le pouvoir.

*Cinéma contre le racisme*, autre dossier, coproduit par *CinémAction* et le mensuel *Tumulte*, dépasse les limites du seul Maghreb pour aborder l'immigration dans sa plus grande dimension, l'Afrique, mais aussi le reste du monde, du Portugal à Hongkong. Tahar Ben Jelloun, dans un court billet au titre révélateur, « Pour une mise en crise », pose la bonne question : comment dépasser le simple documentaire, dont la « crédibilité » est aujourd'hui passablement entamée ? *« Ce qui manque le plus dans ce genre de films, c'est le cinéma »*, écrit-il. Et de citer en modèle *America, America*, d'Elia Kazan, *« le film de toutes les immigrations »*. C'est dans cet esprit, en synchronisme avec la parution de *Cinéma contre le racisme*, qu'a été organisée la manifestation en cours au cinéma Saint-Séverin.

Dans ce même numéro, outre un catalogue détaillé des différents films traitant de l'immigration, de *l'Emigran*, de Chapin, aux ouvrages de Med Hondo et de Sidney Sokhona, une double page de publicité de la cinématographe irakienne nous apprend le rôle important que s'apprêtent à jouer sur l'échiquier international, grâce aux pétro-dollars, des nations autrefois ignorées. La Libye, autre pays maghrébin, qui commence à investir massivement dans le cinéma, aurait mérité une publicité correspondante.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Cinémas du Maghreb*, le numéro 30 F. 248 pages.
*Cinémas contre le racisme*, le numéro 30 F. 160 pages.

## MUSIQUE

### « LA MESSE DE GRAN » AUX INVALIDES

#### LE THÉATRE ET L'ÉGLISE

*Lorsqu'elle fut donnée pour la première fois à Paris, à Saint-Eustache, le 15 mars 1866, la* Messe de Gran *a été jugée dangereusement wagnérienne, et Liszt a eu la surprise amère de constater que les amis de l'ancien virtuose tournaient le dos au compositeur, jugeant que sa récente entrée dans les ordres n'était qu'une excentricité de plus.*

*Composée dix ans auparavant pour la consécration de la cathédrale de Gran en Hongrie, cette messe est très représentative de la volonté de Liszt de renouveler l'esthétique de la musique sacrée. Dès 1835 il affirmait, dans la* Gazette musicale, *que la musique religieuse devait* « résumer dans de colossale proportions le théâtre et l'Eglise, être à la fois dramatique et sacrée, pompeuse et simple, pathétique et grave, ardente et échevelée, tempétueuse et calme, sereine et tendre... » *On ne saurait mieux dire ni donner une idée plus exacte de la physionomie pour le moins ambiguë de cette messe.*

*Aussi l'exécution demande-t-elle de la part des interprètes les mêmes qualités extrêmes, et il faut bien reconnaître qu'on ne les rencontre pas tous les jours. En choisissant Rolf Reuter, qui est actuellement directeur général de la musique à l'Opéra de Leipzig, pour diriger la* Messe de Gran *aux Invalides, Radio-France a eu la main heureuse. Précisons immédiatement que les répétitions n'ont pas dû être assez nombreuses pour que les musiciens du Nouvel Orchestre philharmonique puisse se familiariser avec sa façon particulière de donner les départs : de là des attaques souvent imprécises, donc un peu fausses ; la partition contient en outre des traits assez redoutables dans les parties de cordes qui n'étaient pas tous parfaitement maîtrisés.*

*Mais l'enthousiasme communicatif avec lequel Rolf Reuter mène les progressions irrésistibles de l'œuvre, le visage éclairé par un sourire gourmand fait merveille. De plus, il tient compte, autant que possible, des impératifs dictés par l'acoustique du lieu et il en joue, laissant s'éteindre les résonances chaque fois qu'une respiration le permet. Des quatre solistes — Jocelyne Chamonin, Birgit Finnilä, Eberhard Buechner et Malcolm Smith, — il n'y a que du bien à penser (les ensembles en quatuor témoignaient d'une rare entente) ; quant aux chœurs de Radio-France, ils ont participé largement au succès final.*

*Au milieu de la messe, on a pris le parti d'introduire les* Variations pour orgue *de Liszt sur* Weinen, klagen, sorgen, sagen, *jouées par Pierre Gazin. Cependant, inspirée peut-être par le souci de faire se reposer les interprètes, ce n'était là qu'une fausse bonne idée. Cette page très dépouillée est si différente, du seul point de vue acoustique, qu'il était difficile de fixer réellement son attention. On n'en a que mieux apprécié le retour à l'orchestre, aux chœurs et aux solistes, mais c'est d'autant plus regrettable que ces* Variations *constituent l'un des sommets de l'inspiration de Liszt.*

GÉRARD CONDÉ.

### A Chartres

#### Dix jours de concerts pour la solidarité dans le monde

Un groupe d'excellents artistes, animé par Jean-Claude Pennetier et patronné par Jean-Louis Barrault, Dutilleux, Menuhin, Messiaen, Ohana, Xenakis, etc., a décidé de donner à Chartres pendant dix jours des concerts de tous genres au profit d'une vingtaine d'organisations humanitaires, pour manifester leur solidarité avec les hommes qui, partout dans le monde, sont victimes de la faim, de la guerre, du racisme, de la torture.

On y entendra et verra notamment « le Jeu de Robin et Marion » (le 12), un concert Monteverdi (le 13), « Hermès et Prométhée » de Couroupos (le 14), un concert Stève Lacy - Michel Portal (le 14), un programme Schubert (le 16), un récital Estrella (le 17), etc., le concert de clôture ayant lieu à la cathédrale (le 21 juin). Ce dernier jour, dans cinquante autres villes, des concerts seront donnés au profit d'organismes de solidarité. « Nous voulons que le chant du vent dans les blés, la danse immobile des statues de la cathédrale, invitent à une même célébration tous ceux qui viendront crier, affirmer qu'ils croient à la solidarité dans le monde, qu'ils auront toujours la naïveté d'y croire très fort », conclut le manifeste de ces musiciens.

★ Renseignements : Moulin de Dionval, Saint-Piat, 28130 Maintenon. Tél. : (37) 32-30-53.

## NOTES

### Rock

#### La tournée européenne de Bob Dylan

On en sait enfin un petit peu plus sur la venue de Bob Dylan en Europe (à Toulouse le 21 juin, à Paris le 23, au stade de Colombes, en Avignon le 25 juillet). Sur scène, l'auteur de « Blonde on Blonde » et de « Like a rolling stone », chantera quelques titres de son répertoire des années 60, des chansons parues dans ses deux derniers albums et un certain nombre de chansons inédites non encore publiées. Le chanteur sera entouré d'une formation entièrement nouvelle qui semble présager un retour au rock de l'époque du Band. Les musiciens sont : Tim Drummond à la basse, Jim Keltner à la batterie, Fred Tackett et Steve Ripley à la viers. Quatre choristes compléteront le groupe.

### Jazz

#### Nina Simone au New Morning

Chanteuse, mais le mot ne suffit pas, comédienne aussi, femme de scène à l'inimitable présence, Nina Simone peut transfigurer n'importe quelle chansonnette en drame total, et n'importe quel drame en chanson légère. A chaque prestation, elle porte à son sommet l'art vocal noir, cet art populaire fait de bric et de broc, de souvenirs d'églises et de rengaines de rue.

Pour son spectacle, où le moindre refrain a des airs d'opéra, il faut la juste distance, l'intime proximité qu'offrent les clubs. Avec sa scène bien en vue et ses allures de hangar de luxe, avec ses tuyauteries apparentes comme des poutres et sa sonorisation délicate, le très récent New Morning paraît tout désigné.

A la fin du mois, une autre figure légendaire doit s'y produire : Betty Carter ! Et, comme si cela ne suffisait pas à assurer le programme de trente jours, le New Morning annonce entre-temps Martial Solal en grand orchestre, le trio Air, Lou Donaldson Quartet pendant deux jours, Woody Shaw ensuite, et enfin un soir avec Dexter Gordon. Un vrai festival. Pendant que d'autres filaient vers la Suisse, le New Morning nous est tout tranquillement venu de Genève, avec ses formules pléthoriques et séduisantes, et promet un mois de juin bien rempli.

FRANCIS MARMANDE.

★ *New Morning* (7-9, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 523-51-41) : Nina Simone (8 au 10 juin), Martial Solal (11 au 13), Air (15), Lou Donaldson (16 et 19), Woody Shaw (17 et 18), Dexter Gordon (20), Betty Carter (21 au 24).

### Théâtre

#### « D'un Céline l'autre » à la Cartoucherie

Marchant au pas de course, en avant, en arrière, ou grimpant une échelle de corde, ou simplement assis, deux comédiens récitent à tour de rôle des pages de Louis-Ferdinand Céline.

Leur diction, martelée, forcenée, aveugle, détériore-t-elle la voix propre du texte original ? Ces deux heures de lecture sont longues, tant l'écriture de Céline paraît ici systématique, scandée presque continûment sur des rafales de huit syllabes, imitation réactionnaire de parler faubourien, grossièretés faux chic, tout cela pour râler contre tout et tous.

Céline est aujourd'hui en vogue. Tous les goûts sont dans la nature, il est permis d'aimer tel ou tel roman de lui, Elsa et Aragon avaient bien traduit « le Voyage » en russe. Mais faire de Céline une lumière de ce temps, en passant par profits et pertes les objections de ses pamphlets antisémites, n'est-ce pas abusif ? Et quand, aujourd'hui, Mme Kristeva, dans le catalogue de « Paris-Paris », édité par Beaubourg, déclare que lesdits pamphlets sont « fascinants », ne croit-on pas rêver ?

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, 20 h. 30.

### Musique

#### Les concours du Conservatoire

Piano (femmes). — Premiers prix : Véronique Grange, Sabine Vatin, Hélène Jeanney, Anne Constantin, Nathalie Rivière, Mégumi Ikéda.

Deuxièmes prix : Catherine Dénièlou, Lydia Pages-Jardon, Mariko Kaneda, Béatrice Rauchs, Stanislava Kantcheff, Jeanne Roudet, Chizuko, Tokoyo, Sylvie Viquelin.

Piano (hommes). — Premiers prix : Olivier Cazal, David Selig, Jean Bavouzet, Eric Lesage, Roger Muraro, Jun Kanno, Eric Vidonne, Hervé Billaut.

Deuxièmes prix : Philippe Cassard, Philippe Keler, Jean Delahaut, Philippe Tamborini, Marc Bensoussan, Théodore Kotepanos, Miklos Schon, Thomas Girard.

## ARCHITECTURE

### La rénovation du vieux Givors

*(Suite de la première page.)*

Sans comprendre que le pays, las d'espérer en l'avenir, allait s'enfoncer profondément dans son terroir, cultiver la nostalgie et astiquer son patrimoine, refusant de voir que l'époque unanime réclamait une *« architecture à la française »*, incolore, inodore, invisible si possible, pastichant vaille que vaille celle du passé, les architectes essayèrent au contraire de lui faire faire un nouveau bond dans la modernité et tentèrent une grande aventure qui n'eut guère de suites, celle de *« l'architecture proliférante »*.

Puisque les grands ensembles étaient monotones, il fallait inventer des tissus urbains vivants, complexes, foisonnants, de véritables grouillements. On mettait au point une petite boîte cubique, cellule de logement bien étudiée et fonctionnelle, et puis on les empilait par dizaines, par centaines, comme s'il s'agissait d'une germination naturelle, du bourgeonnement d'une ville spontanée.

Les projets d'urbanismes *« combinatoires »* déferlèrent en avalanche sur tous les concours, et puis on s'en lassa pour passer à autre chose. Ne restent de cet engouement que les capsules fissurées de Moshe Safdie, qui furent l'attraction de l'exposition de Montréal, les fameuses pyramides construites à Evry par Andrault et Parat, quelques réalisations de Ricardo Bofill, dont cette extraordinaire cathédrale du logement qu'est le Walden-7 de Barcelone, et le nouveau centre d'Ivry, édifié depuis 1969 par Jean Renaudie.

Pour cette opération, l'architecte avait mis au point un modèle très singulier, fondé sur des cellules triangulaires qu'il étageait en gradins. Les logements, tous différents, affectaient des formes étranges, tassées ou distendues, étirées en une succession de pointes. Le recul d'un niveau à l'autre découvrait des terrasses plantées qui sont maintenant devenues de véritables jardins, partiellement publics, partiellement privés. C'est un peu la même recherche qu'à nouveau il poursuit aujourd'hui à Givors, ville ouvrière des bords du Rhône, à quelques kilomètres au sud de Lyon. Depuis l'avant-guerre, la municipalité, pauvre, très endettée, projetait de réhabiliter son centre. Noiraud, délabré, sombre et humide, c'était un lacis de ruelles sordides, de murs étayés, de courettes putrides venues du fin fond du dix-neuvième siècle suinter le désespoir.

Ces terrains souffraient d'être situés au nord d'une colline qui leur portait une ombre malsaine. Les épures d'ensoleillement déconseillaient qu'on y construisît. Vingt-six projets avaient, dit-on, été élaborés. Dernier en date, celui du cabinet Bornarel prévoyait trois tours de quinze étages dressées vers la lumière mais, manque de chance, alors qu'on s'était résolu à le réaliser, la circulaire Chalandon vint interdire les tours en centre ville. La situation paraissait inextricable.

#### Le message de Renaudie

Introduit par le plan construction en 1973, Jean Renaudie a pu la dénouer. *« Si nous ne réussissons pas à intégrer nos maisons à ce site, nous sommes des incapables ! »*, déclara-t-il. Et, en effet, la colline n'était plus une gêne dans son nouveau projet, mais, au contraire, l'ossature de l'organisation urbaine. Il sut s'en servir, s'y appuyer, l'envahir partiellement, la prolonger de collines bâties, multiplier les terrasses de tous côtés, y déployer des centaines de facettes aptes à se saisir de la lumière.

Aux quelques pauvres constructions juxtaposées que prévoyaient les projets antérieurs, il substitua une imbrication intime, un dédale d'espaces fluides, une sorte de cristallisation homogène, cohérente, et pourtant diverse. Ce grand entassement de formes aiguës alterne les pointes et les anfractuosités ; il évite la claustrophobie par la disposition sereine de lieux ouverts, fuyants et diagonaux.

Givors, qui s'étiolait dans l'ombre de sa colline, la retrouve et s'en fait une fête ; les vieux soutènements sont restaurés, les anciennes terrasses cultivées, mêlées aux neuves, sont parcourues par des réseaux d'escaliers pittoresques qui dévalent en cascade, s'engouffrant sous les bâtiments, grimpent en traboules à flanc de rocher, se faufilent de logement en logement au grand souci des services techniques de la ville, qui ne savent plus comment numéroter cet étrange désordre urbain, mais au grand plaisir des gosses.

Le dispositif s'élargit pour composer une place commerçante, face à une mairie vieille et solennelle comme le code des communes. L'ancien Givors se frotte ici au nouveau, et les gros platanes bourrus sont restés, avec le kiosque à musique.

Rarement on aura obtenu une telle fusion du public et du privé : pas de couloirs, d'ascenseurs ni de halls, tous ces prolégomènes entre le logis et le quartier. Pour Renaudie, c'est *« la peur de la promiscuité qui a fichu la ville en l'air... On peut toujours s'en défendre, se retrancher, alors qu'on ne peut jamais se protéger de la solitude, enfermé dans une tour »*. S'il reconnaît avoir parfois *« un peu trop cultivé les vis-à-vis »*, il ajoute aussitôt que *« c'est la vie même ! »*.

A un moment où trop souvent les architectes paraissent tentés de revenir à l'attitude un peu dédaigneuse de l'artiste, fier de son isolement, Jean Renaudie est de ceux qui maintiennent dans cette profession un peu lasse une certaine flamme rebelle. Comme le voulurent avant lui les générations du mouvement moderne, Guinsburg, Le Corbusier et les autres, il souhaite que son architecture contribue, un tant soit peu, à changer la vie.

Son message est presque libertaire : il faut se défaire de l'urbanisme et de ses règles qui, *« sous couvert du respect de l'hygiène publique ou de la signification historique, ne découlent en réalité que d'impératifs d'ordre, de surveillance, de sélection de certains comportements »*. Si son architecture parfois peut choquer par la rudesse de sa géométrie, il pense que ce choc ne peut être que libérateur.

FRANÇOIS CHASLIN.

■ Le Centre d'études supérieures de la Renaissance, sous la direction d'A. Chastel et J. Guillaume, organise, du 1er au 11 juillet à Tours, un colloque sur « Les traités et la théorie de l'architecture à la Renaissance ». Y interviendront notamment Mmes Choay et Wiebenson et MM. Gros, Œchslin, Hidaka, Gloton, Mignot, Pérouse de Montclos, Forster, Onians, etc. Le colloque est ouvert aux chercheurs et étudiants poursuivant un travail sur ces questions. Renseignements au C.E.S.R., B.P. 1 328, 37013 Tours Cedex. Tél. : (47) 20-71-86.

## COLLÈGE DE FRANCE

### Les trois clés de l'islam et l'enseignement de M. Jacques Berque

*Depuis son cours inaugural au Collège de France, au lendemain de l'expédition de Suez, il y a un quart de siècle, M. Jacques Berque a toujours eu de nombreux auditeurs ; pour sa leçon de clôture, le mardi 2 juin, l'amphithéâtre débordait et certains, renonçant à gagner une salle voisine sonorisée, avaient préféré s'asseoir par terre dans les travées.*

*Emouvant spectacle que celui de ses pairs mêlés à ses disciples venus lui rendre un ultime hommage : à côté des « grands » du monde des arabisants et des orientalistes — MM. André Miquel, Maxime Rodinson, Henri de la Bastide, Charles-Robert Ageron... — avaient pris place des étudiants français, maghrébins, proche-orientaux, asiatiques et quelques-uns des fidèles de la première heure — époque héroïque s'il en fût — devenus à leur tour des maîtres en France ou dans leurs pays respectifs.*

*Comment oublier qu'alors, la quasi-totalité des arabisants se confinaient à l'étude du passé, ignorant, superbes, le présent : Nasser faisait peur, la guerre d'Algérie allait susciter la haine de l'O.A.S. et les Arabes, en général, inspiraient le mépris ! Que Jacques Berque, « pied-noir » né à Molière en Algérie puis administrateur civil au Maroc, se soit vu confier la chaire d'histoire de la sociologie de l'islam contemporain avait fait quelque bruit... et même scandale. Mais le geste était aussi hautement symbolique.*

*Dressant un bilan de son enseignement* (1) *et de sa méthode, M. Jacques Berque a, par la même occasion, brossé une fresque de la décolonisation aux nationalismes et au renouveau islamique, chacune de ces phases ayant eu ses ombres et ses lumières. Pour approcher l'islam, on dispose de trois clés : le sacré que l'on atteint par le mysticisme, domaine où excella Louis Massignon ; le droit et l'organisation de la cité, secteur dans lequel brillent les musulmans ; enfin le rationalisme de l'islam de progrès qui coïncide avec la marche du monde. Alliant la rigueur à l'intuition, cette intelligence du cœur, M. Jacques Berque, en choisissant cette voie, a été un exemplaire et chaleureux trait d'union entre les deux rives de la Méditerranée. Aussi était-il logique qu'il souhaitât, en conclusion, que se réalise l'échange entre « cet « islam de progrès » qu'il a contribué à faire connaître et « le socialisme de la différence » qu'il a toujours appelé de ses vœux.*

*Son œuvre ne s'arrête pas avec son départ : il va poursuivre ses études sur le Coran tandis que ses amis le pressent de traduire le livre sacré dans ce langage à la fois précis et fleuri qui est le sien. Mais déjà une question se pose, et il l'a posée lui-même en privé : au moment où l'islam est plus que jamais présent sur la scène internationale dans toutes ses composantes, sa dimension contemporaine sera-t-elle désormais absente de ce Collège de France créé par François Ier qui innove en y installant une chaire d'arabe ?*

PAUL BALTA.

(1) Ses œuvres, abondantes, ont été publiées par le Seuil, Gallimard et Sindbad ; ce dernier éditeur diffusera, à l'automne, la leçon de clôture.

## INSTITUT

### Une communication devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres

### UN TRÉSOR HELLÉNISTIQUE MIS AU JOUR EN TURQUIE

C'est une aubaine fabuleuse pour les archéologues que le trésor monétaire hellénistique découvert par M. Alain Davesne, pensionnaire de l'Institut français d'Istanbul, en septembre 1980, sur le site de Gülnar (Turquie), où une mission française fouille depuis 1971. M. Emmanuel Laroche, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, ancien directeur de l'Institut d'Istanbul, patronnait, le 5 juin, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la communication de son cadet. Il a d'abord présenté un bref aperçu des résultats obtenus, en soulignant la place qu'a occupée le site en question dans les grands ensembles politiques, depuis les Hittites du second millénaire, jusqu'à la fin de l'occupation byzantine.

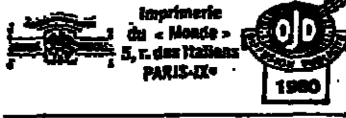
Puis M. Davesne a décrit le contenu du trésor, ses caractéristiques, sa formation, établi sa datation (vers 230 avant J.-C.), et défini sa signification historique : l'emprise gréco-égyptienne sur la côte de l'Asie Mineure aussitôt après le démembrement de l'empire d'Alexandre le Grand.

### La tutelle sur la Bibliothèque nationale est transférée au ministre de la culture

La tutelle sur la Bibliothèque nationale est désormais transférée au ministère de la culture, après avoir été exercée par le ministère de l'éducation nationale jusqu'en 1974, puis par le ministère des universités.

D'autre part, selon le décret paru au *Journal officiel*, samedi 6 juin fixant ces nouvelles attributions, le classement des immeubles comme monuments historiques et leur inscription à l'inventaire dépendent à nouveau du ministre de la culture (après avoir été confiés en 1978 au ministre de l'environnement et du cadre de vie). Il appartiendra également à M. Jack Lang d'assurer la protection des abords des monuments historiques. Il sera aussi consulté sur la définition des actions menées en matière de création architecturale.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.






Commission paritaire n° 57 437.

# SPECTACLES



## Lundi 8 juin

# théâtres

### SPECTACLES NOUVEAUX

Faisons un rêve : Athénée (742-67-27), 21 h.

### Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. 30 : Dardanus.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.

### Les autres salles

Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : Boris Supervian.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre
Fondation Deutsch de la Meurthe (340-62-22), 20 h. 45 : Avis de rencontre.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h . les Aviateurs.
Huchette (326-38-99) 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34) Théâtre noir, 18 h 30 · Scouts Israël ; 20 h. 30 : les Amis. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Ella Telegrammes ; 22 h. 30 : Shérazade.
Marigny (256-04-41), 21 h Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02) 20 h 30 Y'en a marre ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h 30 . Vu du pont.
Théâtre de Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : la Chasse au Snark.

### Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h. 15 Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : A Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier — II : 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : M Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 la Jacassière ; 22 h 30 : les Suisses.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : J Berrichon ; 22 h. 30 : Katiouchka.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser , 22 h 15 le Concerto déconcertant ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête
Pied Bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du ciel ; 21 h. 15 : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette.

Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.
Tremplin de Paris (281-56-79), 20 h. 15 : Vous avez dit ringard ? 21 h. 30 : D. Riey.

### Le music-hall

Casino Saint Martin (208-21-93), 21 h Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Generation Hollywood.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Dominique Bouchaud.
Lucernaire (544-57-34), 20 h 30 . Sylvie Joly
Palais des congrès (758-27-78), 20 h 45 Cirque de Pékin.
Potinière (261-44-16), 20 h. 30 : R. Bahri et J.-L. Labaye.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. Sept ans de bail, bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

### Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : B. Maury.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : F. Guin, B. Vasseur.
Cloître des Lombards (233-54-09), 20 h. 30 : R. Bohringer ; 22 h. : Sonny Grey.
Dreher (233-48-44), 22 h. 30 : Art Farmer.
Jazz Unité (766-44-26), 21 h. : S. Ellengton, R. Grant, J. Byrd.
Palace (246-10-87), 19 h. 30 : Dejunk.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : A. Villeger.

### Les concerts

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 21 h. : Orchestre de chambre de Heidelberg (Bach, Mozart, Vivaldi, Teleman).
Eglise Saint-Eustache, 18 h. : Rencontre nationale des jeunes musiciens des orchestres A. Loewenguth (Schubert, Mozart, Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Philharmonia Orchestra. Dir. et sol. : V. Ashkenazy (Beethoven, Mozart, Tchaïkovski).
Lucernaire, 19 h. : Allan James Ball (Beethoven, Mozart, Chopin).

### En région parisienne

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), 21 h. : Un billet pour Broadway.

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans. (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), Relâche.
Centre Beaubourg (278-35-57), 15 h. : L'amour veille, d'Henry-Roussel ; 17 h., Le cinéma grec contemporain : les Jeunes Aphrodites, de N. Koundouros ; 19 h., Rétrospective Michel Polac : Un comique-né.

### Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) . Saint-Germain Studio, 5e (633-63-90) . Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nation 12e (343-04-67) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All.), v.o Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suis.), v.o. Marais, 4e (278-47-86)
LES ANNEES LUMIERE (Suis.), v. angl. Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) . Fauvette 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BOUM (Fr.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRIGADE ANTI-VIOL (A.) (**), v.f Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).
LES CHARIOTS DE FEU (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Mer., J. ; Quintette, 5e (354-35-40), Mer., J ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) — V.f. Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mer., J. ; Nation, 12e (343-04-67), Mer., J.
COMME UN HOMME LIBRE (A.), v.o. U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-26-14)
LE CONCOURS (A.), v.o. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) . Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) V. it. : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) , Concorde, 8e (359-92-82) , Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. . Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-60-74) , Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler 18e (522-46-01) Mer., J.
L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) . Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp. — V.F . St-Lazare Pasquier 8e (387-35-43)
L'ETUVE (Autr., v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) H. Sp.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67) — V.F · Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show 8e (225-67-29)
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan 8e (359-92-82) — V.F. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) . Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention 15e (828-42-27) Mer J
FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) . Studio Raspail, 14e (320-38-98) — V.F. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42)
FONDU AU NOIR (A., v.o.) (**) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Saint-Germain Village, 5e (633-63-90), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FUREUR DU JUSTE (A., v.f.) (*) Maxéville, 9e (770-72-86)
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette 5e (354-35-40).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) · Quintette, 5e (354-35-40)
JACKY CHAN LE MAGNIFIQUE (H.-Kong, v.f.) . Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) , 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
NEIGE (Fr.) (*) · Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) , Murat 16e (651-64-44) ; Secrétan 19e (206-71-33).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86)
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Forum, 1er (297-53-74)
PLEIN SUD (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) , Victor-Hugo, 16e (727-49-75), mer., J.
POSSESSION (Fr.-all., v.o.) (**) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76), mer., J ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) — V.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PULSIONS (A., v.o.) (**) . U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) — V.f : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86), mer., J.
QUARTET (Fr.-Angl., v. angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f · Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80), h. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) . Marignan, 8e (359-92-82), mer., J ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
RESURRECTION (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)
SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA (Fr.) (*) Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suisse) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, sam., mardi.
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
SIGNE FURAX (Fr.) U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Elysée, 8e (359-12-15) — V.f Rex, 2e (236-83-93) mer., jeudi ; Maxéville 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-56-86), mer., jeudi.
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-00-65) , 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., vend., dim., lundi
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) , Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio-Alpha, 5e (354-39-47) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
VIVRE VITE (Esp. v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), mercr., jeudi
LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**). Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37)

### FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR EN 1re CLASSE, film franco-italien de Salvadore Sampieri. — V.f. A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) . Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES FRUITS DE LA PASSION, film franco-japonais de Shuji Terayama (**). — V.o U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) . U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24), (v.o., sous rés.) ; Bienvenüe-Montparnasse 15e (544-25-02) — V.f. Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LABYRINTHE, film français de Philippe Jaulmes (procédé Panrama) — Espace-Gaîté, 14e (327-95-94)
POURQUOI PAS NOUS, film français de Michel Berny — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e 206-71-33)
SHOW BUS, film américain de Jerry Schatzberg — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) . Parnassiens, 14e (329-83-11)
LE POLICEMAN, film américain de Daniel Petrie — V.o : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) . Quintette 5e (354-35-40) Marignan 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f Rex 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-25-02) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

### Les festivals

HISTOIRES ITALIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Parfum de femme.
JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES DE L'IMMIGRATION (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-01) : Alambrista ; la Grand-Mère de l'Islam ; Esquisse.
H. BOGART (v.o.) Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
F. LANG (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Désirs humains.
RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Ecoles, 5e (325-72-07) : Trawberry Blonde.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour au cirque.
A. WAJDA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : le Bois de bouleaux.
FESTIVAL WESTERNS (v.o.), Cluny-Palace, 5e (354-07 76) : les Sept Mercenaires.
ACTION REPUBLIQUE, 11e (805-51-33) : le Milieu du monde.
HOMMAGE A BOB MARLEY (v.o.), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Exodus ; Reggae Sunsplash.
L'ITINERAIRE DE J.-D. POLLET, Studio 43, 9e (770-63-40) : l'Ordre, Méditerranée.

### Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
BABY DOLL (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-07).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Lucernaire 6e (544-57-34) ; A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-B.) : Acacias, 17e (764-97-83).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
FLESH GORDON (A., v. f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) (1re époque : mer., D. ; 2e : J., S., L. ; 3e : V., Mar.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
FURIE (A., v.o.) : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60)
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LOLITA (A., v.o.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LOULOU (Fr.) Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Tourelles, 20e (364-51-98). J. 21 h.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
LA PARTY (Ang., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
SOLDAT BLEU (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82), George-V, 8e (562-41-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, (544-57-34).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37), Secrétan, 19e (206-71-33).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) · Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Cinéac Italiens, 2e (296-80-27).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Kinopanorama, 15e (306-50-50), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 256 F | 417 F | 579 F | 740 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 466 F | 837 F | 1 209 F | 1 580 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 296 F | 497 F | 699 F | 900 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 353 F | 612 F | 819 F | 1 190 F |

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل



# RADIO-TÉLÉVISION

## Lundi 8 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Le fauve est lâché.
Film français de M. Labro (1958), avec L. Ventura, E. Blain, P. Frankeur, A. Adam, F. Chaumette, N. Alari (N.).
*Un ancien truand est obligé par la D.S.T. de prendre contact — pour le trahir — avec un vieil ami qui cherche à négocier des documents volés. Il se trouve aux prises avec une bande d'espions.*
*Dans la production courante des années 50, ce film tranche sur les films de Série noire et d'espionnage par son dynamisme, ses trouvailles de mise en scène.*

22 h 10 Magazine : L'Enjeu.

23 h Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Question de temps.

21 h 55 Document : Les photographes.

22 h 35 Magazine : Zigzag.

23 h 10 Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma public : le Pays bleu.
Film français de J.C. Tacchella (1976), avec B. Fossey, J. Serres, G. Garcin, A. Maffre, G. Mathieu, R. Crouset.
*Une infirmière venue de Paris et un homme qui ne veut plus être paysan se rencontrent et s'aiment librement dans une vallée de Provence où toute une communauté cherche une nouvelle forme de vie.*
*Chronique de mœurs un peu éparpillée, avec un thème écologique et des scènes folkloriques. On s'intéresse surtout au couple principal.*

22 h 10 Journal.

### FRANCE-CULTURE

20 h, Le syndrome de Cesar : de P. Ferguson.

21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : les pierres et l'expérience de l'Immortalité.

22 h 30, Nuits magnétiques. A la recherche de Dostoievski, de J.-M. Benoist.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Echanges internationaux) Festival des Flandres : « Trio pour flûte traversière, violon, violoncelle en sol mineur », de Stamitz ; « Sonate pour violon et pianoforte n° 5 en fa majeur » et « Sonate pour violoncelle et pianoforte en fa majeur », de Beethoven ; « Trio pour flûte traversière, violoncelle et pianoforte en sol mineur », de Weber, avec Barthold Kuijken, flûte traversière, Sigiswald Kuijken, violon, Wieland Kuijken, violoncelle, et Jos Van Immerseel, pianoforte (Palais des Académies de Bruxelles, 15 septembre 1980) ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

23 h, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, Arnaud Dumont, guitare (Ferrabosco, Da Milano, Lauro, Ponce, Brouwer, Achaval, Albert, Dumont, Drogoz) ; 0 h 5, Domaine de la musique électro-acoustique : le bruit des mots (Kagel).

## Mardi 9 juin

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, Tout feu, tout femmes ; 14 h 15, Série : Allégra ; 15 h 5, A vos mains (et à 15 h 55) ; 15 h 15, Les recettes de mon village ; 15 h 30, Mémoire en fête ; 16 h 5, Dossier : Les maris mutés ; 16 h 35, Le pour et le contre ; 16 h 50, A tire d'elles ; 17 h, Coup de cœur.

17 h 25 C'est à vous.

17 h 55 Un, rue Sésame.

18 h 25 Avis de recherche.

18 h 55 Les paris de TF 1.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Les mardis de l'information.
*Jonathan l'enfant d'Atlanta.*

21 h 55 Clés pour demain.
*Les comètes ; L'instinct maternel chez les brebis ; La pollution par les nitrates.*

22 h 40 Qu'est-ce qui fait courir Cannes ?

22 h 55 Journal.

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : La vie des autres.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Festival d'Annecy.

14 h Aujourd'hui madame.
Le roman policier.

15 h Téléfilm : la Visite.
de V. Burgy-Bierens de Haan, réal. M. Dami. Avec C. Fournier, R. Jendly, M. Gleizer...
*Une grand-mère qui se sent inutile rencontre une personne en pleine nuit...*

16 h 35 Les Muppets.

16 h 50 Itinéraires.
Résonances : le Brésil de Villa-Lobos.

17 h 20 Fenêtre sur...
Pour que l'esprit vive.

17 h 50 Récré A 2.
Emilie : C'est chouette ; 3-2-1 Contact.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 35 Journal.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : La Féria à Nîmes.
D'André Veyret.
*Un reportage sur l'arène de Nîmes considérée à tort comme le lieu des « corridas pour touristes ».*

22 h Débat : La corrida.
*Avec MM. A. Ordonez, M. Cordobès, Frédéric Pascal, toreros ; M. Victorino Martin, éleveur de taureaux ; S. Casas, directeur des arènes de Nîmes ; J. Perin, notre collaborateur ; Mme C. Clément, co-auteur de « Torero d'or », Me Pialoux, avocat de la Société protectrice des animaux.*

0 h Journal.

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Dessin animé.

19 h Journal.

19 h 10 Emissions régionales.

19 h 45 Les jeux.

20 h 10 Campagne électorale.

20 h 55 Cinéma : la Chevauchée des outlaws.
Film américain de M. Carreras (1963), avec R. Basehart, D. Taylor, A. Nicol, P. Rico, M. Granada, J. Nieto.
*Une bande hors-la-loi fait régner la terreur dans une région du Nouveau-Mexique. Un homme venu d'ailleurs organise la résistance à cette terreur.*
*Scénario ultra-conventionnel. Ce western a été tourné dans le sud de l'Espagne et sa violence rappelle le style des productions du genre.*

22 h 20 Journal.

### FRANCE-CULTURE

8 h, Les chemins de la connaissance : Nouveaux savoirs, nouveaux mondes ; 8 h 32, Voyages aux pays barbares ou les sentiers d'Hérodote ; 8 h 50, Le lys et la tourbe.

9 h 7, La matinée des autres : Les royaumes de l'Himalaya.

10 h 45, Etranger mon ami : Le Shechliw, de T. Fontane.

11 h 2, Centième anniversaire de l'Orchestre des concerts Lamoureux.

12 h 5, Agora : La tentation des Indes, d'O. Germain-Thomas.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Libre parcours variétés.

14 h, Sons : La queue du dragon ; C'est la fête... à Sheng Chou.

14 h 5, Un livre, des voix : Embraser le monde, de A. Wilson.

14 h 47, Magazine international.

16 h 20, Actualité : Quelles phonothèques pour demain.

16 h 50, Départementale à Orléans.

18 h 20, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Sciences : Planètes en évolution.

20 h, Dialogues franco-espagnols : Lire, marcher et voir.

21 h 15, Musiques de notre temps : Conférence d'O. Messiaen.

22 h 30, Nuits magnétiques : A la recherche de Dostoievski, de J.-M. Benoist.

### FRANCE-MUSIQUE

9 h 2, Le matin des musiciens : Schönberg dans son siècle, « Le grand tournant » (Mozart, Schönberg, Berg, Debussy).

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (V. du Muy, Bonneau).

14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Inventaire pour demain (Serrette, Vandenbogaerde) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Die Drei Pintos », de Weber-Mahler, par le Nederlands Vocaal Ensemble et l'Orchestre Philharmonique de Munich, dir. Gary Bertini ; « Mouvement de quatuor à cordes avec piano », de Mahler, par le Quatuor Elyséen ; 18 h 2, Le club du jazz.

18 h 30, Quotidien-Concert (Auditorium 103, 31 octobre 1979) : « Cinquième symphonie en ré majeur », de Mendelssohn, par l'Orchestre national de France, dir. G. Delogu ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du Studio 106) : Bruno Rigutto, piano, interprète R. Schumann ; 20 h 5, Premières loges « Liebeslieder Walzer », de J. Brahms, avec I. Seefried, soprano, E. Höngen, contralto, H. Meyer-Welfing, ténor, H. Hotter, baryton, accompagnés au piano à quatre mains par F. Wuhrer et H. von Nordberg (enregistré à Vienne en 1947).

20 h 30, Concert (Théâtre des Champs-Elysées à Paris, 21 janvier 1981) : « Symphonie lyrique », de Zemlinsky ; « Chout », de Prokofiev, par l'Orchestre national de France, dir. G. Ferro, avec D. Dorow, soprano, et J. Shirley-Quirk, baryton ; 22 h 30, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.

23 h 00, Ouvert la nuit : Revue de presse et d'édition musicale en Grande-Bretagne (Birthwistle, Tipett, Bliss, Bridge).

### CINQ HEURES AVEC GEORGES DUBY SUR FRANCE - INTER

● L'historien Georges Duby est l'invité de Jacques Chancel pour une « Radioscopie » en cinq épisodes, sur France-Inter, de 17 heures à 18 heures (de ce lundi 8 juin au vendredi 12 juin). Ouvertes et fermées par une présentation de l'homme et de l'œuvre, ces émissions sont une réflexion sur le Moyen Age, la fonction et la démarche de l'historien médiéviste.



## AUX ASSISES DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOS LIBRES

# Divergences

**Les assises nationales organisées les 6 et 7 juin par la Fédération nationale des radios libres n'auront rien apporté de très nouveau. Les débats ont été souvent confus, et l'accord qui semblait s'annoncer entre les trois fédérations (la Fédération nationale des radios libres, l'Association pour la libération des ondes et la Fédération des radios et télévisions locales et indépendantes) n'a pas pu se faire. Pendant ce temps, les projets se multiplient, projets de radios mais aussi de télévisions. Les animateurs de « Canal vert », qui avaient diffusé une émission pirate pour soutenir la candidature de M. Brice Lalonde, ont, en effet, recommencé l'expérience.**

C'est toujours sur la question de la publicité que les trois fédérations s'affrontent. La Fédération nationale des radios libres qui avait invité les autres associations à participer le 7 juin à ses discussions, a souhaité vainement dépasser la question pour amorcer une réflexio nplus globale sur l'enjeu que la publicité représente, et sur l'importance que représente la réalisation d'un « *vaste projet social valable pour toute la France* ».

La Fédération nationale des radios libres, qui a exprimé des réserves sur l'attitude ambiguë du gouvernement vis-à-vis des radios libres, a lancé un appel dans lequel elle demande la cessation immédiate du brouillage sur les radios associatives à but non lucratif, l'amnistie de toutes les condamnation et la création (par décret) d'une commission officielle de concertation. Cette commission qui serait chargée de préparer le projet de loi sur les radios libres organiserait également la période de transition.

Sur la question du brouillage (plus important à Paris qu'en provaince et le jour que la nuit), les trois associations de radios libres — et également les représentants de la Ligue des droits de l'homme, du M.R.G., du P.S.U. et du Comité de soutien aux radios libres invités dimanche — sont unanime pour en demander l'arrêt. Il existe en revanche des points de désaccords sur les conditions dans lesquelles celui-ci doit se réaliser. Le brouillage doit-il cesser avant toute négociation ?

Faut-il un code de « bonne conduite » du type de celui présenté récemment par l'ALO pendant la période qui précède la nouvelle loi ? La Fédération nationale des radios libres qui refuse la publicité comme mode de financement (mais non les « messages payants »), envisage l'élaboration d'un « code d'éthique » très strict. La Fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes, qui accepte pour plus tard le principe de la publicité (limitée en temps), demande son interdiction dans la période moratoire « *afin de ne pas installer un état de fait sur lequel il serait impossible de revenir* ». L'Association pour la libération des ondes demande, dès à présent, qu'il y est de la publicité (limitée à cinq minutes par heure non cumulables) « *afin que les radios puissent exister pendant cette période transitoire* ». Les trois fédération ont décidé de se réunir à nouveau le mardi 9 juin pour élaborer une plate-forme commune afin de négocier ensuite avec le ministère de la communication.

Les animateurs de « Canal vert » ont annoncé, au cours de ces assises, qu'une émission pirate de télévision est diffusée, depuis le 6 juin, tous les soirs sur le canal 32 (de 20 heures à 21 heures environ), dans le treizième arrondissement de Paris. Lancée par trois personnes, dont deux écologistes, « Canal vert », qui avait déjà diffusé une émission au cours de la campagne électorale de M. Brice Lalonde, ne se veut pas seulement écologiste. Les prochaines émissions traiteront d'expériences d'urbanisme, de l'utilisation des médias aux Etats-Unis, de l'avortement, etc.

Trois nouvelles radios émettent, également depuis le 6 juin, à Perpignan. Radio-Arrels, qui se définit comme une radio « catalane indépendante » et diffuse (sur 102 MhZ, FM) de la musique catalane et des informations d'actualité culturelle. Stéréo 66 (sur 92 MhZ) et Radio Rose (sur 94 MhZ), qui diffusent de la musique de jazz et un courrier des auditeurs. La C.F.D.T. doit également lancer une radio à Perpignan.

Radio-Quinquin, la radio de lutte de la C.G.T. du Nord-Pas-de-Calais, dont les émissions avaient été interrompues par la police, en octobre dernier, annonce qu'elle va reprendre de son côté ses émissions, le vendredi 12 juin, dès 6 h. 30, à Auby.

C. H.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le lundi 8 juin à 0 heure et le mardi 9 juin à 24 heures :**

La dépression sur les îles Britanniques se déplacera vers la Scandinavie. La perturbation qui lui est associée continuera de pénétrer sur notre pays. Mardi matin, une bande pluvieuse ou localement orageuse affectera les régions proches des Pyrénées, le Centre, le bassin Parisien et le Nord. Les éclaircies seront assez belles sur l'Est et le Sud-Est. En revanche, le temps sera un peu plus frais et variable avec des averses sur la moitié ouest de notre pays. En cours de journée, le temps pluvio-orageux se localisera au golfe du Lion, aux Alpes et aux Vosges, tandis que le ciel restera dégagé près de la Corse.

Sur les autres régions, le temps sera plus frais avec des averses suivies d'éclaircies qui deviendront de plus en plus belles près de l'Atlantique. Les vents s'orienteront au secteur ouest et deviendront assez forts sur nos régions de l'ouest. Ils resteront variables et irréguliers ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juin ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 27 et 15 ; Bordeaux, 30 et 15 ; Bourges, 22 et 17 ; Brest, 14 et 13 ; Caen, 20 et 15 ; Cherbourg, 16 et 14 ; Clermont-Ferrand, 27 et 19 ; Dijon, 26 et 18 ; Grenoble, 29 et 18 ; Lille, 20 et 16 ; Lyon, 27 et 20 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 23 et 16 ; Nantes, 22 et 14 ; Nice, 21 et 17 ; Paris-Le Bourget, 23 et 17 ; Pau, 31 et 16 ; Perpignan, 25 et 15 ; Rennes, 19 et 14 ; Strasbourg, 25 et 17 ; Tours, 24 et 16 ; Toulouse, 30 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 ; Amsterdam, 18 et 14 ; Athènes, 26 et 17 ; Berlin, 23 et 16 ; Bonn, 23 et 14 ; Bruxelles, 19 et 16 ; Le Caire, 34 et 25 ; îles Canaries, 19 et 13 ; Copenhague, 19 et 13 ; Genève, 27 et 17 ; Jérusalem, 26 et 13 ; Lisbonne, 24 et 16 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 33 et 12 ; Moscou, 24 et 17 ; Nairobi, 24 et 15 ; New-York, 24 et 19 ; Palma-de-Majorque, 30 et 13 ; Rome, 26 et 15 ; Stockholm, 18 et 12.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2946



HORIZONTALEMENT

I. Est dans le commerce des pâtes. — II. Découvrir de l'émail et parfois de l'or. Bouquet de Provence. — III. Sa pièce ne comprend qu'un seul personnage. — IV. Pour un Jules ce fut un nom de guerre, pour un autre un nom de théâtre. Malaga pour Xérès. — V. Note. Issue de secours quand le pavillon est impénétrable. — VI. Damasquinent des cannelures. — VII. Possessif. Son premier magistrat n'apprécie pas spécialement les calembours. — VIII. Démonstratif. Il a de la veine. — IX. Elément de fortune palliant la ruine. — X. Procède à une émission parasitée. Peut être, à la fois, dur et moelleux. — XI. Echo de forge ou de forêt. Leurre de la mort pour la vieille.

VERTICALEMENT

1. Casse en deux morceaux. Interjection. — 2. Etoffe à carreaux. Les lentilles ont nourri plus d'un de ses fils. — 3. Indicatif du présent dans un temps passé. Redevance. Mesure chez des gens bien élevés, il est élevé chez des gens sans mesure. — 4. Couplé dans l'ordre, tiercé dans le désordre. Etape entre Liverpool et Belfast. — 5. Une femme qui appréhende la quarantaine est ravie qu'on la lui donne. — 6. Pompette. Grosse tête qui ne craint pas les pellicules. Préposition. — 7. Fait preuve d'un esprit de suite par trop remarquable. Enduré. — 8. Il a fait le chiffonnier sous Louis XVI. Interjection. — 9. Préposition. Femme fatale.

**Solution du problème n° 2945**

*Horizontalement*

I. Menuisier. Epiai. — II. Etançon. Accords. — III. Nénies. Millier. — IV. Tobie. Aulnes. — V. Irénée. Omis. Est — VI. Eus. Sbires. Su. — VII. Ri. Egoïsme. Arec. — VIII. Nus. Incitatus. — IX. Sentence. Taie. — X. Tangente. Le. — XI. Crème. Réa. Etain. — XII. Alpiniste. Eres. — XIII. Or. Edit. Erg. Ise. — XIV. Tenue. Epreuves. — XV. Aser. Psi. Seules.

*Verticalement*

1. Mendier. Sac. Ota. — 2. Eté. Ruine. Rares. — 3. Nantes. Untel. Ne. — 4. Union. Estampeur. — 5. Iceberg. Enéide. — 6. Sosie. Oing. Ni. — 7. In. Sincérités. — 8. Obscènes. Pi. — 9. Rai. Mimi. Tâter. — 10. Clairette. Eres. — 11. Ecluse. Aa. Gué. — 12. Poil. Satiété. Vu. — 13. Irène. Rue. Ariel. — 14. Adresses. Liesse. — 15. Is. Stuc. Pense.

GUY BROUTY.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 juin 1981.

DES DECRETS

● Relatif aux attributions du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation ; aux attributions du secrétaire d'Etat chargé des départements d'outre-mer auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation ; aux attributions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture ; aux attributions du ministre de la communication ; aux attributions du ministre des postes et télécommunications et de la télédiffusion.

● Portant relèvement du salaire minimum de croissance en métropole et dans les départements d'outre-mer.

## PARIS EN VISITES

MERCREDI 10 JUIN

« Le Louvre », 14 h. 30, entrée colonnade du Louvre, Mme Colin.

« Palais de Tokyo », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson, Mme Chapuis.

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Garnier-Alberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Préfecture de police », 1, rue des Carmes, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Saint-Sulpice », 15 h. 30, métro Saint-Sulpice (Mme Fleuriot).

« La Sainte-Chapelle », 15 h., porche (M. de La Roche).

« Bourg Saint-Sulpice », 14 h. 30, façade de l'église Saint-Sulpice (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'UNESCO », 14 h. 45, place Fontenoy (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, 12, boulevard Henri-IV (Le Vieux Paris).

## CONFÉRENCES

17 h., Palais du Louvre, M. J.-F. Maréchal : « Recherches sur le premier château de Vincennes (SNAF).

20 h. 30, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. Y. Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La manie dépressive » (Psycho-Santé).

20 h. 30, 16, rue de l'Estrapade : « Méditation et vie active » (Entrée libre).

## BREF

### CIRCULATION

**THIONVILLE - LUXEMBOURG PAR AUTOROUTE.** — Les 14 kilomètres du tronçon autoroutier Thionville-Luxembourg sont en voie d'achèvement, puisque les gros travaux d'aménagement sont terminés. Les 14 kilomètres doivent être ouverts à la circulation au début de l'été.

### VIVRE A PARIS

**TROIS CENTS PLACES DE PARKING GARE SAINT-LAZARE.** — Un grand parking de trois cents places sur trois étages, le parcotrain Saint-Lazare, sera réouvert le 15 juin prochain après avoir été fermé plusieurs mois pour travaux. Situé à l'angle des rues de Londres et de Budapest, il sera relié directement à la gare de Paris-Saint-Lazare par un souterrain aménagé au niveau du deuxième sous-sol.

# CARNET

### Décès

— Mme Pierre Felce,
M. et Mme Raymond Rivoire,
M. Pierre, François, Jean Rivoire,
M. Sébastien Felce,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, le 31 mai, de
**M. Pierre FELCE,**
directeur d'agence honoraire
du Crédit Foncier
d'Algérie et de Tunisie,
leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin.
Les obsèques religieuses ont eu lieu au cimetière de Bizerte, le 2 juin.
1, rue du Pakistan,
Bizerte (Tunisie).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
**M. Sauveur PARES,**
survenu à Paris, le 2 juin 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, en l'église d'Estoher (Pyrénées-Orientales), le 6 juin 1981.
Un service religieux aura lieu le mercredi 16 juin 1981, à 10 h. 15, en la cathédrale russe Saint-Alexandre-Newsky (12, rue Daru, Paris-8e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, avenue Mozart,
75016 Paris.

### Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, vendredi 19 juin, à 10 heures, salle des commissions, M. Didier Favre : « Histoire et doctrine du syndicalisme indépendant en France depuis 1945 ».

— Université de Paris-I, mercredi 24 juin, à 18 h. 30, salle des commissions (centre Panthéon), Mlle Isabelle Demarquay : « Introduction aux relations du travail en Grande-Bretagne : la période 1971-1976 ».

— Université de Paris-II, jeudi 25 juin, à 9 h. 30, salle des commissions, M. Jean-Michel Olivier : « Les sources administratives du droit privé ».

— Université de Paris-II, vendredi 19 juin, à 15 heures, salle des fêtes. M. Slaheddine El Abed : « La logique de l'endettement extérieur des pays en voie de développement ».

Le Monde

# régions

## Ile-de-France

### FONTAINES

## Bientôt des munitions pour les canons du Trocadéro

LA restauration de la fontaine du Palmier (ou de la Victoire), place du Châtelet, est un bon exemple pour illustrer la volonté de la mairie de Paris de faire sortir de l'oubli les fontaines de la capitale, trop longtemps négligées. Le plus beau fleuron de cette politique, coûteuse, sera la remise en eau, en 1983, de la pièce d'eau du Trocadéro.

Il existe sur le territoire de la capitale près de cent cinquante bassins et fontaines. Hormis les pièces d'eau du Trocadéro et de la porte Dorée, dans le douzième arrondissement, de construction récente, ce patrimoine méconnu date du dix-neuvième siècle. Le système de fonctionnement est donc vétuste, le débit faible et uniforme, et les conduits entartrés. En se fixant comme objectif « *de restaurer l'ensemble des fontaines de la capitale entre 1977 et 1983* », le maire de Paris s'est lancé dans une véritable reconquête des pièces d'eau de la capitale, puisqu'il s'agit aussi de redonner la vie à des fontaines de quartier oubliées depuis que l'eau a cessé de couler. Au cours de ces dernières années, 5 700 000 F ont été « déboursés » par la Ville pour restaurer ou remettre en eau cinquante et une fontaines.

Parmi les pièces d'eau qui ont bénéficié des « soins » des services municipaux, on remarque notamment celles situées en face du Théâtre-Français : place Edmond-Rostand, en haut du boulevard Saint-Michel ; place François-Ier, dans le huitième arrondissement ; à l'intérieur du Petit Palais ; place Félix-Eboué, dans le douzième arrondissement, et place Victor-Hugo, dans le seizième arrondissement. Les fontaines de quartier, qui ont été remises en eau, se situent notamment square Aspirant-Durant (quatorzième arrondissement) ; rues de la Roquette et rue du Faubourg-Saint-Antoine (fontaine Trogneux), dans le onzième arrondissement, et rue de Sèvres (septième arrondissement), avec la fameuse fontaine du Fellah, un souvenir napoléonien. Parallèlement à ces actions, la mairie a décidé de lancer une politique de création de fontaines. C'est ainsi qu'un crédit de 466 000 F a permis, en 1979, de financer la réalisation de la fontaine du square Saint-Charles, dans le quinzième arrondissement. Un second crédit, de plus de 200 000 F, a été réservé aux études menées pour la construction de douze nouvelles fontaines, situées principalement à l'est de la capitale. Parmi ces projets (*le Monde* du 18 mars 1980) figurent notamment la construction de bassins dans l'îlot Saint-Eloi (douzième arrondissement), pour améliorer l'environnement de ce grand ensemble ; place Georges-Clemenceau ; rue de Flandres, devant l'îlot « Riquet », à l'emplacement de la porte de Flandres, vestige d'une ancienne porte de Paris ; place Gambetta (vingtième arrondissement), face à la mairie annexe, en remplacement du massif servant de rond-point central.

Cette année, la mairie consacrera plus de 5 millions de francs pour restaurer huit fontaines. Enfin, jusqu'en 1983, c'est plus de sept millions de francs qui seront investis pour atteindre l'objectif fixé par M. Chirac, à son arrivée à l'Hôtel de Ville.

C'est naturellement la pièce d'eau du Trocadéro, dont le débit présente le tiers de la consommation d'eau de la capitale, qui accapare le plus l'attention des services municipaux. Il y a bien longtemps, en effet, que les vingt canons de cette fontaine, construite en 1937, ne crachent plus d'eau. Selon les techniciens, les abords du bassin se sont affaissés, et l'étanchéité n'est plus garantie. D'autre part, le moteur électrique actionnant le système présenterait de sérieux signes de défaillance. Bref, la remise en eau de cette fontaine est estimée aujourd'hui à 15 millions de francs par les services de la Ville. Les travaux, compte tenu de leur importance, ne pourront donc être menés que par tranches et, vraisemblablement, terminés, en partie du moins, en 1983.

JEAN FERRIN.

### EXPOSITION

## UN CHAT NOIR DE CENT ANS

C'EST pour célébrer le centenaire de l'institution légendaire que fut le cabaret du Chat Noir, qu'une exposition est présentée actuellement au musée de Montmartre, dans cette jolie maison du dix-huitième siècle que Claude Charpentier, son conservateur, a si parfaitement restaurée et qui, située entre deux jardins, domine le cimetière Saint-Vincent et le clos Montmartre dont le cru est plus célèbre par son origine que par ses vertus œnologiques.

Le Chat Noir dont la notoriété a subsisté bien après le début du vingtième siècle qu'il n'a lui-même pas franchi, a été fondé par Rodolphe Salis, fils d'un négociant en vins de Chatellerault qui, venu à Paris pour étudier la peinture à l'Ecole des beaux-arts, y renonça assez vite pour se découvrir une vocation de tenancier de cabaret.

Pour cela, Salis louait en novembre 1881 une boutique sur les flancs de la butte Montmartre, 85, boulevard Rochechouart à l'enseigne d'un chat noir peint par Willette, non loin du Ciel et de l'Enfer, célèbres établissements dont les façades faites de personnages en carton pâte résistèrent longtemps aux épreuves du temps.

La salle du Chat Noir toute en longueur, aménagée dans le goût du jour, c'est-à-dire un style faussement Louis XIII, avec des vitres en verre cathédrale et une décoration due au pinceau du bon Willette (encore lui) reçut bientôt tous ceux qui, à Paris, cultivaient ce qu'on appela ensuite l'esprit montmartrois. De Mac Nab à Rollinat, d'Haraucourt au dessinateur Caran d'Ache, de Raoul Ponchon au compositeur Charles de Sivry, beau-frère de Verlaine, et combien d'autres, tous allaient collaborer à un hebdomadaire que Salis venaitt de créer. *Le Chat Noir*, sorti en 1882, et dont le succès fut si grand qu'il compta sept cents numéros. La réussite de toute son entreprise incita alors Rodolphe Salis à abandonner la boutique du boulevard Rochechouart pour un endroit plus vaste, et il installait en 1885 son Chat Noir dans l'ancien hôtel du peintre Alfred Stevens, 12, rue de Laval (actuellement Victor-Massé).

Les anciens habitués auxquels s'étaient joints de nouveaux venus, comme Auriol, Xavier Privas, Jehan Rictus, le dessinateur Steinlen, le peintre Signac, Vincent Hypsa et Charles Cros, ou des comédiens et des fantaisistes comme Galipaux, Yvette Guilbert et Coquelin Cadet, firent alors office d'animateurs dans un Chat Noir luxueusement décoré, où les visiteurs étaient accueillis par un portier déguisé en suisse d'église et servis par des garçons de café revêtus d'un uniforme d'académicien. C'est justement à un futur immortel, le jeune Maurice Donnay, frais émoulu de l'Ecole centrale, mais poète à ses moments perdus, que Salis demanda une pièce en vers pour le fameux Théâtre d'ombres qu'il venait de créer et dont on peut voir une réplique à l'exposition du musée de Montmartre. Ce fut *Phryné* qui remporta un triomphe, déterminant chez le jeune Donnay la vocation d'auteur dramatique et marquant pour le Chat Noir le début de la grande époque, celle où Salis engagea comme « tapeur », c'est-à-dire comme deuxième pianiste le jeune Erik Satie à l'aube de sa carrière : celle aussi où le Théâtre d'ombres, sous la direction d'Henri Rivière, son inventeur, donna quarante-trois pièces en deux quarante-trois pièces en dix ans. Elles remportèrent un tel succès que Salis décida de les faire partir en tournée. C'est au cours de l'une d'elles qu'il tomba gravement malade, à Châteaudun, le 3 mars 1897. Transporté à l'hôpital de Nantes, celui qui avait reçu le surnom de « gentilhomme cabaretier » mourait le 19 mars suivant.

Le Chat Noir ne survécut pas à son fondateur.

Ainsi disparut ce haut lieu de l'esprit montmartrois, synonyme, pendant longtemps encore, d'une façon intelligente, légère et rapide de prendre la vie. C'est ce sens de la jeunesse, de la blague gentille, de la nuit parisienne comme on la vivait il y a un siècle qu'on retrouve avec les objets, les documents et les portraits réunis à l'exposition du musée de Montmartre par Mme Frerebeau-Obertur.

ANDRÉE JACOB.

★ Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent, 75018 Paris, ouvert de mai à septembre : tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30, le dimanche de 11 heures à 17 h. 30.

## Alsace

## Des manifestants français et allemands se sont rassemblés contre les projets nucléaires

De notre correspondant

Mulhouse. — Les trois ponts de Neuf-Brisach, de Chalampé et de Marckolsheim, reliant l'Allemagne à l'Alsace, ont été bloqués samedi 6 juin par trois escadrons de gendarmes mobiles, qui ont empêché plusieurs centaines d'écologistes allemands de se rendre à Colmar (Haut-Rhin), où ils devaient participer à un rassemblement anti-nucléaire. C'est au pont de Neuf-Brisach que la tension a été la plus vive. Pendant près de sept heures, écologistes badois venus pour la plupart à bicyclette et gendarmes prêts à intervenir avec casques, boucliers et lance-grenades se sont fait face. La manifestation a même pris des tournures cocasses lorsque certains anti-nucléaires d'outre-Rhin n'hésitèrent pas à baisser culotte devant les forces de l'ordre.

Vers 19 heures, le dispositif policier fut levé et les écologistes étrangers, au nombre de six cents environ, avec lesquels une centaine de manifestants alsaciens avaient tenté de faire la jonction, purent enfin pénétrer en France. Après une nuit passée sur un terrain proche de Nambsheim, les manifestants ont sillonné en vélo la campagne autour de Fessenheim, pour « *mettre l'accent sur les risques liés à la centrale nucléaire française, où les incidents se succèdent à un rythme inquiétant* ». Les représentants du comité alsacien « Stop-Fessenheim » ont exprimé leur indignation face à l'attitude dure des autorités françaises : « *Dans ce pays des trois frontières, il n'y a pas d'un côté du Rhin des gens que le nucléaire concerne et de l'autre des gens qui ne sont pas concernés. Nous sommes tous dans le même bain. Alors, malgré le cordon des forces de police, il faut stopper Fessenheim.* »

« *Ecologie et survie* », de son côté, « *élève une vigoureuse protestation contr el'attitude gouvernementale qui montre que, dans ce domaine, rien n'a vraiment changé. Les forces de l'ordre socialistes ont le même visage que les forces de l'ordre giscardiennes.* »

L'action menée contre la centrale de Fessenheim s'est poursuivie dimanche en pays de Bade devant la base aérienne de l'OTAN, à Bremgarten. Plus de deux mille écologistes allemands, suisses et français ont manifesté contre la prolifération des armes atomiques, les centrales nucléaires et le stockage des déchets à l'usine de retraitement de La Hague.

BERNARD LEDERER.

## Bretagne

### Après l'abandon du projet de Plogoff

## LES RESPONSABLES BRETONS PROPOSENT UN PLAN ÉNERGÉTIQUE DE REMPLACEMENT.

La suspension ou l'abandon de la construction de la centrale nucléaire de Plogoff continue de provoquer de nombreuses réactions. Satisfaction dans une large partie de l'opinion bretonne, mais aussi inquiétude chez certains responsables locaux : car si l'on renonce à installer une centrale au cap Sizun et, à plus forte raison, si on n'en construit pas non plus au Pellerin, les problèmes énergétiques de la Bretagne ne seront pas résolus pour autant. Aussi le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) vient-il de diffuser un communiqué soulignant « *la nécessité pour la région de disposer d'importants moyens de productio d'énergie dans les années à venir* ».

Le comité formule une série de propositions dans ce sens : réalisation rapide du projet de lac-réservoir au-dessus du lac de Guerledan (Morbihan); mises à l'étude de centrales à charbon à Brest, à Lorient et sur d'autres sites littoraux ; construction d'aérogénérateurs expérimentaux de plusieurs mégawatts ; réactualisation des études E.D.F. pour de nouvelles centrales marémotrices sur la Manche ; éventuelle installation d'un ou deux réacteurs sur le site de la centrale de Brennilis (Nord-Finistère).

Enfin, le CELIB préconise une action plus énergique pour économiser et développer systématiquement l'architecture bioclimatique en Bretagne.

## Provence-Alpes-Côte-d'Azur

## LA LIAISON RHIN-RHONE EST VITALE déclare M. Gaston Defferre

*(De notre correspondant régional.)*

Marseille. — Interrogé à l'issue de la réunion du conseil municipal de Marseille, le samedi 6 juin, sur les propos tenus par M. Alain Bombard, secrétaire d'Etat à l'environnement, contre le projet de liaison Rhin-Rhône, M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a rappelé que « *le groupe parlementaire socialiste avait pris position sur ce sujet lors de la discussion à l'Assemblée nationale du texte de loi confiant la responsabilité d'une partie des travaux à la Compagnie nationale du Rhône* ». « *J'ai moi-même pris la parole*, a indiqué M. Defferre, *avec l'accord du groupe et du parti dans le sens de la réalisation du canal à grand gabarit. Nous nous sommes prononcés sans équivoque et notre point de vue a été maintenu.* »

Le ministre de l'intérieur a aussi estimé que le projet d'aménagement « *était économiquement vital pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et pour les autres régions concernées. A terme, il constitue l'un des meilleurs moyens de relance de l'activité voulue par le gouvernement. Il y aura au préalable toutes les consultations nécessaires* », a conclu le maire de Marseille. « *Au demeurant, l'opposition des écologistes était connue quand le parti socialiste s'est prononcé. Mais le projet présente un tel intérêt pour la nation qu'il est indispensable qu'il soit réalisé.* » — G. P.

● *Crédit maritime : dotation supplémentaire.* — M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, a annoncé le 6 juin à Quimper (Finistère) qu'une dotation supplémentaire de 30 millions de francs sera affectée en 1981 au Crédit maritime. Le ministre, qui inaugurait de nouveaux locaux du Crédit maritime du Finistère, a, en outre, indiqué qu' « *il plaçait au premier rang des urgences* » le dossier du prix du carburant pour la pêche.

● *Huit poneys meurent de soif dans un wagon.* — Huit poneys irlandais ont été découverts morts, le 7 juin, en gare de Lucques (Toscane), à l'intérieur d'un wagon qui venait de France, ont indiqué les services ferroviaires italiens. La section de Florence de la Ligue de défense des animaux a porté plainte. — *(A.F.P.)*

### *L'aquarium-delphinarium des Halles*

## Des hommes et des animaux en danger

**Les études préparatoires à la réalisation d'un aquarium géant aux Halles continuent (le Monde du 8 mai). Le promoteur — une société américaine — et la SEMAH (Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles) s'appliquent à dresser la liste des futurs pensionnaires de ce « monde du silence » qui aura 14 000 mètres carrés, et qui devrait prendre place, sur trois niveaux, dans le « trou » Ouest des Halles, à côté du Forum et au pied de la Bourse du commerce.**

**Le professeur Jean-Claude Nouët, médecin biologiste des hôpitaux de Paris, nous a, à ce propos, fait part de ses inquiétudes.**

IL est fortement question, à Paris, d'installer un aquarium-delphinarium géant et souterrain dans le trou des Halles. Dès qu'il fut révélé publiquement, ce projet a soulevé de multiples protestations. Présenté, soutenu et affirmé comme ayant un « *intérêt éducatif certain* », l'aquarium souterrain est jugé par beaucoup, associations, enseignants et particuliers, comme contraire à la protection humanitaire des animaux et à la conservation des espèces, contraire à la santé des animaux et menaçant leur survie, contraire à l'enseignement du respect dû à la vie. C'est-à-dire éthiquement, biologiquement et scientifiquement insoutenable. Du coup, les responsables du projet semblent plus prudents, et l'hésitation se fait d'autant plus grande que la rentabilité des sommes considérables à engager dans la construction et à prévoir dans l'entretien de cet aquarium-delphinarium est bien loin d'être certaine.

Ces hésitations se comprennent. Elles devraient d'ailleurs bien se doubler d'une crainte extrêmement justifiée. Il existe, en effet, une maladie nouvellement étiquetée (1), dont l'agent bactérien a été identifié et reconnu comme affectant particulièrement les atmosphères humides et confinées, les installations de conditionnement d'air, et comme étant véhiculé par les aérosols que ces appareils propulsent. Et voici qu'en pleine ville, au milieu d'une concentration humaine que l'on va provoquer, et que l'on espère importante, on va offrir à cette bactérie le milieu qu'elle attend pour se développer, et les propulsions d'air humide qui vont la disperser ?

Le risque est faible, peut-on répondre. Mais qu'en sait-on ? Quand une menace pèse sur la santé publique, ne doit-on pas tout faire pour éviter qu'elle ne se réalise ? Pour l'aquarium-delphinarium le risque est potentiel, c'est vrai ; le risque est faible, c'est possible. Mais il faut poser la question : qui va oser endosser la responsabilité de prendre ce risque, de jouer aux dès la santé publique, dans le seul but de remplir un trou avec une tirelire en forme de bocal ?

(1) Il s'agit de la « *maladie du légionnaire* », dont l'agent causal est une bactérie baptisée *Legionella pneumophila*, dont on connaît, à l'heure actuelle, cinq espèces (lire à ce sujet *le Bulletin de l'Institut Pasteur 1980*, n° 78). Cette bactérie est fortement soupçonnée d'être en cause dans l'épidémie de « *pneumonie atypique* », qui sévit actuellement en Espagne.

## LA S.N.C.F. A LILLE

M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne et président du conseil régional d'Ile-de-France, vient décrire à M. Michel Rocard, ministre d'Etat, chargé du plan et de l'aménagement du territoire, et à M. Louis Mermaz, ministre de l'équipement et des transports, pour protester contre le projet de la S.N.C.F. de transférer à Lille son service de contrôle des recettes.

# *Faits et projets*

## POUR QUE VIVENT LES « VIEILLES MAISONS »

L'association des Vieilles Maisons françaises a réuni ses assises annuelles le 2 juin. C'est, on le sait, la première association de sauvegarde du patrimoine par le nombre de ses membres (seize mille) qui pour la plupart sont propriétaires de maisons anciennes.

L'assemblée générale du 2 juin dernier avait pour but de préciser le rôle que les V.M.F. peuvent être appelées à jouer dans l'avenir du tourisme culturel en développant auprès du public, et particulièrement des jeunes, la sensibilité, le goût et la connaissance du patrimoine touristique, artistique et historique français.

Actuellement, ce sont mille demeures qui sont ouvertes au public. En outre, plusieurs d'entre elles ont été transformées en centres culturels permanents ou lieux d'animation pluridisciplinaire ou encore en scènes d'accueil pour la musique ou le théâtre. Enfin, si une centaine de ces maisons louent régulièrement ou occasionnellement leurs salles pour des colloques ou réunions, un certain nombre pratiquent la formule anglaise de « *bed and breakfeast* », qui permet à des touristes étrangers de goûter les charmes de l'hospitalité française dans un cadre prestigieux. C'est ce tourisme « nouveau style » riche en toutes sortes de possibilités qui a été évoqué à l'assemblée générale des Vieilles Maisons françaises, avant que ne soient décernées une série de récompenses aux auteurs des restaurations particulièrement exemplaires. Le premier prix est allé au marquis de Beaumont-Beynac pour le château de la Marthonie en Périgord. — A. J.

★ Association des V.M.F., 93, rue l'Université. Tél. : 551-78-96 et 551-87-02. Le guide « Mille châteaux de France ouvrent leurs portes » est exposé du 1er au 20 juin à France-Information Loisirs, 8, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

## LES DANGERS DES PRODUITS CHIMIQUES

Les pays membres de l'O.C.D.E. qui occupent une place prépondérante dans la production, les échanges et la consommation de produits chimiques, viennent de décider que les données relatives à l'essai de produits chimiques obtenues dans un pays de l'O.C.D.E. seront reconnues comme valables dans tous les autres pays de l'O.C.D.E. A cet effet, le conseil de l'O.C.D.E. a adopté une décision relative à « *l'acceptation mutuelle des données pour l'évaluation des produits chimiques* » qui lie les pays membres.

Le conseil a aussi adopté deux recommandations sur le même sujet. La première entérine un ensemble international de méthodes pour l'essai de produits chimiques ; la seconde porte sur un ensemble convenu de principes visant à assurer une qualité élevée aux résultats des essais de produits chimiques.

## CHANTIERS NAVALS : TOUJOURS LES JAPONAIS

Le Japon a encore nettement dominé, en ce début d'année 1981, le secteur de la construction navale. C'est ce qui ressort des statistiques qui viennent d'être publiées par l'O.C.D.E.

En effet, 70 % des commandes nouvelles enregistrées au premier trimestre 1981 par les pays de l'O.C.D.E. ont été passées auprès du Japon. Pour ce qui concerne la production de navires (sur cette même période), les chantiers japonais ont achevé la construction de cent quatre-vingt-dix-huit bâtiments, soit quatre fois plus que les pays de la C.E.E. Le total du carnet de commandes de la France représentait quant à lui, au 31 mars 1981, 956 000 tonneaux de jauge brute, c'est-à-dire moins que les carnets de la R.F.A., du Danemark, de l'Espagne, mais plus que ceux de la Belgique, de l'Italie, du Royaume-Uni, de la Norvège et de la Suède.

## LES PORTS DE LA BASSE-SEINE COMME ANVERS.

« *Faire de l'estuaire de la Seine un nouvel Anvers* », tel est l'objectif — ambitieux — que se sont fixé les responsables politiques et économiques de Basse et de Haute-Normandie. C'est le résultat d'un triple cheminement.

En premier lieu, le souci des deux établissements publics régionaux de travailler en commun pour préparer une éventuelle réunification. Ensuite, la volonté de réfléchir sur l'avenir de l'estuaire, menacé par les « retombées » de l'industrialisation de la basse Seine : c'est le rôle qu'on attend du schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer (SAUM) qui est en cours d'élaboration. Enfin, le souhait de la chambre de commerce et d'industrie du Havre de doubler le pont de Tancarville er construisant un nouvel ouvrage à hauteur d'Honfleur (*le Monde* du 13 février 1980).

Or, les travaux de la Mission d'étude de la basse Seine ont montré que ce nouveau pont n'avait d'utilité que s'il était intégré dans un grand ensemble portuaire s'étendant sur les deux rives de l'estuaire, à l'image des grands ports européens de la mer du Nord.

Un comité de coordination, émanation de la conférence interrégionale qui réunit la Basse et la Haute-Normandie, a donc souhaité que Le Havre et la Basse-Seine soient dotés des infrastructures leur permettant de rivaliser avec Anvers et Rotterdam. Bien entendu, une telle décision relève du gouvernement. Le dossier devrait lui être présenté au début de 1982.

● *Grèce : Trentième jour de grève à « Olympic Airways ».* — Les mille sept cents techniciens de la compagnie aérienne « Olympic Airways » ont entamé, le 7 juin, leur trentième jour de grève. La situation est toujours bloquée par le refus réitéré du ministre des transports, d'engager des négociations avec les grévistes tant que ceux-ci ne cesserot pas leur mouvement. — *(A.F.P.)*

Le Monde

# économie

## AFFAIRES

# Le conseil des ministres du 17 juin traitera des entreprises en difficultés

**Le conseil des ministres du 17 juin devrait être largement consacré aux entreprises en difficultés. « J'ai, sur mon bureau, trente dossiers brûlants de firmes en train de sombrer », déclare ainsi M. Pierre Joxe, ministre de l'industrie, dans un entretien accordé au « Point ».**

**Logabax (informatique), Bousac-Saint-Frères figurent parmi ces entreprises en difficultés — cent cinquante selon la C.F.D.T. — portées à bout de bras avant les élections, auxquelles il faut ajouter parmi les plus connues la Chapelle-Darblay (numéro un français du papier journal), la Sofertal ex-Franco-Belge (matériel ferroviaire), Liné, fleuron d'une machine-outil française, qui meurt lentement faute d'avoir pris à temps les mesures nécessaires.**

## Logabax dans l'attente

Ils sont repartis un peu rassurés. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. de l'entreprise Logabax, en règlement judiciaire depuis le 1er juin, qui avaient appelé le personnel à manifester vendredi 5 juin devant le ministère de l'industrie, ont été reçus presque aussitôt par M. Joxe et trois de ses collaborateurs. « *Cela prouve qu'il porte un certain intérêt à notre situation* », ont estimé les syndicats. Ils refusent les quatre cent cinquante licenciements prévus dans le plan de M. Dumas, le dernier dirigeant de Logabax, et ont présenté à M. Joxe un document élaboré par la commission économique du comité central d'entreprise. Ce rapport, « *constatant le manque de fonds propres de la société, demande à l'État une aide financière — non chiffrée — capable de soutenir Logabax pendant une période de dix-huit mois, temps nécessaire à l'élaboration et à la mise en route d'un plan mini-informatique pour la France* ».

« *Il faut que Logabax vive* », leur a répondu le ministre. Il a affirmé sa volonté de maintenir et de développer l'informatique française, sans plus de précision toutefois sur les solutions envisagées.

Peu d'informations nouvelles donc pour les salariés, qui demeurent dans une ignorance totale de leur sort à venir. Depuis le dépôt de bilan, le 27 mai, les réunions sont quasi quotidiennes dans l'entreprise. « *Plus de 75 % des salariés (mille cinq cents en France) y participent*, affirment les syndicats, *pour tenter d'obtenir quelques renseignements. Nous ne savons rien des tractations actuellement en cours. Le comité d'entreprise est tenu à l'écart. Nous sommes entre les mains d'un syndic, mais nous ne savons pas sur quelles bases il travaille.* »

Même chose pour les quatre cent *cinquante licenciements* prévus. *La menace plane sans autre* précision sur les établissements ou les catégories de personnel qui seront touchés. Seule certitude : pour les mois de mai et juin, les salaires sont pris en charge par le GARP (Groupement des Assedic de la région parisienne).

Pour l'heure, la consigne est de continuer le travail, comme à l'ordinaire.

Dans cette entreprise, où la C.G.T. est majoritaire, l'heure est à l'attente et à l'espoir. « *Nous avons entendu des déclarations d'intention satisfaisantes, mais maintenant nous voulons du concret.* »

## Jourdan : une situation bloquée

Depuis neuf semaines, les vingt-deux ouvriers de la société Jourdan du Plessis-Bouchard (Val-Oise), spécialisée dans la rénovation des machines-outils, sont en grève avec occupation des locaux vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

L'entreprise, déficitaire (passif de 6,6 millions de francs) et en règlement judiciaire depuis août dernier, devait poursuivre ses activités (commandes à exécuter) sous contrôle d'un syndic. L'atmosphère commence à de drgrader lorsque la nouvelle direction désignée par l'administrateur en septembre, la C.F.T.S. (Compagnie française des traitements de surface) (1) refuse de reconduire pour 1981 les avantages sociaux de l'accord salarial précédent (cinquième semaine de congés, 13e mois, indemnités de déplacement). Depuis, la situation est bloquée. L'administrateur judiciaire argumente en faveur de la fermeture de l'usine : « *Honorer les douze contrats en cours aggraverait le déficit de 2 millions.* » La fédération C.G.T., elle, préconise de trouver un autre partenaire.

En effet, l'enjeu est important. L'outillage d'abord, très sophistiqué, les ouvriers qualifiés versions de machies en commande (techniciens d'atelier échelon 3) opèrent depuis cinq ans des reconversions de machines en commande numérique, sur ordinateur, en même temps qu'ils poursuivent des recherches sur un prototype. La C.G.T. se réfère aussi à la clientèle : deux machines de Dassault (pour la fabrication de matériel militaire) et une fraiseuse de l'Aérospatiale (qui fabrique des pièces de l'Airbus) sont bloquées dans les ateliers. Si on ajoute Chausson de Gennevilliers, le C.E.A., la SNIAS, les carnets de commandes, affirme la C.G.T., sont pleins pour trois ans. On en est là, et, poursuit le syndicat, si les clients ne font pas pression auprès de l'administrateur, on s'achemine vers la solution radicale du licenciement collectif qui pourrait intervenir dès le mardi 9 juin.

La C.G.T. a bon espoir qu'une négociation globale intervienne avec les pouvoirs publics sur l'ensemble du secteur. Elle tient pour preuve de ce dégel une lettre adressée par M. Mitterrand à la fédération de la machine-outil au lendemain de l'élection, invitant à des pourparlers ; et une plate-forme de discussions élaborée par le syndicat. Le texte explique comment, face au principal client, les entreprises nationalisées, on peut conserver le secteur privé, qui serait doté d'un comité national de coordination. Celui-ci aurait pour mission de régir une politique nationale de commercialisation (référence à l'anarchie actuelle) ; interlocuteur au niveau international, il veillerait à ce que le secteur machine-outil suive le développement des autres industries, et enfin gérerait un centre de recherche sur la machine-outil.

(1) Cet acquéreur a déjà racheté un certain nombre de petites entreprises de la région parisienne : C.F.M. à Villeneuve-le-Roi, Spemelec à Maisons-Alfort, Couthon à La Courneuve...

## Liné : trouver 200 millions

Depuis plusieurs mois, la société Liné, première entreprise française privée de machines-outils (deux mille deux cents personnes), vit au jour le jour. L'État, par l'intermédiaire du CIASI (Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles) et un pool bancaire assurent les échéances. Une centaine de millions de francs ont été ainsi injectés dans la société, sous la forme notamment de prêts participatifs, au cours des six derniers mois.

Le 21 mai, le tribunal de commerce de Péronne (Somme) avait à se prononcer sur l'éventualité d'une mise en règlement judiciaire ou en liquidation de biens. Le tribunal a renvoyé l'affaire au 7 juillet, en demandant que, d'ici là, une solution industrielle soit trouvée aux difficultés de l'entreprise.

Au cours des derniers mois, les pouvoirs publics, banquiers, actionnaires actuels de Liné et industriels du secteur avaient tenté d'échafauder une solution permettant de résoudre le cas de l'entreprise dans le cadre d'une restructuration du secteur de la machine-outil.

### Une structure fédérative ?

Une idée avait fait son chemin : celle de redistribuer les cartes de ce secteur et de bâtir une structure suffisamment attractive pour y faire participer tous les acteurs concernés et pour mobiliser les ingénieurs qui ont tendance à se détourner de la machine-outil. Mais il restait à convaincre encore quelques intéressés, et non des moindres, puisque Renault craignait de se « *laisser embarquer* » dans une opération risquant de lui coûter cher. On en était là le 10 mai.

L'idée d'une structure fédérative où se retrouveraient les principales entreprises ayant des intérêts dans la machine-outil (Renault, SNECMA, Dassault, Ernault Somua, Liné, etc.) n'est pas abandonnée pour autant. Elle a mée de chauds partisans dans la nouvelle équipe au pouvoir. Reste à la mettre en œuvre rapidement et à trouver les fonds nécessaires. On estime qu'il faut 200 millions de francs pour Liné et qu'un plan quinquennal pour la machine-outil devrait mobiliser environ un demi-milliard de francs. — J.-M. Q.

## POINT DE VUE

# Sauver la machine-outil française

par ROLAND PEREZ (*)

LE gouvernement qui vient d'être mis en place doit faire face à suffisamment de problèmes de type conjoncturel pour qu'on puisse raisonnablement lui laisser le temps de préparer des réformes de structures dont certaines, au demeurant, sont du domaine de la loi. Il est cependant un secteur essentiel qui nécessite des mesures immédiates : celui de l'industrie de la machine-outil. D'abord en raison des difficultés financières aiguës de Liné, la principale entreprise privée qui subsiste dans ce secteur. Ensuite parce que toute décision importante en la matière ne saurait, compte tenu de la structure de ce secteur et de ses interdépendances, être envisagée que dans le cadre d'une politique industrielle plus globale.

Les difficultés structurelles de l'industrie de la machine-outil sont connues : entreprises morcelées et manquant de ressources propres ; cycles de production longs et quelquefois mal contrôlés (en termes de coûts et de délais) ; image de marque internationale inférieure à celles des concurrents allemands et japonais ; soutien insuffisant des services de l'Etat concernés par les différents aspects des activités liées à ce type d'industrie (aide à la recherche-développement, préfinancement, couverture des risques à l'exportation...). Ces faiblesses se sont traduites par un recul sensible de l'ensemble du secteur qui, de 1974 à 1980, a perdu un tiers de son potentiel de production et de ses effectifs.

Seules subsistent, au niveau des entreprises importantes, des filiales spécialisées de grandes entreprises (essentiellement dans les secteurs automobiles et aéronautiques) et Liné, dernière société autonome, dont les difficultés proviennent justement des interventions effectuées dans des affaires en difficultés sans avoir les ressources, notamment financières, nécessaires pour les mener à bien.

C'est dire si la prise de position urgente et nécessaire du nouveau ministre de l'industrie est attendue avec intérêt par les industriels et les politiques. Si le maintien d'une présence nationale dans cette « *filière de souveraineté* » paraît acquis, nécessitant pour cela une intervention importante des pouvoirs publics, deux orientations s'opposent au niveau des solutions structurelles, correspondant à deux stratégies industrielles alternatives.

### Une fausse bonne solution

La première, apparemment la plus simple, consisterait à placer les entreprises de machines-outils dans l'orbite de grands groupes industriels qui peuvent leur apporter, au-delà de quelques marchés captifs, un soutien technologique, financier et organisationnel. Le nom de plusieurs entreprises nationales — ou susceptibles de l'être — a été avancé pour assurer ces « *parrainages industriels* ». Cette solution, séduisante sur le papier, nous paraît cependant présenter de sérieux inconvénients.

D'une part, les groupes industriels en question connaissent déjà un nombre suffisant de préoccupations majeures pour ne pas envisager sans réticence la prise en charge d'un secteur en crise. Pour prendre l'exemple de la régie Renault — qui a été proposée comme chef de file de la restructuration nécessaire, — il est clair que les ressources dont elle dispose (au plan technique comme financier) sont prioritairement engagées dans la compétition internationale à laquelle cette firme est confrontée tant sur le marché de l'automobile que sur celui des véhicules utilitaires.

On connaît ses réticences à assumer la responsabilité industrielle et financière de reprise de firmes en difficultés, même dans des secteurs connexes : machinisme agricole ; cycles et motocycles. En matière de biens d'équipement, les constructeurs automobiles s'orientent plus vers la grande ingéniarie, les automatismes et les ateliers flexibles que vers la fabrication des machines elles-mêmes.

Il en est de même pour la plupart des autres grandes firmes relevant des industries mécaniques, qui n'envisagent la production de biens d'équipement qu'en fonction de leurs objectifs et stratégies propres.

D'autre part, une telle solution réduirait sensiblement les facultés exportatrices des firmes de machines-outils concernées. L'importance du savoir-faire contenu dans ce type d'équipements risque d'interdire, de fait, des ventes à des sociétés étrangères qui seraient concurrentes de celles constituant le groupe de contrôle de leurs fournisseurs. Cette situation entraînerait pour ces entreprises, qui exportent les trois quarts de leur production, une perte rapide de leur compétitivité. Ce qui menacerait par un choc en retour leurs positions sur un marché intérieur déjà largement pénétré. A terme, les filiales machines-outils des groupes industriels concernés apparaîtraient comme des « *poids morts* » pour ces groupes qui chercheraient à s'en débarrasser par de nouvelles restructurations. Un processus qui est déjà largement amorcé.

Pour échapper à ce cercle vicieux qui risque d'aboutir à la liquidation complète du secteur, une autre solution industrielle nous paraît devoir s'imposer.

Il conviendrait de constituer, sous contrôle public, un groupe dont l'activité principale serait spécifiquement orientée vers la conception et la production de machines-outils. Ce groupe, qui pourrait rassembler les participations majoritaires déjà détenues par l'Etat et celles pour lesquelles son concours est demandé, devrait être l'instrument institutionnel d'une politique industrielle efficace.

Au prix de corrections mineures, les différentes entreprises, fédérées dans le groupe, pourraient se spécialiser dans des équipements diversifiés pour lesquels leurs traditions et leurs potentiels technologiques respectifs seraient les mieux adaptés. La structure fédérative leur permettrait de développer un esprit d'initiative tout en bénéficiant d'une coopération souhaitable en matière de recherche-développement et nécessaire en matière d'exportation. En position exceptionnelle sur le marché intérieur, ce groupe national pourrait soutenir la concurrence des grands groupes étrangers et permettre d'envisager un « *cercle vertueux* » de compétitivité.

(*) Directeur de l'Institut de l'administration des entreprises d'Amiens.



## SOCIAL

# Goodyear : la direction veut faire libérer les portes de l'usine d'Amiens

De notre correspondant

Amiens. — A l'appel des syndicats F.O., C.F.D.T., C.G.T., l'usine Goodyear d'Amiens est en grève depuis le mardi 2 juin. Les grévistes demandent le rattrapage du pouvoir d'achat de 2 %, le réajustement des primes de transport sur l'indice de l'INSEE et le réajustement de la prime de vacances sur ce même indice.

De son côté, la direction, dans le cadre d'un contrat qui aurait dû prendre effet le 1er juin et n'a pas été signé par les syndicats, applique unilatéralement les mesures suivantes : le salaire-plancher à 3 400 francs ; la revalorisation trimestrielle en fonction de l'indice INSEE, la revalorisation des primes (de 30 % à 50 %).

Les grévistes empêchant les non-grévistes de venir travailler, la direction a intenté une action en justice pour faire libérer les portes. Jeudi 4 juin, les grévistes ont permis l'accès à l'usine, mais la direction a maintenu son référé, estimant que le déploiement des grévistes devant les portes n'était pas de nature à encourager ceux qui voulaient travailler à entrer. Le tribunal devait se prononcer mardi 9 juin. Une première réunion entre syndicats et direction a eu lieu jeudi. Une deuxième s'est déroulée vendredi. L'usine compte mille huit cents personnes. Vendredi, trois cents personnes étaient au travail sur un effectif prévu de sept cents.

Goodyear est la vingt-deuxième société mondiale et le premier fabricant mondial de pneumatiques. Il y a cent quarante-trois usines Goodyear dans vingt-huit pays employant cent cinqante mille personnes. En France, on compte une unuité à Amiens, où on fabrique des pneus ; une autre au Havre (produits chimiques) ; une à Orsay (laboratoire de recherche) tandis que le siège social se trouve à Rueil-Malmaison. En vingt ans, la production a plus que décuplé à l'usine d'Amiens, qui se spécialise dans le secteur du pneumatique agricole de type radial mais continue à assurer la fourniture de pneumatiques de tourisme. C'est ainsi qu'un nouveau type de pneus « économie d'énergie » est à l'étude ; sa mise au point est prévue pour l'hiver 1981-1982. La production en sera assurée par l'usine d'Amiens.

MICHEL CURIE.

### LA C.F.D.T. A RENCONTRÉ LA FEN, LA C.G.C. et la C.F.T.C.

La C.F.D.T. a successivement rencontré, le 29 mai, la FEN, la C.G.C. et la C.F.T.C. Elle estime positifs ces entretiens, qui vont être suivis d'autres contacts. Ce seront notamment le cas entre la FEN et les fonctionnaires C.F.D.T. La C.G.C. et la C.F.T.C. constatent des convergences avec la C.F.D.T. et souhaitent que leurs rapports s'améliorent dans les entreprises. La centrale chrétienne s'interroge sur les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T. Elle souhaite que cette dernière intervienne plus fermement auprès du gouvernement.

La C.G.T. accepte le principe d'une rencontre avec la C.F.D.T., sans fixer de date. F.O. a observé le silence.

### LE SMIC ET LE MINIMUM GARANTI EN FRANCE ET DANS LES D.O.M.

Le *Journal officiel* du dimanche 7 juin 1981 a publié le décret portant majoration à la fois du salaire minimum de croissance (SMIC) et du minimum garanti. A compter du 1er juin 1981, le SMIC passe de 15,2 francs l'heure à 16,72 francs (+ 10 %) soit 2 909,28 francs par mois pour cent soixante-quatorze heures et 2 898,08 francs pour cen soixante-treize heures un tiers.

Dans les départements d'outre-mer, les salaires individuels ne pourront être inférieurs à : 16,72 francs l'heure dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon ; 546,75 francs par semaine pour quarante heures de travail effectif dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique et dans le département de La Réunion, 510,14 francs par semaine pour quarante heures de travail effectif dans les professions autres que les professions agricoles rémunérées à la tâche.

A compter également du 1er juin 1981, le montant du minimum garanti est fixé à : 9,54 francs au lieu de 9,24 francs (+ 3,24 %) en métropole et dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, 8,12 francs dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique et 6,66 francs dans le département de La Réunion.

Ces augmentations ont d'autres incidences : celle du SMIC sur les salaires des apprentis, stagiaires, assistantes maternelles et sur les indemnités versées à des mutilés, chômeurs ; celle du minimum garanti sur certains frais professionnels, les primes à la mobilité, les indemnités de chômage partiel.

## ÉNERGIE

### LES ÉTATS-UNIS VONT LIVRER DES CENTRALES NUCLÉAIRES A L'ÉGYPTE

Les Etats-Unis et l'Egypte ont conclu, dimanche 7 juin, un accord de coopération en matière d'énergie nucléaire. Cet accord prévoit, dans l'immédiat, la livraison de deux réacteurs de 900 mégawatts chacun, et de l'uranium enrichi, nécessaire à leur fonctionnement. Cette première installation serait suivie d'autres, puisque, selon l'agence Middle East News Agency, le programme de coopération nucléaire américano-égyptien prévoirait, au total, la fourniture de huit centrales de 1 000 MW et la formation, aux Etats-Unis, des techniciens égyptiens.

Les négociations entre les deux pays avaient commencé en 1974. Retardées en raison du traité de non-prolifération nucléaire conclu en 1977, elles ont repris en février dernier, lorsque l'Egypte a finalement adhéré à ce traité. L'Egypte a déjà conclu avec la France un accord similaire qui prévoit la fourniture de quatre réacteurs de 900 MW. L'Egypte espère qu'en l'an 2000 40 % de ses besoins énergétiques seront ainsi fournis par le nucléaire. — *(A.P.)*

### B.P. ET SHELL DEMANDENT UNE BAISSE SUPPLÉMENTAIRE DES PRIX DU PÉTROLE DE LA MER DU NORD.

Deux des plus grandes compagnies qui exploitent le pétrole de la mer du Nord, British Petroleum et Shell, menacent de réduire leur production si le prix du brut extrait dans cette région n'était abaissé que de 2 dollars par baril, indique le *Financial Times* du lundi 8 juin.

La semaine dernière, la société nationale British National Oil Corporation avait, avec l'accord du gouvernement britannique, abaissé de 39,25 dollars à 37,25 dollars le prix du brut de la mer du Nord (*le Monde* daté 7-8 juin). « *C'est insuffisant* », estiment les compagnies pétrolières, notamment BP, qui réclament une baisse de 5 dollars afin de pouvoir écouler leur brut sur un marché où l'offre de pétrole est surabondante. BP qui a déjà réduit, selon le *Financial Times*, sa production de cinq cent mille à quatre cent trente mille barils/jour sur le champ de Forties au nord de l'Ecosse, serait prêt à la ramener à quatre cent mille barils-jour.

## AGRICULTURE

### LES SYNDICATS MINORITAIRES SERONT REÇUS MERCREDI 10 JUIN PAR Mme CRESSON.

Les organisations syndicales agricoles, concurrentes de la F.N.S.E.A. et du C.N.J.A., seront reçues mercredi 10 juin par Mme Cresson, ministre de l'agriculture. Le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales) ouvrira la marche à 16 heures. Les dirigeant de la F.F.A. (Fédération française de l'agriculture) seront reçus à 18 h. 30. A 19 h. 30, enfin, ce sera le tour de la nouvelle Confédération nationale syndicale des travailleurs paysans, qui s'est constituée le jeudi 4 juin et regroupe le Mouvement des paysans travailleurs, le Mouvement syndical des travailleurs de la terre, ainsi que quatre formations syndicales issues des départements des Deux-Sèvres, de la Côte-d'Or, de la Manche et de la Savoie.

Depuis sa nomination, Mme Cresson avait indiqué qu'elle souhaitait entendre toutes les organisations représentatives. Les rendez-vous de mercredi équivalent à une « *reconnaissance* » officielle, car c'est la première fois que le MODEF, créé en 1959, la F.F.A., créée en 1969, et la tendance des Paysans-Travailleurs organisée en mouvement depuis 1974, seront reçus au ministère de l'agriculture.

## UN JOUR DANS LE MONDE



## FÊTE DE LA JEUNESSE : le 10 juin à la République

La fête populaire des associations de jeunesse, lancée par le ministère du temps libre et qui initialement devait être organisée le 10 juin, place de la Concorde, le sera place de la République, à partir de 20 heures, indique un communiqué du ministère.

Cette fête est destinée à célébrer le quarante-cinquième anniversaire de l'octroi, par Léo Lagrange, des premiers congés payés, le 10 juin 1936.

*Deux raisons sont avancées pour expliquer cette modification. Il semble tout d'abord que les organisateurs se soient un petit peu précipités vers une place dont il était difficile d'écarter toute circulation automobile. En outre, explique-t-on chez le ministre du temps libre, la place de la République symbolise beaucoup mieux le « souffle républicain » que l'on souhaite retrouver. On précise enfin que c'est M. Pierre Mauroy qui prononcera le discours d'ouverture de la fête au cours de laquelle se produiront plusieurs groupes musicaux français.*

A B C D E F G

# Ouverture des négociations pour un nouvel accord céréalier entre Washington et Moscou

Les négociations sur la vente par les Etats-Unis de céréales à l'Union soviétique doivent s'ouvrir ce lundi 10 juin, à Londres. La délégation américaine sera conduite par M. Seeley Lodwick, sous-secrétaire à l'agriculture. Selon M. Block, le secrétaire à l'agriculture, les Etats-Unis aborderont cette discussion *« avec une position très flexible »*.

L'embargo décrété le 20 janvier 1980 par M. Carter a été levé le 24 avril 1981 par son successeur à la Maison Blanche, M. Reagan. La levée des restrictions au commerce de denrées alimentaires avec l'U.R.S.S. s'est accompagnée d'une réactivation des conversations entre les deux pays pour qu'un nouvel accord sur les céréales soit conclu. Le précédent accord signé en 1976 pour cinq ans arrive, en effet, à échéance le 30 septembre. Il prévoyait une livraison annuelle d'un minimum de 8 millions de tonnes de céréales américaines aux Soviétiques ; au-delà de ce chiffre, les commandes de Moscou devaient faire l'objet d'autorisations du gouvernement des Etats-Unis.

La délégation américaine à Londres envisage plusieurs possibilités : l'accord quinquennal en vigueur pourrait être reconduit ; un nouvel accord portant sur un volume d'achat minimum supérieur au précédent, de l'ordre de 10 à 12 millions de tonnes par an, aurait la préférence des Etats-Unis, qui, dans un premier temps, seraient prêts à faire une offre de 6 millions de tonnes, de maïs principalement, à livrer dans les quatre prochains mois avant l'expiration de l'accord. L'administration américaine souhaite, en effet, reprendre ses ventes à un niveau bien plus élevé qu'avant l'embargo.

Bien que les exigences soviétiques ne soient guère connues, on estime, dans les milieux céréaliers, qu'ils demanderont que le nouvel arrangement interdise tout recours à un nouvel embargo. Les Etats-Unis pourraient alors, par prudence, ne conclure qu'un accord annuel, renouvelable. L'Union soviétique souhaiterait encore que les restrictions concernant le transport de céréales soient abolies. Ils voudraient pouvoir transporter la totalité de leurs achats sur les navires de leur choix. Le précédent contrat stipulait qu'un tiers des livraisons devait être effectué sur des navires américains, un tiers sur des navires soviétiques et l'autre tiers sous des pavillons d'autres pays.

Des moyens de pression existent de part et d'autre. L'Union soviétique, en dépit d'une diversification de ses sources d'approvisionnement, a besoin d'accroître ses achats de céréales pour développer sa production de viande. Les Etats-Unis ont besoin de vider leurs silos et de reprendre l'initiative sur le marché mondial des céréales, face à la concurrence argentine, canadienne, australienne et européenne.

LE CONFLIT SYRO-ISRAÉLIEN

# Une concertation interarabe est engagée à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — Une concertation interarabe est en cours depuis dimanche 7 juin pour rétablir un minimum de sécurité et de stabilité au Liban, à défaut d'enrayer la crise. Elle se tient à Beiteddine, dans la montagne libanaise, et regroupe autour du président Sarkis, le ministre des affaires étrangères du principal pays concerné, la Syrie, et ceux des deux capitales susceptibles d'influencer Damas, Ryad et Koweït, le tout sous l'égide de la Ligue arabe, représentée par son secrétaire général, M. Chedli Klibi.

Ces assises se caractérisent, selon des témoignages concordants, par la volonté de prendre des résolutions suivies d'effet et non, comme cela a souvent été le cas depuis qu'un sommet arabe avait mis fin à la guerre du Liban en novembre 1976, d'émettre des vœux pieux. L'Arabie Saoudite pèse de tout son poids pour parvenir au résultat suivant : maintien mais aussi encadrement politique de la présence syrienne au Liban, rupture de l'alliance entre les chrétiens et Israël, renforcement du gouvernement central de Beyrouth.

Les pressions de l'Arabie Saoudite et du Koweït su rla Syrie ont été suffisamment fermes pour provoquer un litige et un ajournement de vingt-quatre heures de la conférence. La volonté de ces deux Etats d'ailer aux sources du problème s'est traduite par une entrevue de leurs ministres dimanche soir avec le chef des forces libanaises (chrétiennes). Les différentes autres organisations libanaises ont été également consultées, soit par eux, soit par le ministre syrien.

La conférence est accompagnée d'une accalmie quasi totale sur le terrain. Les forces libanaises (chrétiennes) ont demandé aux commerçants d'Achrafieh, le quartier de Beyrouth transformé en ville morte par les bombardements depuis deux mois, de rouvrir boutique. L'appel s'adresse en particulier aux propriétaires des lieux de loisir, cinémas et restaurants. La consigne était timidement suivie ce lundi matin.

Enfin, au sud, des informations font état de l'installation par Israël de fusées Hawk en territoire libanais, dans la bande frontalière chrétienne. Catégoriquement démenties par les Israéliens, et confirmées par l'O.L.P., ces informations donnent lieu à des spéculations apparemment peu fondées, sur la possibilité d'un retrait simultané des fusées syriennes, lors de la reprise de la mission de M. Philip Habib, qui est imminente puisque l'émissaire américain a fait une escale à Paris, où il a été reçu par de hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay avant de regagner le Proche-Orient.

LUCIEN GEORGE.

En Egypte

# Les biens d'opposants en exil sont placés sous séquestre

De notre correspondant

Le Caire. — Accusés d'avoir, en tant que membres du Front national (organisation regroupant à l'étranger des opposants au président Sadate) reçu de la Libye une somme représentant environ 18 millions de francs pour *« renverser le régime du Caire »*, dix-neuf Egyptiens vivant en exil ont vu, le dimanche 7 juin, leurs biens personnels *« placés provisoirement sous séquestre »*.

La « Cour des valeurs morales », tribunal spécial créé il y a un an à l'instigation de M. Sadate (*le Monde* du 6 juin), décidera si cette mesure de *« saisie conservatoire »* de biens, qui n'était plus utilisée en matière politique depuis la fin de la période nassérienne, sera définitive.

Parmi les dix-neuf opposants visés figure le général Saadedine Chazli, un des artisans de la guerre d'octobre 1973 qui se brouilla alors avec le raïs, qui avait une conception stratégique anti-israélienne moins « dure » que la sienne ; il vivrait en Algérie. Sont également visés Mme Hekmat Abou Zeid, ancien ministre, MM. Abdel Meguid Farid, qui appartint au groupe nassérien prosoviétique mis à l'écart en 1971 ; Mahmoud Amin el Alem, écrivain ; Michel Kamel, journaliste; Ghali Choucri, auteur d'un ouvrage hostile à M. Sadate ; Ahmed Fouad Touhami, metteur en scène, etc.

Selon la presse, la plupart des seize intellectuels mis en cause sont aussi accusés d'être « communistes ». Plusieurs d'entre eux résident en France. Ceux qui sont journalistes (six) avaient refusé, ces dernières semaines, une offre d' « amnistie » du président Sadate impliquant leur retour en Egypte sans conditions.

Signalons d'autre part que la justice s'est déclarée incompétente quant à la plainte en diffamation déposée contre le raïs par M. Helmi Mourad, ancien ministre et l'un des dirigeants du parti travailliste d'opposition.

J.-P. P. H.

● *M. Mitterrand invité en Egypte.* — Le général Moubarak, vice-président égyptien, attendu le mercredi 10 juin en France, où il visitera le Salon aéronautique du Bourget, doit le surlendemain être reçu à l'Elysée, où il remettra au président Mitterrand une invitation du raïs à visiter l'Egypte.

M. Mitterrand avait, en tant que premier secrétaire du P.S., été accueilli en 1974 au Caire — un an avant la visite officielle de M. Giscard d'Estaing, — où il s'était entretenu avec M. Sadate et avait rencontré pour la première fois M. Arafat, chef de l'O.L.P. — *(Corresp.)*

En Inde

## ENVIRON DEUX MILLE PERSONNES AURAIENT TROUVÉ LA MORT DANS UNE CATASTROPHE FERROVIAIRE.

New-Delhi *(A.F.P.)*. — Une catastrophe ferroviaire survenue, samedi 6 juin, après de Patna, capitale de l'Etat du Bihar, au nord-est de l'Inde, pourrait avoir fait environ deux mille morts, selon les journaux indiens.

L'ensemble d'un train, à l'exception de la locomotive et de l'un des wagons, a été soulevé par un ouragan alors qu'il était engagé sur un pont enjambant la rivière Kosi, et projeté dans celle-ci, a déclaré un porte-parole des chemins de fer. Il a précisé que le pont était intact.

*« Sur les sept voitures tombées dans la rivière, cinq ne sont plus visibles, la sixième émerge partiellement et la dernière a été entraînée par le courant à plus de 500 mètres de l'accident »*, a rapporté, lundi 8 juin, le *Times of India*. Soixante-seize blessés avaient pu être repêchés. Mais le train transportait, estime le quotidien, environ deux mille personnes, notamment les invités de quatre mariages. *« Il n'y a pas d'espoir de retrouver des survivants dans les voitures submergées »*, affirme pour sa part *l'Indian Express*.

## M. DELORS DÉNONCE LA POLITIQUE DES TAUX D'INTÉRÊT MENÉE PAR LES ÉTATS-UNIS.

*« Les Etats-Unis ne peuvent demander à leurs alliés de rester fermes et de contribuer à la défense du monde libre, tandis qu'eux-mêmes pratiquent une politique de taux d'intérêt qui affaiblit les alliés européens »*, déclare, lundi 9 juin, M. Delors, dans une interview au *Financial Times*. Le ministre de l'économie et des finances estime en conséquence que les Etats membres de la C.E.E. devraient tenter ensemble de persuader les Etats-Unis de baisser leurs tauv (1).

Samedi, à Brive-la-Gaillarde, M. Delors avait affirmé que *« le moment [était] venu de remettre toute la France au travail en s'appuyant sur la responsabilité et l'effort des Français ». « Ce n'est pas à une phase de cueillette des cerises que nous appelons les Français »*, a poursuivi M. Delors, pour qui les maître-mots sont aujourd'hui : *« solidarité, emploi, responsabilité et effort »*. Après avoir fait part de son *« étonnement scandalisé devant les attaques de ceux qui accusent les socialistes d'être les saccageurs de l'économie »*, alors que *« depuis sept ans ils ont laissé saper les fondations de la France »*, M. Delors a annoncé qu'il soumettrait, lors du prochain conseil des ministres, des mesures en faveur des entreprises pour alléger les conséquences *« néfastes de l'alourdissement des charges sociales »* et pour compresser les effets des taux d'intérêt élevés. Enfin, le ministre a laissé entendre qu'il pourrait prendre des mesures pour décourager ceux qui en matière de prix tenteraient de *« gonfler leurs profits ou nuire à la nouvelle expérience socialiste »*.

(1) M. Schmidt, qui a également dénoncé cette politique, indique dernièrement qu'en accord avec M. Cheysson, il souhaitait que ce dossier soit évoqué lors du sommet d'Ottawa des 20 et 21 juillet.

Aux Etats-Unis

## FIN DE LA GRÈVE DES MINEURS

Washington *(A.F.P.)*. — Les mineurs américains ont mis fin, samedi 6 juin, à une grève de soixante-quatorze jours marquée par des incidents et des sabotages à l'explosif, en acceptant à une très large majorité une nouvelle convention collective triennale.

Le projet a été ratifié par plus de 80 % des syndiqués, a indiqué à Washington un porte-parole du syndicat des mineurs (United Miners Workers, U.M.W.). MM. Church, président de l'U.M.W., et Brennan, président de l'Association des exploitants de charbon bitumeux, ont signé la convention collective samedi à Washington. Le travail pourrait reprendre dès ce lundi dans les mines américaines, qui exploitent un tiers des réserves mondiales de charbon et ont produit 825 millions de tonnes en 1980.

Un premier projet de convention collective avait été rejeté, le 31 mars dernier, par une forte majorité des 160 000 mineurs syndiqués. Le syndicat a obtenu de nouvelles concessions de l'Association des exploitants. Les syndicalistes s'étaient notamment montrés intransigeants sur la question des primes, qui doivent être versées par les compagnies pour chaque tonne de charbon enlevée dans une mine dont les ouvriers ne sont pas syndiqués : cette clause, qui avait été supprimée du projet de convention rejeté le 31 mars dernier, a été rétablie depuis. Ils ont en outre obtenu une augmentation de salaire de 31,5 % étalée sur quarante mois.

# Selon M. de Charette, candidat giscardien l'U.N.M. « n'a aucun avenir »

De notre correspondant régional

Nice. — M. de Charette, secrétaire général adjoint du parti républicain, s'est placé en congé de parti. Hostile à l'accord électoral passé entre l'U.D.F. (dont son parti est membre) et le R.P.R., il est candidat, à titre personnel, dans la quatrième circonscription des Alpes-Maritimes où l'U.N.M. a investi comme candidat unique M. Emmanuel Aubert, député sortant, R.P.R. (*le Monde* daté 31 mai-1er juin).

Dans un entretien qu'il nous a accordé le 7 juin, M. Hervé de Charette nous a notamment déclaré à propos de la stratégie de l'U.D.F. et de la constitution de l'Union pour la nouvelle majorité : *« J'estime que cette stratégie, celle d'un pacte conclu à la hâte avec le R.P.R., est une bonne façon d'être battue. (...) Nous allons perdre ces élections, nous l'ancienne majorité. Nous allons à la catastrophe parce que nous n'aurons pas les voix du centre que seuls les giscardiens, en gardant leur personnalité et leur indépendance, étaient capables d'aller chercher. (...)*

*» L'Union pour la nouvelle majorité n'a aucun avenir. C'est à peine un pacte électoral. Le 21 juin au soir, il n'y aura plus d'U.N.M. Quant à l'U.D.F., dans l'hypothèse, hélas ! probable, d'une défaite électorale, elle devrait rester rassemblée et la plus unitaire possible, en constituant un centre d'opposition actif mais non systématique. Les formations qui la constituent doivent se rassembler au centre en se distinguant du R.P.R. Nous, les giscardiens, nous allons vivre une période de difficultés, (...) mais il vaut mieux un petit nombre de fidèles que beaucoup de faux amis...*

*» Le leader que je souhaite, à la tête du rassemblement, que j'appelle de mes vœux, est Valéry Giscard d'Estaing. N'étant plus en charge des destinées de l'Etat et n'étant plus pénalisé par la composition hétéroclite de son ancienne majorité présidentielle, il aura les mains libres pour agir et dira clairement aux Français ce qu'il souhaite. (...) Vous allez voir apparaître un Giscard entièrement neuf dans la vie politique française ; pour cela, il faut attendre que passent les échéances du moment. »*

G. P.

# La Confédération syndicale des familles réclame une « convention collective de la consommation »

De notre correspondant

Grenoble. — L'un des principaux objectifs de la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) qui a tenu son congrès les 6, 7 et 8 juin à Grenoble, est d'obtenir une représentation organique des usagers à l'égal du syndicalisme professionnel. Tout à la fois organisation de consommateurs et d'usagers, de parents d'élèves et de défense des locataires, la C.S.F. entend devenir le principal « syndicat du social ».

Forte de plus de cent mille adhérents, la C.S.F. place tous ses espoirs dans le gouvernement afin que celui-ci donne notamment un fondement théorique, économique, idéologique et juridique aux droits des consommateurs et des usagers. Ces dernières années, des moyens accrus ont, certes, été accordés par le gouvernement aux organisations de consommateurs mais, a précisé le secrétaire général de la C.S.F., M. Jean-Claude Jacquet, *« par rapport à nos adversaires, ces moyens sont dérisoires »*. La C.S.F. demande l'instauration d'une véritable *« convention collective de la consommation »*, reconnue par une législation appropriée, et qui porterait tout d'abord sur des secteurs où les abus sont fréquents (logement, automobile, industrie des appareils électro-ménagers, meubles, etc.).

Si les congressistes ont reconnu la qualité des études techniques effectuées par l'Institut national de la consommation (I.N.C.), ils lui ont reproché d'être *« un instrument à la disposition du pouvoir »*. La C.S.F. exige que son directeur ne soit plus nommé par le ministre de l'économie, mais élu par un conseil d'administration qui ferait une plus large place aux organisations de consommateurs. Elle réclame, l'accès aux organes d'information, notamment à la radio et à la télévision, pour expliquer son action : *« Nous n'en sommes plus aux problèmes des colorants*, précise le secrétaire général. *Notre analyse de la consommation est globale.* » L'assemblée, dans sa résolution, a rappelé que la C.S.F. *« a opté depuis toujours pour un type de société plus juste, pour une répartition plus équitable de tous les biens matériels et culturels (...) et confirmé son choix d'une société de type socialiste tout en réaffirmant son indépendance à l'égard des partis politiques. »*

A l'issue du congrès, les membres de la C.S.F., ont écouté avec intérêt le message que leur a adressé le secrétaire d'Etat à la famille. Mme Dufoix indiquait notamment qu'elle attacherait, dans les prochaines semaines, une importance particulière à deux dossiers urgents, *« la rénovation du système des prestations familiales, avec l'objectif de le rendre plus simple, plus juste et plus conforme à la réalité familiale actuelle et aux charges qui pèsent sur les familles »* et *« le développement et l'amélioration des équipements et des services en faveur des familles, et notamment des structures de garde des enfants. Sur ce point, mon souci sera d'augmenter rapidement les capacités d'accueil, de permettre le libre choix des parents entre plusieurs formules et de faciliter la recherche de solutions locales avec le concours des associations familiales. »*

CLAUDE FRANCILLON.

Au Libéria

## TREIZE MILITAIRES ACCUSÉS DE COMPLOT SONT CONDAMNÉS A MORT

Monrovia *(A.F.P.)*. — Treize militaires accusés d'avoir voulu renverser le régime militaire libérien, à la fin du mois de mai, ont été condamnés à mort par une cour martiale spéciale, a annoncé, le samedi 6 juin, la radio libérienne. Deux autres militaires arrêtés dans cette affaire de complot ont été acquittés.

Les conjurés — des sous-officiers et des soldats — avaient, selon un communiqué publié le 3 juin, avoué avoir l'intention d'assassiner les principaux leaders du Conseil populaire de rédemption (C.P.R.), organe militaire au pouvoir, et des ministres. Leur action, selon le quotidien libérien indépendant *Daily Observer*, devait avoir lieu sur un aéroport proche de Monrovia, à l'atterrissage de l'avion spécial ramenant le chef de l'Etat d'un voyage en Sierra-Leone.

**Le numéro du « Monde » daté 7-8 juin 1981 a été tiré à 538 970 exemplaires.**

## LE MAIRE DE LA CLUSAZ MEURT EN MONTAGNE

Grenoble. — M. Yves Pollet-Villard, cinquante et un ans, guide de haute montagne, maire de La Clusaz (Haute-Savoie) depuis vingt ans, est mort, dimanche 7 juin, alors qu'il menait, sur le versant italien du mont Blanc, une caravane de huit alpinistes randonneurs. Une coulée de neige l'a précipité dans une crevasse, où il a attendu près de six heures l'arrivée des secouristes. M. Pollet-Villard devait décéder peu après son admission à l'hôpital de Chamonix. Deux autres personnes ont trouvé la mort dans les Alpes le même jour.

[Professeur à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme de Chamonix, Yves Pollet-Villers avait participé à de nombreuses et prestigieuses expéditions dans l'Himalaya, notamment au Jannu (7 900 mètres), en 1962 ; au Pumori (7 145 mètres), en 1972 ; à la Nanda Devi - est (7 430 mètres), en 1975, et au Dhaulagiri (8 172 mètres), en 1978 et 1980. Lors de chacune des expéditions ou trekkings qu'il organisait chaque année dans l'Himalaya, il s'efforçait de former au Népal de jeunes guides, répondant ainsi au souhait du gouvernement népalais, conscient des besoins qui se font sentir dans ce pays, sollicité par les alpinistes du monde entier.

Dans sa propre commune, le maire de La Clusaz s'était efforcé d'assurer au mieux la transition entre l'économie pastorale et agricole qui fit autrefois la richesse de ce village et l'industrie du tourisme, aujourd'hui omniprésente à La Clusaz. Enfin, depuis 1978, il tentait de redonner à la commune la maîtrise totale de son domaine skiable et de ses remontées mécaniques, dirigés par une société privée dont les actionnaires sont pour la plupart étrangers à ce village de montagne. — *(Corresp.)*

● *Plusieurs journaux iraniens sont suspendus.* — Le bureau du procureur de la révolution a ordonné dimanche 7 juin la suspension *sine die* de la publication du quotidien du président Bani Sadr, *Révolution islamique* qui tirait à 500 000 exemplaires et de cinq autres titres de presse, dont le quotidien *Mizan*, organe officieux de l'opposition libérale, et *Mardom*, journal du parti Toudey (communiste). Le chef de l'Etat, dans un discours prononcé dimanche à Hamadan, à 300 kilomètres au sud-est de Téhéran, a appelé *« tout l'Iran à résister aux tendances despotiques »*. — *(A.F.P., Reuter.)*